

Altrad Investment Authority

A.I.A.

Exercice clos le 31 août 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International
Cité Internationale
44, quai Charles-de-Gaulle
CS 60095
69463 Lyon cedex 06
S.A.S. au capital de € 2 297 184
632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit

Immeuble Le Blasco
966, avenue Raymond Dugrand
CS 66014
34060 Montpellier
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Altrad Investment Authority A.I.A.

Exercice clos le 31 août 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés de la société A.I.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société A.I.A. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 12.1 « Détail de l'endettement net » de l'annexe des comptes consolidés qui expose les éléments relatifs aux échéances de la dette financière de votre groupe en lien avec le bris d'une obligation contractuelle d'un contrat de crédit syndiqué à la clôture de l'exercice et l'obtention d'un waiver en période subséquente.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats du pôle « Services »

Le paragraphe « Chiffre d'affaires » de la note 2.3 « Principes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés expose les modalités de comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge sur contrats. En particulier, les produits liés aux contrats du pôle « Services » sont comptabilisés en fonction du degré de l'avancement du contrat à la date de clôture.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier la méthodologie mise en œuvre par votre groupe pour estimer le chiffre d'affaires et les coûts à terminaison des projets. Nous avons également examiné les modalités de mesure de l'avancement et reperformé les calculs effectués.

■ Evaluation des *goodwill* et des marques commerciales

La note 4 « *Goodwill* » et le paragraphe 5.2 « Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels non amortissables (hors *goodwill*) » de la note 5 « Immobilisations incorporelles et corporelles » de l'annexe aux comptes consolidés exposent les modalités d'évaluation des *goodwill* et des marques inscrits au bilan pour une valeur nette de M€ 1 865.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les méthodes d'évaluation retenues par votre groupe et à contrôler la cohérence des principales données et hypothèses sur lesquelles votre groupe se fonde pour réaliser ses analyses, avec les données prévisionnelles établies sur la base du budget 2024/2025.

■ Evaluation des provisions

Votre groupe a comptabilisé au 31 août 2023 et au 31 août 2024 des provisions suite aux notifications par l'administration fiscale les 27 décembre 2023 et 19 décembre 2024 de propositions de rectification, tel que cela est décrit dans la note 1.4 « Vérification de comptabilité » de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des analyses et des conclusions de la direction, et à apprécier les données et les hypothèses retenues pour la détermination de la provision à partir des informations disponibles.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lyon et Montpellier, le 4 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International

Helmi Ben Jezia

ERNST & YOUNG Audit

Amélie Van Elst

Lionel DENJEAN
Digitally signed by Lionel DENJEAN
DN: cn=Lionel DENJEAN, o=FR,
ou=ET Y Associe, ou=0002,
st=7728937,
email=lionel.denjean@ey.com
Date: 2025.04.04 15:15:24
+0200

Lionel Denjean



GROUPE ALTRAD

COMPTES CONSOLIDES EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024

Altrad Investment Authority, S.A.S.

16, avenue de la Gardie

34 510 FLORENSAC

RCS 529.222.879

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	Notes	31 août 2024	31 août 2023
Chiffre d'affaires	22.1	5 452 243	5 285 513
Coût des matières & marchandises consommées	22.2	(1 101 546)	(1 057 816)
Charges de personnel	22.3	(2 618 804)	(2 445 925)
Autres charges externes	22.4	(1 054 120)	(1 116 728)
Provisions & amortissements	23	(250 339)	(223 504)
Quote-part de résultat des S.M.E.	7.2	2 570	7 415
Résultat opérationnel courant		430 004	448 955
Autres produits et charges opérationnels non courants	24	(25 717)	(21 870)
Coûts de restructuration	25	(16 997)	(12 332)
Résultat opérationnel		387 290	414 754
Produits trésorerie et équivalent de trésorerie	26	39 013	20 263
Coût de l'endettement financier brut	26	(127 737)	(144 274)
Coût de l'endettement financier net		(88 724)	(124 012)
Autres produits financiers (dont gains de change)	26	98 185	97 748
Autres charges financières (dont pertes de change)	26	(88 595)	(84 096)
Résultat avant impôt		308 156	304 395
Impôts sur le résultat	8.1	(98 236)	(221 931)
Résultat net		209 921	82 464
Résultat net consolidé		209 921	82 464
Part du Groupe		194 040	72 605
Part attribuable aux intérêts non assortis de contrôle		15 881	9 859
Résultat net consolidé par action, part groupe (en euros)	27	57,11	21,40
Résultat net consolidé dilué par action, part groupe (en euros)	27	56,50	19,85

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	31 août 2024	31 août 2023
Résultat net consolidé		209 921	82 464
Autres éléments du résultat global recyclables par le résultat		(3 072)	(71 920)
Ecarts de conversion		(3 072)	(71 920)
Autres éléments du résultat global non recyclables par le résultat		(233)	3 418
Réévaluation du passif (de l'actif) au titre des régimes à prestations définies - Brut		(340)	4 135
Réévaluation du passif (de l'actif) au titre des régimes à prestations définies - effet d'impôt		107	(717)
RESULTAT GLOBAL		206 616	13 962
<i>Part du Groupe</i>		<i>192 129</i>	<i>4 103</i>
<i>Part attribuable aux intérêts non assortis de contrôle</i>		<i>14 487</i>	<i>9 859</i>

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE – ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31 août 2024	31 août 2023 (1)
		Net	Net
Goodwill	4	1 808 601	1 784 941
Autres immobilisations incorporelles	5	123 982	127 446
Immobilisations corporelles	5	618 011	603 905
Droit d'utilisation	6	229 985	222 842
Actifs financiers et autres actifs non courants	7.1	31 632	27 781
Participations dans les mises en équivalence	7.2	18 680	6 853
Actifs d'impôts différés	8.3	83 207	118 716
Actifs non courants		2 914 098	2 892 484
Stocks	10	227 225	246 008
Créances clients et actifs sur contrats	11	1 223 101	1 280 584
Impôts courants	11	28 808	18 345
Autres actifs courants	11	229 059	235 958
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie	12.1	1 193 821	1 312 555
Actifs courants		2 902 014	3 093 451
Actifs destinés à être cédés		0	77
TOTAL ACTIF		5 816 111	5 986 012

(1) Des modifications ont été apportées aux comptes 2023 tels qu'ils avaient été initialement publiés, suite à la finalisation de l'affectation des justes valeurs comptabilisées en application de IFRS 3R dans le cadre de l'acquisition des sociétés Prefal et d'Ausgroup. (cf Note 2.4).

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE – PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Notes	31 août 2024	31 août 2023 (1)
Capital et primes d'émission	17.2	367 259	367 259
Réserves		563 224	655 033
Résultat de l'exercice part du Groupe		194 040	72 605
Intérêts non assortis de contrôle	17.3	4 754	5 921
Capitaux propres		1 129 277	1 100 818
Autres Fonds Actionnaires	12.3	20 700	47 110
Dettes financières non courantes	12.1	5 858	1 244 402
Dette de loyer non courante	12.1	172 213	169 772
Provisions et avantages sociaux non courants	18	457 716	489 161
Autres passifs non courants	20	112 843	139 526
Passifs d'impôts différés	8.3	52 874	57 780
Passifs non courants		822 205	2 147 751
Dettes financières courantes	12.1	1 744 669	664 546
Dette de loyer courante	12.1	64 950	58 215
Provisions et avantages sociaux courants	18	72 690	98 301
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	19	981 958	1 011 220
Impôts courants	19	67 671	42 822
Autres passifs courants	19	932 693	862 340
Passifs courants		3 864 631	2 737 443
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		5 816 111	5 986 012

(1) Des modifications ont été apportées aux comptes 2023 tels qu'ils avaient été initialement publiés, suite à la finalisation de l'affectation des justes valeurs comptabilisées en application de IFRS 3R dans le cadre de l'acquisition des sociétés Prefal et d'Ausgroup. (cf Note 2.4).

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 août 2024	31 août 2023
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net - part du Groupe		194 040	72 605
Part attribuable aux intérêts non assortis de contrôle		15 881	9 859
Résultat des sociétés mises en équivalence		(2 570)	(7 415)
Dotations et reprises aux Amortissements et provisions		166 388	259 132
Variation de juste valeur et actualisation des instruments financiers		8 054	(23 538)
Plus et moins values de cession		57 357	35 962
Autres prod. et chges sans incidence trésorerie		(20 664)	(880)
Impôts différés	8.3	16 120	7 194
Capacité d'autofinancement		434 606	352 919
Charge d'impôt courant	8.1	73 689	51 737
IS décaissé		(54 225)	(75 169)
Coût de l'endettement financier net	26	88 724	128 159
<i>Variation des stocks</i>		22 482	20 196
<i>Variation des créances clients, actifs sur contrats et autres créances.</i>		41 013	(102 208)
<i>Variation des dettes fournisseurs, passifs sur contrats et autres dettes</i>		(8 865)	167 420
Variation du besoin en fonds de roulement	9	54 631	85 394
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		597 425	543 040
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaisst / acquisition immos incorporelles		(13 604)	(4 047)
Décaisst / acquisition immos corporelles		(183 689)	(195 133)
Encaisst / cession d'immos corporelles et incorporelles		14 084	16 888
Décaisst / acquisition actifs financiers et autres actifs non courants		(48)	(15)
Encaisst / cession actifs financiers et autres actifs non courants		(2 803)	(980)
Trésor.nette /acquisitions & cessions de filiales	3.2	(24 600)	(49 848)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(210 661)	(233 134)
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital de la société mère		5	12
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		(116 635)	(26 567)
Dividendes versés aux intérêts non assortis de contrôle		(15 750)	(3 535)
Intérêts décaissés		(86 907)	(123 336)
Encaissements provenant d'emprunts		2 917	137 115
Paiement de la dette de loyer IFRS 16	12.2	(78 392)	(62 161)
Remboursement d'emprunts	12.2	(172 995)	(306 191)
Autres dettes		(32 455)	(12 269)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(500 213)	(396 932)
VARIATION DE TRESORERIE		(113 254)	(129 184)
Incidences des variations de taux de change		194	(42 158)
TRESORERIE A L'OUVERTURE*	12	1 248 981	1 378 165
TRESORERIE A LA CLOTURE*	12	1 135 726	1 248 981
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie	12	1 193 821	1 312 555
- déduction restricted cash		(47 626)	(42 793)
Trésorerie positive	12	1 146 195	1 269 762
Trésorerie positive		1 146 195	1 269 762
Trésorerie passive		(10 469)	(20 781)
TRESORERIE A LA CLOTURE	12	1 135 726	1 248 981

(*) hors trésorerie affectée (cf note 12.1) ; La trésorerie à la clôture correspond à la trésorerie active pour un montant de 1 146 M€, diminuée de 47.6 M€ de trésorerie affectée (restricted cash) et de la trésorerie passive d'un montant de 10 M€ (concours bancaires).

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Primes liées au capital	Ecarts de conversion	Réserves et résultat consolidés	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts non assortis de contrôle	Total Capitaux propres consolidés
CAPITAUX PROPRES AU 1 SEPTEMBRE 2022	339 782	27 477	(63 714)	828 773	1 132 317	21 753	1 154 069
Résultat net consolidé 2023	-	-	-	32 354	32 354	5 131	37 486
Autres éléments du résultat global	-	-	(30 829)	-	(30 829)	(1 203)	(32 032)
Résultat global de la période	-	-	(30 829)	32 354	1 526	3 928	5 454
Dividendes distribués au titre du résultat net 2022	-	-	-	(30 505)	(30 505)	(205)	(30 710)
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Opérations entre actionnaires et intérêts non assortis de contrôle	-	-	-	578	578	-	578
Autres (1)	-	-	-	(2 076)	(2 076)	(23 073)	(25 149)
CAPITAUX PROPRES AU 31 AOÛT 2022	339 782	27 478	(63 714)	855 913	1 159 456	21 753	1 181 208
Correction bilan d'ouverture (*)	-	-	-	(32 741)	(32 741)	-	(32 741)
CAPITAUX PROPRES AU 1 SEPTEMBRE 2022	339 782	27 477	(63 714)	823 172	1 126 715	21 753	1 148 467
Résultat net consolidé 2023	-	-	-	72 605	72 605	9 859	82 464
Autres éléments du résultat global	-	-	(71 920)	3 418	(68 502)	-	(68 502)
Résultat global de la période	-	-	(71 920)	76 023	4 103	9 859	13 962
Dividendes distribués au titre du résultat net 2022	-	-	-	(32 586)	(32 586)	(3 535)	(36 121)
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Opérations entre actionnaires et intérêts non assortis de contrôle	-	-	(49)	108	59	-	59
Autres (1)	-	-	241	(3 637)	(3 393)	(22 156)	(25 549)
CAPITAUX PROPRES AU 31 AOÛT 2023	339 782	27 477	(135 442)	863 080	1 094 897	5 920	1 100 818
CAPITAUX PROPRES AU 1 SEPTEMBRE 2023 RETRAITES	339 782	27 477	(135 442)	863 080	1 094 897	5 920	1 100 818
Résultat net consolidé 2024	-	-	-	194 040	194 040	15 881	209 921
Autres éléments du résultat global (2)	-	-	(1 678)	(233)	(1 911)	(1 394)	(3 305)
Résultat global de la période	-	-	(1 678)	193 807	192 129	14 487	206 616
Dividendes distribués au titre du résultat net 2023 (**)	-	-	-	(162 864)	(162 864)	(15 750)	(178 614)
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Opérations entre actionnaires et intérêts non assortis de contrôle	-	-	-	(0)	(0)	89	88
Autres (1)	-	-	(398)	760	362	8	370
CAPITAUX PROPRES AU 31 AOÛT 2024	339 782	27 477	(137 518)	894 782	1 124 524	4 754	1 129 277

(*) Des modifications ont été apportées aux comptes 2023 tels qu'ils avaient été initialement publiés, suite à la finalisation de l'affectation des justes valeurs comptabilisées en application de IFRS 3R dans le cadre de l'acquisition des sociétés Prefal et Ausgroup qui n'ont pas engendré d'impacts sur la situation nette consolidée.

(**) Dont 116 635 k€ de dividendes versés aux actionnaires de la société mère et 46 229 k€ de dividendes restant à payer au 31 août 2024.

- (1) Au 31 août 2024, la ligne « Autres » correspond à diverses opérations individuellement non significatives. Il en est de même pour la ligne « autres » au 31 août 2023. Les autres opérations sur les intérêts assortis de contrôle correspondent à l'entrée de périmètre de Babcock.
- (2) Les écarts de conversion en autres éléments du résultat global sont constitués de +14,8m€ d'impacts écarts de conversion sur les réserves de consolidation groupe, compensée par -16,3 m€ de pertes de changes latentes sur investissements nets long terme à l'étranger (Notamment en Angola et au Nigéria), en application de la norme IFRS9.

NOTE 1	EVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	9
NOTE 2	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	10
NOTE 3	ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU GROUPE	22
NOTE 4	GOODWILL	26
NOTE 5	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	27
NOTE 6	DROIT D'UTILISATION	30
NOTE 7	ACTIFS FINANCIERS, AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE.....	32
NOTE 8	IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	33
NOTE 9	BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	36
NOTE 10	STOCKS.....	36
NOTE 11	CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS.....	37
NOTE 12	TRÉSORERIE ET ENDETTEMENT NET.....	39
NOTE 13	ENGAGEMENTS HORS BILAN	45
NOTE 14	INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS.....	45
NOTE 15	ESG (ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE).....	46
NOTE 16	DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES	52
NOTE 17	CAPITAUX PROPRES	55
NOTE 18	PROVISIONS POUR RISQUES	57
NOTE 19	PASSIFS COURANTS	62
NOTE 20	AUTRES PASSIFS NON COURANTS	62
NOTE 21	INFORMATION SECTORIELLE	63
NOTE 22	INFORMATIONS SUR LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT.....	67
NOTE 23	PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	69
NOTE 24	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS.....	69
NOTE 25	COÛTS DE RESTRUCTURATION.....	69
NOTE 26	RÉSULTAT FINANCIER.....	70
NOTE 27	RÉSULTAT NET PAR ACTION	71
NOTE 28	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	72
NOTE 29	EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.....	72
NOTE 30	INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES.....	73
NOTE 31	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	74

Description de l'activité

L'activité services à l'industrie du Groupe représente aujourd'hui 84 % de son chiffre d'affaires, et l'activité équipement qui comprend la fabrication, la location et la vente d'équipements dédiés au marché du bâtiment correspond à 16 % de son activité.

Pour la branche service, les activités d'Altrad vont de l'ingénierie de projet jusqu'à la maintenance d'installation dans des secteurs aussi variés que les hydrocarbures, l'énergie électrique, les industries de process et la construction. Altrad développe son rôle dans l'industrie nucléaire en Europe et au Moyen-Orient. Fort de l'acquisition d'Endel en 2022, Altrad est reconnu par les grands donneurs d'ordre du secteur comme un partenaire stratégique dans la construction et la maintenance des sites nucléaires. Le groupe est aujourd'hui idéalement positionné pour accompagner le développement de ce secteur au cours des deux prochaines décennies. Altrad participe par ailleurs activement à la transition énergétique en contribuant à des projets d'énergies renouvelables, notamment dans le secteur de l'hydrogène ou de la fusion nucléaire. La confiance accordée au Groupe dans le déploiement de ses services, toujours dans des conditions optimales de sécurité et en accord avec les standards internationaux les plus exigeants, traduit la réputation d'Altrad en matière d'excellence opérationnelle et de qualité des prestations.

Pour la branche équipement, l'activité est la fabrication de matériels pour la construction, brouettes et bétonnières ainsi que d'échafaudages qui sont vendus mais aussi loués.

Le Groupe a mis en œuvre avec succès une stratégie de diversification géographique, d'activité, de secteurs et de clients pour se prémunir contre les cycles géopolitiques et économiques.

Base de préparation des états financiers consolidés IFRS

Les comptes consolidés du Groupe Altrad clos le 31 août 2024 ont été arrêtés par le Conseil d'administration d'Altrad Investment Authority en date du 4 avril 2025. Ils seront soumis à l'approbation des associés lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 4 avril 2025.

La société Altrad Participations établit des comptes consolidés en normes IFRS incluant Altrad Investment Authority et toutes ses filiales.

Les notes explicatives ci-après accompagnent la présentation des comptes et en sont partie intégrante.

NOTE 1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1 Opérations de regroupement d'entreprises

Cette année, les opérations de regroupement d'entreprises ont été marquées par l'acquisition des sociétés suivantes : Edilservizi Piacenzsa SRL, Beerenberg

Acquisition du groupe Edilservizi Piacenzsa SRL

Le 12 décembre 2023, le Groupe Altrad a acquis 55% du capital de la société Edilservizi Piacenzsa SRL qui était déjà un client historique, depuis plus de 20 ans, de la filiale Altrad Italia dans le cadre de son activité de services, avec conception, location, montage et démontage d'échafaudages sur des chantiers de construction ou de maintenance. La société a été renommée Altrad Services Italia.

La société est consolidée à 100% dans les comptes du Groupe Altrad. Le prix d'acquisition des titres s'élève à 8,1 M€ (cf note 3.1).

Cette société possède également une filiale dénommée Treci Servizi Industriali Srl qui a été absorbée en juin 2024.

Acquisition du Groupe Beerenberg

Le 5 juillet 2024, Altrad Investment Authority a acquis 24,7% du capital de la société norvégienne Beerenberg AS pour un montant de 14,3 M € et détient ainsi une influence notable sur ce groupe.

Il s'agit d'un groupe spécialisé dans les services industriels, qui possède également une activité de robotique et fabrique des isolants de haute qualité pour le secteur industriel.

Stork

En avril 2024, le groupe Altrad via sa filiale Altrad Uk s'est porté acquéreur des activités de Stork au Royaume-Uni qui représentent un chiffre d'affaires annuel de 209m£ (243 m€) et emploient environ 1900 personnes qui fournissent une gamme de services de maintenance, d'inspection et d'intégrité des actifs à la fois onshore et offshore. Après avoir obtenu l'accord des autorités de la concurrence, l'acquisition s'est finalisée le 1^{er} février 2025 pour un prix de 58.6 m€ (70 m€).

1.2 Opérations sur le périmètre existant

Rationalisation de l'organigramme du Groupe

Afin de rationaliser l'organigramme du Groupe, des opérations de liquidations et fusions ont été opérées (cf note 3.1). Ces opérations sont sans incidence sur les capitaux propres.

Déconsolidation Russie

Les sanctions sectorielles qui s'appliquent en Russie ont entraîné une perte de contrôle par le Groupe sur ces entités et donc une déconsolidation. Cette sortie a généré une perte non-récurrente de 8.8m€ correspondant à la sortie de la valeur de situation nette. Ces filiales n'étaient pas significatives pour le Groupe, elles représentaient 3 M€ de chiffre d'affaires au 31 août 2023 et 8,5 m€ de trésorerie inscrit en variation de périmètre dans le TFT du 31 août 2024 (cf note 3.2). La valeur recouvrable de ces participations ne présente pas de perte de valeur.

1.3 Partenariat du groupe Altrad

Altrad reste le principal partenaire de rugby du MHR, de l'équipe de France, et de la Nouvelle-Zélande, en tant que sponsor et il est présent sur les maillots officiels afin de promouvoir la marque Altrad.

1.4 Vérification de comptabilité

Concernant la vérification de la période du 1er septembre 2017 au 31 août 2020, pour rappel, le 27 décembre 2023, l'administration fiscale a adressé à la société « Altrad Investment Authority » une proposition de rectification d'un montant total de 318 M€ incluant le principal, les majorations et les pénalités.

Eu égard aux éléments de réponse argumentés qu'elle a transmis à l'Administration, la Société conteste la majorité des redressements et pénalités notifiées. Néanmoins, au cours du second semestre de l'exercice clos le 31 août 2023, la société a comptabilisé une provision d'un montant de 163 M€, en complément des 9,7 M€ déjà comptabilisés dans les comptes clos au 31 août 2022.

En février 2024, la société « Altrad Investment Authority » a reçu un avis de vérification relatif à la période septembre 2020 - août 2023 d'un montant total de 13.3 M€ incluant le principal, les majorations et les pénalités. Compte tenu des provisions existantes, une provision complémentaire a été comptabilisée en 2024 pour un montant de 8.4 M€.

La société va entrer en négociation au cours du deuxième trimestre 2025 avec l'administration fiscale pour envisager un accord d'ensemble afin de clore ces deux sujets potentiellement avant la fin de l'exercice 2025.

Le 22 mai 2024, la société « Endel SAS » a reçu un avis de vérification relatif à la période de janvier 2021-août 2023.

Le 9 avril 2024, la société « Prezioso SAS » a reçu un avis de vérification relatif à la période de septembre 2020-août 2023.

L'administration a commencé ses investigations et à ce jour, elle n'a pas adressé de notification. Aucune provision n'a été comptabilisée en l'absence de risque significatif identifié par le groupe.

1.5 Autre évènement

Le groupe Altrad a reçu en 2023 une alerte concernant une de ses filiales étrangères pour de potentielles pratiques non éthiques qui l'a conduit à procéder à une enquête interne et à une autorévélation aux autorités compétentes. Les incidences de cette situation sur les obligations contractuelles du crédit Syndiqué de mai 2022 ont généré un reclassement en dette courante d'un montant de 1 068 M€ et sont décrites dans la note 12.1. « Détail de l'endettement net ».

En mars 2025, le dénouement juridique de cette procédure, sans engagement de responsabilité pénale, accompagné d'un suivi du programme de compliance sur une période de 2 ans, a conduit à la comptabilisation d'une charge non courante de 20,4 m€ en contrepartie d'une dette d'exploitation à court terme pour 10,2 m€ et à long terme pour 10,2 m€ dans les comptes clos au 31.08.2024.

NOTE 2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Altrad sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) tel qu'adopté par l'Union Européenne à la date d'arrêt des comptes par le Conseil d'administration et qui est applicable au 31 août 2024.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (IFRIC et SIC) et est disponible sur le site internet de la Commission européenne :

<https://eur-lex.europa.eu/homepage.html?locale=fr>

2.1.1 Nouvelles normes et interprétations applicables sur l'exercice clos le 31 août 2024

Les principes comptables retenus sont les mêmes que ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos au 31 août 2023 et notamment le principe de continuité d'exploitation (cf note 12.1), à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes qui n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes :

- Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 - Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16.
- Amendement à IFRS 16 : Allègements de loyers reçus par le locataire.

Normes IFRS applicables aux exercices ouverts à compter du 01/01/2023 applicables pour l'exercice clos au 31/08/2024 :

- Amendement à IAS 1 « Informations à fournir sur les méthodes comptables » ;
- Amendement à IAS 8 « Définition d'une estimation comptable » ;
- Amendement à IAS 12 « Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultat d'une même transaction » ;
- Amendement à IAS 12 « Impôt sur les bénéfices – Réformes fiscales internationales Pilier 2 » ;
- IFRS 17 « Contrats d'assurance – Principe de comptabilisation, évaluation, présentation ».

L'application des nouvelles normes et amendements n'a eu aucun impact significatif sur les états financiers de la période.

De plus, les normes, interprétations et amendements ou révisions suivantes ne sont pas encore appliquées aux états financiers consolidés de l'exercice dans la mesure où ils ont été adoptés par l'Union européenne mais que leur application n'est pas obligatoire sur l'exercice clos, ou qu'elles n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne, et que leur application n'a pas été anticipée dans les comptes du Groupe :

Le référentiel applicable est composé de toutes les normes et interprétations entrées en vigueur dans l'Union européenne avant la date de clôture des comptes.

Les amendements et les interprétations non encore adoptés mais dont le contenu n'est pas en conflit avec les textes existants déjà adoptés en Europe peuvent être appliqués par anticipation avant leur adoption par la Commission Européenne.

Dans ce cas, leur adoption constitue toutefois un changement de méthode comptable selon IAS 8.14 lequel doit donc être appliqué de manière rétrospective, sans le bénéfice des dispositions transitoires particulières éventuellement prévues dans les textes IASB.

En revanche, les nouvelles normes et les amendements significatifs des normes actuelles ne peuvent être appliqués par anticipation que si leur adoption par la Commission Européenne intervient avant la date d'arrêté des comptes.

Dans tous les cas, IAS 8 impose la fourniture d'une information sur l'impact estimé de l'application des normes publiées mais non encore entrées en vigueur, ou, si l'impact ne peut pas être raisonnablement estimé, d'une déclaration en ce sens.

N'apparaissent pas dans les développements qui suivent les éléments de « guidance » fournis par l'IASB (comme les « practice statements »).

Nouvelles normes et interprétations applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024 en Europe

	Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE (Au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
1	Amendements à IAS 1 Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants	01/01/2024	01/01/2024
1bis	Amendements à IAS 1 Classement des passifs non courants assortis de clauses restrictives	01/01/2024	01/01/2024
2	Amendements à IFRS 16 Location « Dette de loyer dans une opération de cession-bail »	01/01/2024	01/01/2024
3	Amendements à IAS 7 et IFRS 7 « Informations à fournir sur les accords de financement avec les fournisseurs »	01/01/2024	01/01/2024

Le processus de détermination des impacts potentiels de ces normes et interprétations sur les états financiers consolidés du groupe est en cours.

Par ailleurs, les comptes consolidés annuels du Groupe Altrad ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB et à l'IFRIC à la date de clôture.

1. Autres normes et amendements publiés

	Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE (Au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
1	Modifications d'IAS 21 Effets des variations des taux de change : manque de convertibilité	01/01/2025	NC*
2	Modifications apportées au classement et à l'évaluation des instruments financiers (modifications d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir)	01/01/2026	NC*
3	IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers	01/01/2027	NC*
4	IFRS 19 Filiales non tenues à l'obligation de rendre des comptes au public : informations à fournir	01/01/2027	NC

En décembre 2021, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) a publié un projet de réforme des règles fiscales internationales proposant notamment l'instauration d'une imposition minimale de 15 % sur les bénéfices réalisés par les groupes multinationaux (« Règles globales de lutte contre l'érosion de la base d'imposition » ou « Règles GloBE » du Pilier II). En décembre 2022, l'Union européenne a adopté la Directive « Pilier II », qui vise à transposer les Règles GloBE. La France a transposé la directive au 31 décembre 2023 au travers de la loi de finances pour 2024. Cette nouvelle législation sera donc applicable pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} septembre 2024.

Le Groupe a appliqué l'exemption de l'amendement IAS 12 « Impôts sur le résultat » relatif à la comptabilisation des impôts différés en lien avec les effets de la Directive Européenne Pilier 2 et qui consiste à ne pas reconnaître les impôts différés en lien avec cette réforme. L'impact de l'application de pilier 2, pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} septembre 2024, sur la charge d'impôt courant liée à la « top-up tax » payable au titre de Pilier 2, est en cours d'analyse.

Nous envisageons de ne pas appliquer les mesures transitoires « safe harbour » et considérons qu'à ce jour – et sous réserves des chiffres de l'exercice financier ouvert au 1^{er} septembre dernier - que nous pourrions avoir une exposition à payer une « top-up-tax » dans quelques juridictions identifiées à ce jour (Emirats Arabes Unis - Singapour - Irlande - Arabie Saoudite) et à l'échelle des impôts payés par le groupe (respectivement de 222 m€ en 2023 et 98 m€ en 2024, voir Note 8), devrait être non significatif.

Dans le contexte de cette directive, l'IASB a publié un amendement à IAS 12 « Impôt sur le résultat » - Réforme fiscale internationale – Règles du Pilier 2. Cet amendement prévoit une exemption temporaire à la comptabilisation d'impôts différés résultant de la mise en œuvre de cette directive.

2.1.2 Options retenues par le Groupe Altrad quand les normes IFRS prévoient des options en matière de comptabilisation ou d'évaluation

Certaines normes du référentiel IFRS prévoient des options en matière d'évaluation et de comptabilisation des actifs et passifs. Le Groupe a donc choisi :

- Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles (IAS 38 et IAS 16) : les immobilisations sont évaluées au coût historique amorti. Il n'est donc pas prévu de pratiquer une réévaluation annuelle des immobilisations corporelles et incorporelles.
- Méthode de comptabilisation des stocks selon « Premier entré, premier sorti » (IAS 2).
- Pour le traitement des options d'achat sur intérêts non assortis de contrôle dans le cadre des regroupements d'entreprises (« put options »), le Groupe a opté, dès la prise de contrôle, pour la comptabilisation d'une dette au passif du bilan consolidé en contrepartie d'une absence de reconnaissance des intérêts non assortis de contrôle (applicable notamment au 31/08/2024 sur les filiales IRBAL, Dessa, Prezioso, Multi-Up, Sénégal Keni Painting, Valmec, Generation, Endel Reunion, Rancanti et CIDES Congo). Les variations ultérieures des dettes de put option sont comptabilisées par le résultat.

Le groupe n'a pas anticipé d'impact significatif sur les comptes concernant ces nouvelles normes.

2.2 Utilisations d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers requiert de la Direction Générale du Groupe Altrad de procéder à des estimations et de retenir des hypothèses ayant des incidences sur les montants des actifs et passifs inscrits au bilan consolidé et les montants inscrits en charges et produits au compte de résultat. Les résultats réels ultérieurs pourraient donc sensiblement différer des estimations retenues par le Groupe en fonction de conditions différentes à la date de réalisation.

Les estimations et hypothèses concernent notamment :

- Reconnaissance du chiffre d'affaires et évaluation de la performance des contrats dont le chiffre d'affaires est reconnu progressivement (« over-time ») : Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires conformément à la norme IFRS 15. Cela nécessite un jugement pour déterminer des estimations précises de l'avancement du contrat et peut impliquer des estimations relatives au coût total du contrat, aux coûts restant à encourir jusqu'à l'achèvement, aux pertes à terminaison, au chiffre d'affaires total du contrat, aux risques du contrat et d'autres jugements (cf. Note 2.3.2) ;
- L'estimation des provisions pour risques relatifs aux litiges en cours et aux plans de restructuration et aux provisions pour avantages sociaux (cf. Note 18) ;
- Les provisions pour maladies professionnelles (cf. Note 18.2).
- L'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients (Cf. Note 11) et des stocks (Cf. Note 10) ;
- La recouvrabilité des impôts différés actifs relatifs à l'utilisation probable future des déficits fiscaux disponibles et l'évaluation des incertitudes relatives au traitement des impôts sur le résultat (IFRIC 23) (cf. Note 8.3) ;
- Les tests de perte de valeur des goodwill et des marques (IAS 36), sensibles aux hypothèses retenues pour la prévision des flux de trésorerie futurs ainsi que pour le taux d'actualisation retenu (cf. Note 4 et Note 5) ;
- Le calcul de l'impact de la sous-activité sur la valorisation du coût de revient des stocks et sur la charge globale de sous-activité présentée sur une ligne distincte (cf. note 2.3.2).

2.3 Principes comptables

2.3.1 Eléments du bilan

Regroupements d'entreprises et goodwill

Lors d'une acquisition, les actifs, les passifs et les passifs éventuels de la filiale sont comptabilisés à leur juste valeur dans un délai d'affectation de douze mois maximum, et rétroactivement à la date d'acquisition. Tout surplus du coût d'acquisition par rapport à la quote-part de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis est comptabilisé en goodwill. Toute différence

négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est reconnue en résultat au cours de l'exercice d'acquisition sur la ligne Autres produits et charges opérationnels non courants du compte de résultat (voir note 24).

Les goodwill, évalués à leurs coûts tel que décrit ci-dessus, sont, le cas échéant, diminués des cumulés des pertes de valeurs. Ils sont affectés par Pôles d'activités constitués de deux unités génératrices de trésorerie (UGT). Les goodwill font l'objet de tests annuels de perte de valeur. La valeur comptable du goodwill est comparée à la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et de la valeur d'utilité. Si ce test confirme une perte de valeur, le goodwill est déprécié.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements industriels acquis en dehors des opérations de regroupement d'entreprise sont évalués au coût historique, diminué du cumul des amortissements et dépréciations. Les immobilisations corporelles acquises lors des regroupements d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de prise de contrôle et sont amortis selon les durées d'utilité effectives (voir tableau ci-dessous).

Le coût des actifs peut également inclure des frais accessoires directement attribuables à l'actif. Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations, les actifs industriels sont supposés être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est généralement pas envisagé de les céder avant leur mise au rebut.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé de façon linéaire et en fonction des composants et de leur durée d'utilité effective.

	Décomposition par composants	Durée d'amortissement
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Logiciels		3 ans
Concessions, Brevets, Licences		3 à 7 ans
Autres immobilisations incorporelles		1 à 5 ans
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Constructions :		
- Structure (gros œuvre)	60%	20 à 25 ans
- Façades, étanchéité	15%	15 à 20 ans
- Installations générales & techniques	15%	10 à 15 ans
- Agencements	10%	5 à 10 ans
Robots de soudure :		
- Générateur	7%	7 ans
- Autres	93%	15 ans
Cabine de peinture :		
- Cabine	75%	15 ans
- Automate & électronique	25%	10 ans
Installations techniques et matériels		3 à 12 ans
Matériel de transport		3 à 5 ans
Autres immobilisations		2 à 15 ans

Contrat de location

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est amené à conclure de nombreux contrats de location en tant que preneur concernant principalement :

- Des terrains, constructions et bureaux,
- Des matériels de transports,
- Et des équipements, matériel nécessaire à la bonne exécution des opérations.

Les contrats répondant à la définition d'un contrat de location selon IFRS 16 (contrat conférant le droit de contrôler l'utilisation d'un bien

déterminé pour une période déterminée moyennant une contrepartie) génèrent la comptabilisation chez le preneur d'un actif au titre du droit d'utilisation de l'actif loué et d'un passif locatif (dette de loyer) au titre de la valeur actuelle des engagements portant sur le paiement des loyers futurs.

Le Groupe comptabilise les actifs au titre du droit d'utilisation à la date de début du contrat de location (date à laquelle l'actif sous-jacent est disponible pour le preneur). Ils correspondent à la valeur égale à la somme des paiements futurs actualisés de la dette de location. Le cas échéant, les paiements de loyers versés avant ou à la date du contrat, les coûts directs initiaux, l'estimation des coûts que le Groupe devra engager pour le démantèlement ou la remise en état du bien, sont inclus dans la valeur du droit d'utilisation déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. À moins que le Groupe ne soit raisonnablement certain d'obtenir la propriété de l'actif loué à la fin de la durée du contrat de location, les actifs au droit d'utilisation comptabilisés sont amortis linéairement sur la plus courte de leur durée d'utilité estimée et de la durée du contrat de location.

A la date de début du contrat de location, le Groupe évalue l'obligation locative à la valeur actualisée du montant des paiements futurs à l'exclusion des loyers variables qui ne sont pas liés à un index ou un taux déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir et des sommes que le preneur devrait payer au titre de la valeur résiduelle des garanties données. Les paiements de location comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement certaine d'être exercée par le Groupe et le paiement de pénalités pour résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le Groupe de l'option de résiliation.

Les loyers variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période sur laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat de location s'il est possible de le déterminer. A défaut, le Groupe utilise le taux d'emprunt marginal reflétant le risque de crédit propre à chaque devise, filiale et échéance à la date de début du contrat de location.

Après la reconnaissance initiale de la dette, la valeur comptable de la dette de location est augmentée de la valeur des intérêts, et diminuée des paiements de loyer. En outre, la valeur comptable des passifs locatifs et droits d'utilisation est réévaluée en cas de modification de la durée du contrat de location, des paiements futurs au titre de la location ou un changement dans l'appréciation d'une option d'achat du bien sous-jacent.

Conformément aux options proposées dans la norme IFRS 16, le Groupe a choisi de ne pas appliquer la norme IFRS 16 aux contrats de courte durée (12 mois ou moins) et aux contrats dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. Les paiements relatifs aux contrats de location de courte durée ou relatifs à des actifs de faible valeur sont enregistrés en charge de manière linéarisée sur la durée des contrats. Le Groupe a également fait le choix de ne pas séparer les composantes non-locatives.

Dans le cadre de la première application de la norme, le Groupe a opté pour la méthode de la transition rétrospective modifiée.

Le groupe a également utilisé les mesures de simplification suivantes dans le cadre de la première application de la norme IFRS 16 :

- Utilisation de l'information à postériori pour déterminer la durée de location ;

- Choix de retenir l'exemption pour les locations d'une durée résiduelle de moins de 12 mois à la date de première application, qui ne sont donc pas retraités selon IFRS 16 ;
- Le Groupe a choisi de ne pas appliquer rétroactivement la nouvelle définition d'un contrat de location pour les contrats en cours à la date de première application. Le Groupe a donc appliqué la norme aux contrats antérieurement identifiés comme des contrats de location en application d'IAS 17 Contrats de location et d'IFRIC 4 ;
- Utilisation d'un taux d'actualisation unique pour un portefeuille de contrats ayant des caractéristiques similaires ;
- Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré utilisé dans le cadre de la première application de la norme IFRS16 ressort à 2,47 % au 1^{er} septembre 2019 (date de transition). Il n'a pas fait l'objet d'une mise à jour depuis le 31 août 2022.
- Exclusion des coûts directs initiaux dans l'évaluation de l'actif.

Le Groupe est également amené à conclure des contrats de location avec ses clients en tant que bailleur, principalement pour la location de matériel d'échafaudage au sein du pôle Equipement. Ces contrats répondent à la définition de contrat de location simples selon la norme IFRS 16 car ils ne transfèrent pas tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif sous-jacent au preneur. Le Groupe comptabilise donc en chiffre d'affaires, les paiements reçus au titre des locations simples de manière linéaire, ou selon une autre méthode systématique si celle-ci est plus représentative de la séquence selon laquelle l'avantage résultant de l'utilisation de l'actif sous-jacent se réduit.

Actifs financiers non courants

Ils comprennent les titres de participation, des actions ou des parts acquises dans le but d'exercer un contrôle à long terme sur la société émettrice des titres, non consolidés, ainsi que les autres actifs non courants : prêts à long terme, dépôts et cautionnements.

La comptabilisation de la variation de juste valeur peut se faire soit en contrepartie du résultat soit en contrepartie des autres éléments du résultat global, cf. note 12.4.

Dépréciation des actifs corporels

Les actifs corporels sont dépréciés dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur ou de diminution des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation de ces actifs. L'évaluation à leur juste valeur est toujours réalisée par une société d'expertise indépendante et est alors retenue la valeur la plus élevée de la juste valeur diminuée des frais de cession ou de la valeur d'utilité.

Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Les actifs et passifs immédiatement disponibles à la vente, sont classés en actifs et passifs destinés à être vendus. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs corporels destinés à la vente ne sont plus amortis.

Les entreprises associées

Les entreprises associées sont des participations dans lesquelles le Groupe a une influence notable mais n'a pas de contrôle (voir note 31).

Les entreprises associées sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Celle-ci consiste à retenir l'actif net et le résultat net

d'une société au prorata de la participation détenue par la société mère dans le capital.

Les coentreprises

Les coentreprises sont des partenariats dans lesquels le groupe dispose d'un contrôle conjoint avec un ou plusieurs partenaires au travers d'un accord contractuel, lui conférant des droits sur l'actif net de l'entité.

Les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence (voir note 31). Celle-ci consiste à retenir à l'actif net et le résultat net d'une société au prorata de la participation détenue par la société mère dans le capital.

Créances clients

Le Groupe applique l'approche d'IFRS 9 qui consiste à calculer la perte de crédit attendue sur la durée de vie de la créance commerciale. Ce modèle permet de déterminer une perte de crédit attendue à maturité pour toutes les créances commerciales, et ce dès leur enregistrement. Les taux de pertes attendus ont été revus sur la base des pertes historiques des derniers exercices, ajustés de tout facteur courant et prévisionnel significatif susceptible d'avoir un impact sur le Groupe. Une perte de valeur est également comptabilisée en présence d'indications objectives que le Groupe ne sera pas en mesure d'encaisser toutes les sommes dues selon les conditions de la transaction originale.

Stocks

En conformité avec IAS 2, les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, selon la méthode du "premier entré premier sorti". La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Impôts différés

Ils sont comptabilisés selon la méthode bilancielle du report variable pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, sauf s'ils résultent de différences entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale issue de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif résultant d'une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises ou qui, à la date de la transaction, n'affecte pas le résultat imposable.

Les actifs d'impôts différés correspondant à des différences temporelles ou à des déficits reportables sont reconnus dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice fiscal sera disponible et sur lequel ces éléments pourront s'imputer.

Ces impôts différés ne sont pas actualisés conformément à IAS 12.

Selon la méthode du report variable, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de renversement des différences temporaires, soit pour les pays les plus représentatifs, à la clôture 31 août 2024 :

Pays	2023/2024	2022/2023
Allemagne	25,00%	30,00%
Australie	30,00%	30,00%
Arabie Saoudite	20,00%	20,00%
Belgique	25,00%	25,00%
France	25,83%	25,83%
Pays-Bas	25,80%	25,00%
Royaume-Uni	25,00%	25,00%
Angola	25,00%	35,00%

Endettement net

Le Groupe définit l'endettement net de la façon suivante : Dettes financières moins Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie (voir Note 12).

Les Dettes financières incluent :

- Les dettes financières non courantes : elles comprennent les emprunts bancaires et obligataires à long terme ainsi que les dettes liées aux contrats de location, les autres dettes financières diverses, et excluent les Autres fonds actionnaires. S'agissant des coûts d'emprunt, la méthode simplificatrice permise par le référentiel IFRS est appliquée : les commissions de transaction sont amorties de manière linéaire et les charges d'intérêts sont comptabilisées en fonction du taux variable observé, le taux de marge additionnelle étant estimé stable sur la durée résiduelle du financement structuré.
- Les dettes financières courantes : elles comprennent la part à court terme des emprunts bancaires, des dettes liées aux contrats de location et des autres dettes financières diverses ainsi que les concours bancaires courants.

La Trésorerie inclut les Valeurs mobilières de placement, les Disponibilités et la trésorerie affectée (restricted cash). Les disponibilités sont principalement constituées des comptes bancaires et de placements de trésorerie sans risque dont la disponibilité est inférieure à 3 mois. La trésorerie affectée correspond à des réserves de trésorerie affectées à des opérations spécifiques. Ces dernières sont comptabilisées à leur juste valeur et toute variation de juste valeur est enregistrée par le résultat financier de l'exercice.

Instruments financiers dérivés de taux

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer et couvrir son exposition aux variations des taux d'intérêts sur les sommes empruntées au travers des crédits syndiqués. Ces instruments sont des caps de taux d'intérêts. Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur à la date d'arrêté des comptes et selon les positions de marché évaluées par nos partenaires financiers et revues par le Groupe.

Ces instruments, n'étant pas qualifiés d'instruments de couverture au sens des critères définis par IAS 32/IFRS 9, sont comptabilisés au bilan pour leur juste valeur et les variations sont enregistrées au compte de résultat dans le poste « autres produits financiers » et « autres charges financières ».

Coûts d'emprunts

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, qui sont des actifs qui nécessitent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus, sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'au moment où les actifs sont en substance prêts pour leur utilisation ou leur vente prévue.

En l'absence d'actifs qualifiés, les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Avantages au personnel

Régimes à prestations définies : les engagements du Groupe en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées en fin de carrière et en tenant compte des conditions économiques observées ainsi que des conventions collectives et des réglementations locales.

Le passif comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière au titre des régimes à prestations définies est la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture moins la juste valeur des actifs du régime.

Les déficits ou excédents des régimes de retraite (dans la mesure où les excédents sont considérés comme récupérables) sont comptabilisés dans leur intégralité et présentés dans l'état de la situation financière consolidée.

Selon IFRIC 14, la Recouvrabilité d'un excédent doit être évaluée par rapport aux exigences de financement minimum du régime de retraite. Les coûts des services courants et passés et les coûts financiers sont imputés au résultat d'exploitation. En outre, les intérêts sur l'obligation nette au titre des prestations définies sont comptabilisés en résultat financier, et calculés en utilisant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'obligation au titre des pensions.

L'interprétation de l'IFRIC datant d'avril 2021 est appliquée par le Groupe. Celle-ci modifie la méthode de calcul des engagements relatifs à certains régimes à prestations définies. Jusqu'à présent le montant des avantages estimés au terme de la carrière était étalé sur la totalité de la carrière. Suite à cette décision, l'acquisition définitive des avantages est conditionnée à la présence dans l'entreprise jusqu'à l'âge de départ à la retraite, le montant des avantages dépend de l'ancienneté et le montant est plafonné à un certain nombre d'années de service consécutives.

Les écarts actuariels résultant des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une période sur l'autre dans l'évaluation des engagements, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global conformément à IAS 19 révisée.

Régimes à cotisations définies : les cotisations relevant d'un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge de l'exercice.

Les avantages sociaux particuliers, comme les fins de contrats conformément à des accords spécifiques ou à des dispositions réglementaires et légales nationales font l'objet d'une provision.

Plans de paiements en actions

Le Groupe peut mettre en œuvre des plans d'options de souscription d'actions ou des plans d'actions gratuites, et pour lesquels il reçoit en contrepartie des services de la part de ses employés et dirigeants.

L'application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » conduit à comptabiliser une charge au titre des plans d'actions gratuites attribués et autres compléments de rémunération en actions accordés par le Groupe à ses salariés et dirigeants.

La juste valeur des services rendus par les salariés et dirigeants en échange de l'octroi de ces plans est comptabilisée en charges, conformément à la norme IFRS 2. Le montant total à comptabiliser en charges de personnel correspond à la juste valeur des instruments octroyés. La juste valeur est calculée en retenant la valeur du cours de l'action au jour de l'attribution et le rendement anticipé des dividendes.

Les conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché ou qui sont des conditions de services sont intégrées aux hypothèses sur le nombre d'instruments susceptibles de devenir

exercibles. La dépense totale est reconnue sur la période d'acquisition des droits, qui est la période durant laquelle toutes les conditions d'acquisition des droits spécifiés doivent être satisfaites. À la fin de chaque exercice, l'entité réexamine le nombre d'instruments susceptibles de devenir exercibles. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations.

Plans réglés en instruments de capitaux propres :

Lorsque les plans sont réglés en instruments de capitaux propres, la juste valeur de ces plans à leur date d'attribution est comptabilisée comme une charge avec contrepartie directe en capitaux propres sur la période pendant laquelle l'avantage est acquis et le service rendu.

Lorsque les instruments sont exercés, la Société émet des actions nouvelles. Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes Capital (valeur nominale) et Primes d'émission, nettes des coûts de transaction directement attribuables.

Plans réglés en trésorerie ou pour lesquels il existe un engagement de liquidité de la part du Groupe :

Lorsque les plans sont réglés en trésorerie, la juste valeur de ces plans à leur date d'attribution est comptabilisée comme une charge avec contrepartie en dettes (« Autres fonds actionnaires »). Lorsque les instruments sont exercés, la Société verse en trésorerie les montants dus et réduit la dette correspondante. Il n'y a pas de plan d'actions gratuites en vie sur l'exercice.

Provisions pour risques

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, résultant d'événements passés, évaluable de façon fiable et qui à terme se traduira par une sortie de ressources.

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus. La provision est évaluée à la valeur actuelle du montant le plus faible entre les coûts prévus pour la terminaison du contrat et les coûts nets estimés pour l'achèvement du contrat. Avant que la provision soit établie, le Groupe comptabilise toute perte de valeur sur les actifs associés à ce contrat.

Dans le cadre de l'acquisition du groupe Cape, le Groupe ALTRAD a intégré dans ces comptes des provisions pour maladies professionnelles. Une provision a été constituée pour les coûts que le Groupe s'attend à encourir au titre des réclamations actuelles et futures pour maladies professionnelles, dans la mesure où ces coûts peuvent être estimés de manière fiable. La provision comprend le coût des réclamations qui devraient être faites en vertu du « Scheme of Arrangements » et d'autres réclamations pour maladies professionnelles (voir Note 2.2).

Ces provisions sont actualisées si l'impact en est significatif. Les provisions constatées au cours de l'exercice par le Groupe n'ont pas fait l'objet d'actualisation, hormis celles concernant les Indemnités de fin de Carrière constatées (conformément à IAS 19 révisée) et les maladies professionnelles.

2.3.2 Eléments du compte de résultat

Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sectorielle suit l'organisation interne du Groupe telle que présentée à la Direction générale. Le Groupe a choisi de présenter les informations par les Pôles d'activité et aucun regroupement supplémentaire n'a été réalisé par rapport au reporting interne.

Les informations communiquées dans les tableaux relatifs à l'information sectorielle sont présentées selon les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour les états financiers consolidés du Groupe.

Au sein du Groupe Altrad, il est possible de distinguer deux grands Pôles d'activité correspondant à des segments de reporting : **Le Pôle Services et le Pôle Equipement**.

Le Pôle Services se définit comme suit :

- Offre récurrente à l'industrie multi-services et multi techniques (nouveaux projets et maintenance pour allonger la durée de vie des actifs existants)
- Offre des solutions d'accès, de traitement de surface, d'isolation, de maintenance de systèmes mécaniques, de peinture et revêtements.

Le Pôle Equipement se définit comme suit :

- Conception, fabrication, vente et location de structures à destination du BTP, de l'industrie et des collectivités

Les activités de Holding dite « Corporate » ne répondent pas à la définition de secteurs opérationnels et sont donc présentées en réconciliation dans la colonne « Support ».

Les actifs sectoriels comprennent les « Actifs non courants », (à l'exception des « Impôts différés actifs » et des « Titres Mis en équivalence »), ainsi que les « Stocks et en-cours », les « Clients », et les « Autres Actifs non Courants ».

Les passifs sectoriels incluent les « Provisions et Avantages au personnel », les « Fournisseurs », les « Autres Passifs courants » et « Autres Passifs non courants ».

Les actifs, passifs sectoriels et, le résultat sectoriel, incluent directement les éléments attribuables à chaque secteur pour autant que ceux-ci puissent être alloués sur une base raisonnable.

Chiffre d'affaires

En application de la norme IFRS 15, la comptabilisation du chiffre d'affaires doit refléter le transfert du contrôle des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la rémunération que le vendeur s'attend à recevoir. Le revenu doit être comptabilisé dès lors que le transfert du contrôle des biens ou services se fait en faveur du tiers ou au fur et à mesure de la réalisation des obligations de prestation lorsqu'elles sont remplies progressivement. Les contreparties variables sont intégrées dans le montant de la rémunération lorsqu'il est hautement probable qu'il n'y ait pas d'ajustement significatif à la baisse dans le futur.

Au sein du pôle Equipement du Groupe, les principales sources de revenu sont les ventes de biens ainsi que les revenus issus des contrats de location (traités selon la norme IFRS 16). Le chiffre d'affaires issu des ventes de biens est reconnu lorsqu'il y a transfert

à l'acheteur du contrôle des biens pour un montant net de tout rabais, remises, ristournes, de remises forfaitaires annuelles et d'escomptes financiers accordés. Les clients n'ont généralement aucun droit de retour sur les produits vendus. Le Groupe ne propose pas de garantie supplémentaire ou optionnelle au-delà de la garantie légale ou usuelle couvrant les défauts d'élaboration ou de fabrication des produits livrés. En conséquence, aucune obligation de performance distincte n'est reconnue à ce titre. Les rabais, remises et ristournes, les pénalités ou prime de performance liées aux retards ou volumes sont pris en compte dans le prix du contrat dès qu'ils sont hautement probables.

Les revenus issus des contrats de location opérationnelle sont comptabilisés en conformité avec la norme IFRS 16 côté bailleur, et reconnus en chiffre d'affaires sur une base linéaire sur la durée du contrat. Les actifs sont maintenus en immobilisations corporelles, car les contrats de location ne transfèrent pas la quasi-totalité des risques et avantages des biens.

Au sein du pôle Services, le Groupe offre des prestations de services dans le cadre de contrats de maintenance ou de construction et rénovation.

Le chiffre d'affaires issu des contrats de maintenance, qu'ils soient composés d'une ou plusieurs obligations de performance, est reconnu mensuellement sur la base des services effectivement réalisés pour le client et des prix spécifiés dans les contrats. Ces contrats font généralement l'objet d'une facturation périodique (généralement mensuelle) des prestations réalisées pour le client.

Dans le cadre des prestations de services liés à des contrats de construction et rénovation, le Groupe fournit généralement plusieurs services hautement interdépendants qui constituent une obligation de performance unique. Les produits liés à ces contrats et leurs coûts associés sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré de l'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture de la période présentée. Les produits du contrat comprennent le montant initial convenu dans le contrat majoré des modifications dans les travaux prévus au contrat, les réclamations et paiements incitatifs, dans la mesure où il est hautement probable qu'elles donneront lieu à des revenus et peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts correspondent à toutes les dépenses liées, directement à des projets spécifiques et, à une affectation des frais généraux fixes et variables générés dans les activités contractuelles du Groupe basés sur une capacité de fonctionnement normal. Le degré d'avancement est mesuré :

- Soit par le rapport existant entre les coûts encourus pour les travaux exécutés à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat
- Soit par les mesures physiques ou études permettant d'évaluer le volume des travaux ou services effectivement réalisés.

La marge réalisée progressivement en fonction du degré d'avancement des obligations de prestations est comptabilisée seulement lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable. Lorsque le total des coûts du contrat est supérieur au total des produits du contrat, le Groupe comptabilise une perte à terminaison en charge de l'exercice, indépendamment de l'avancement et en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation, dans la mesure où ils sont hautement probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées en provisions au passif de l'état de la situation financière consolidée.

Les réclamations auprès des clients sont des réclamations faites pour des travaux en dehors des conditions contractuelles et, en tant

que telles, ne sont comptabilisées en revenus qu'une fois acceptées par le client.

La composante financement des contrats avec les clients du Groupe est non significative en raison des dispositifs contractuels en place.

Un actif sur contrat est un droit de la société d'obtenir une contrepartie en échange de biens ou de services qu'elle a fournis à un client quand ce droit est conditionné à un autre élément que l'écoulement du temps. Ils représentent les montants des prestations effectuées par le Groupe mais non encore facturées. Ces actifs sont essentiellement des créances à l'avancement issues des contrats reconnus à l'avancement. Ils sont présentés au bilan sur la ligne Créances Clients et Actifs sur contrats. Un passif sur contrat est une obligation de la société de fournir à un client des biens ou services pour lesquels l'entité a reçu une contrepartie de la part du client. Les passifs de contrat courants et non courants correspondent essentiellement aux montants déjà réglés par les clients et pour lesquels le Groupe n'a pas encore effectué les prestations (passifs constatés d'avance). Ces passifs sont reconnus en chiffre d'affaires lorsque le Groupe a réalisé les prestations. Ils sont présentés au passif sur la ligne Autres passifs courants. Pour chaque contrat individuel, la société doit présenter un montant net à l'actif ou au passif.

Cessions de matériel d'occasion issu du parc locatif

Dans le compte de résultat consolidé, les produits de cessions de matériel d'occasion initialement loué aux clients sont comptabilisés en chiffre d'affaires car le Groupe estime que cette activité fait partie intégrante de ses activités ordinaires. La valeur nette comptable de ces immobilisations est enregistrée en coût des matières et marchandises consommées.

Ils comprennent également du matériel d'échafaudages pour 52,1 M€ sur l'exercice qui sont nouvellement loués par les clients, qui étaient à l'origine destinés à la vente dans les stocks au bilan des comptes consolidés. Dans ces sociétés dont l'activité est la location-vente, le processus de comptabilisation dans les comptes consolidés est de déclarer en stock ce matériel destiné à la vente, dans un deuxième temps, il est transféré selon les références nécessaires dans le parc locatif en immobilisations.

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, les cessions de matériel d'occasion dans le cadre de l'exploitation ainsi que la valeur nette comptable des biens cédés impactent directement les flux opérationnels de trésorerie sur la ligne « plus et moins-values de cession ».

Coûts de restructuration et traitement de la sous-activité

La crise économique persistante conduit à restructurer et à réorganiser l'activité en vue d'adapter l'outil de production aux nouvelles contraintes du marché. Toutefois, par comparaison entre l'activité réelle et l'activité normale, il subsiste pour certaines entités du groupe une charge de sous-activité.

Les effets de la sous-activité ont été quantifiés dans les comptes consolidés comme indiqué ci-dessous. Ainsi, la sous-absorption des charges fixes dans une société de production du Groupe Altrad peut être mesurée en fonction de l'évolution des quantités produites.

La charge fixe globale de sous-activité s'établit selon la formule suivante :

$$\text{Charges fixes} \times [1 - ((\text{Quantité produite en N} / \text{Capacité productive maximale}) / \text{Taux normatif})]$$

Où :

- Les charges fixes, par opposition aux charges variables, sont les charges qui ne varient pas en fonction du niveau d'activité ;
- La quantité produite en N est exprimée en tonnes ou en unités ;
- La capacité productive maximale correspond à la quantité (exprimée en tonnes ou en unités) qui serait produite par 3 équipes travaillant chacune 5 jours sur 7 pendant 8 heures ;
- Le taux normatif s'entend du taux d'utilisation maximal du site de production compte tenu des restructurations en cours et pondéré des effets d'aléas ou de restrictions techniques pouvant intervenir dans le processus de fabrication.

Les coûts de restructuration sont constitués de :

- Charges de personnel : indemnités de licenciements économiques, coûts de transactions réalisées avec les salariés pour leur départ, coût du chômage partiel ;
- Coûts de fermetures de site composés du coût de matériel, coût de fin de contrat.

Autres produits et charges opérationnels non courants

Afin de faciliter la communication sur son niveau de performance opérationnelle récurrente, et conformément à la recommandation CNC n°2009-R-03 du 2 juillet 2009, le Groupe a choisi de présenter une ligne intermédiaire au sein du compte de résultat intitulée "Résultat opérationnel courant", permettant d'isoler l'impact des produits et charges opérationnels non courants, correspondant à des événements inhabituels et peu fréquents.

Impôts sur le résultat

Le Groupe applique depuis le 1er janvier 2019 l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat ». Cette interprétation clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation de l'impôt, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement comptable en résultat. Conformément aux options de transition offertes par l'interprétation, le Groupe a reconnu l'effet cumulatif de la première application en capitaux propres.

Résultat par action

Le résultat par action est présenté conformément à IAS 33 « Résultat par actions ». Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de l'entité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent les OBSA et ORA émises par le Groupe au cours des exercices 2014/2015 et 2015/2016 ainsi que les actions gratuites en cours d'acquisition.

2.3.3 Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est présenté en conformité avec la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie » et présente une

ventilation des flux de trésorerie entre activités opérationnelles, activités d'investissement et activités de financement.

2.3.4 Conversion des transactions réalisées en devises étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la société mère du Groupe.

Les comptes des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- Les éléments d'actif et de passif sont convertis en euros aux taux de change à la clôture de l'exercice ;
- Les capitaux propres sont convertis aux taux historiques ;
- Les postes du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie sont convertis aux taux moyens sur la période.

Les écarts de conversion résultant de l'application de cette méthode figurent dans un poste spécifique des autres éléments du résultat global.

Les transactions libellées en devises sont converties en euros en appliquant le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en euros aux taux de change en vigueur à la date de clôture, les différences de change qui en résultent sont comptabilisées dans le compte de résultat en gains ou pertes de change.

Les différences de change relatives à un élément monétaire qui, en substance, fait partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère consolidée, sont inscrites dans les capitaux propres (dans le poste « réserves de conversion ») jusqu'à la cession ou la liquidation ou le remboursement de cet investissement net. Ce traitement concerne principalement les filiales du sous-groupe Prezioso (Prezioso Angola, Prezioso do Brazil, Linjebbygg Norway AS).

Ci-dessous les cours de change des devises les plus représentées dans le Groupe, au 31 août 2024 :

		Taux ouverture	Taux moyen	Taux de clôture
AUD	Dollar Australien	0,595770	0,607502	0,613459
AZM	Manat Azerbaïdjanais	0,544339	0,544520	0,528896
GBP	Livre sterling britannique	1,166616	1,166892	1,188778
USD	Dollar américain	0,920132	0,925284	0,901957
AOA	KWANZA ANGOLAIS	0,001117	0,001099	0,000998

Le chiffre d'affaires par devise est indiqué à la note 16.

2.4 Modifications opérées sur l'état de la situation financière initialement publiée au titre de l'exercice clos le 31 août 2023

Finalisation de l'affectation des justes valeurs relatives à l'acquisition de la société Prefal

Le 1er janvier 2023, Altrad a acquis auprès du Groupe Bilfinger la société Prefal Isolamentos térmicos unipessoal Lda. Il s'agit de l'une des sociétés les plus actives et dynamiques sur le marché de l'isolation industrielle et dans l'industrie des échafaudages, opérant au Portugal et en France.

Cette transaction marque une nouvelle étape dans le développement d'Altrad, car cette acquisition renforcera l'offre industrielle du Groupe dans les activités d'isolation, de protection passive contre l'incendie et d'échafaudage.

L'entreprise opère depuis plus de six décennies et, en moyenne, ses activités génèrent un chiffre d'affaires annuel d'environ 20 millions d'euros grâce à 250 employés.

La société est consolidée à 100% dans les comptes du Groupe Altrad à compter du 1er janvier 2023. Le prix d'acquisition des titres s'élève à 8,9 M€. Le protocole d'achat ne prévoit pas de complément de prix.

Au 31 août 2023, l'affectation des justes valeurs des actifs et des passifs acquis, ainsi que le calcul définitif du goodwill, n'avaient pas été finalisés conformément au délai de 12 mois accordé par IFRS 3.

Ainsi, le goodwill provisoire était positif et s'élevait à 4,1 M€ au 31 août 2023.

Calcul du goodwill définitif de Prefal :

(En K€)	K€
Goodwill provisoire au 31 août 2023	4 072
Correction bilan d'ouverture	2 750
Goodwill définitif au 31 Août 2024	6 822

La finalisation de l'évaluation des justes valeurs des actifs et des passifs acquis aboutit à un goodwill définitif de 6,8 M€ au 31 août 2024. Ces ajustements rétrospectifs concernent principalement les provisions de pertes sur contrat.

Il n'y a pas eu d'impôts différés constatés pour l'évaluation des justes valeurs au bilan.

Acquisition du groupe Ausgroup

Le 1er janvier 2023, Altrad a acquis le groupe AusGroup qui possède des bureaux dans toute l'Australie-Occidentale et propose une gamme de services de fabrication, d'accès, de construction et de maintenance à destination des secteurs de l'énergie, des ressources, de l'industrie et des services publics. Ses services spécialisés incluent l'entretien intégré, la construction et la fabrication, les travaux mécaniques, les échafaudages et l'accès par corde, l'isolation industrielle, la peinture et la protection incendie, l'électricité et l'instrumentation et la soudure spécialisée.

Avec plus de 1 000 employés et un chiffre d'affaires de 200 MAUD (130,7 M€), et grâce à l'acquisition de Valmec en 2021, nous avons maintenant une empreinte et une force de frappe encore plus grandes en Australie, ce qui nous permet d'élargir notre offre de services et de renforcer davantage nos relations avec nos clients.

Le groupe est consolidé à 100% dans les comptes du groupe Altrad à compter du 1er janvier 2023. Le prix d'acquisition des titres s'élève à 8 MAUD soit 5,5 M€.

Au 31 août 2023, l'affectation des justes valeurs des actifs et des passifs acquis, ainsi que le calcul définitif du goodwill, n'avaient pas été finalisés conformément au délai de 12 mois accordé par IFRS 3.

Ainsi, le goodwill provisoire était positif et s'élevait à 14,7 MAUD soit 8,7M€ au 31 août 2023.

Calcul du goodwill définitif d'Ausgroup :

(En KAUD)	KAUD
Goodwill provisoire au 31 août 2023	14 718
Correction bilan d'ouverture	2 864
Goodwill définitif au 31 Août 2024	17 582

La finalisation de l'évaluation des justes valeurs des actifs et des passifs acquis aboutit à un goodwill définitif de 17,5 MAUD soit 10,5 M€ au 31 août 2024. Ces ajustements rétrospectifs concernent principalement les provisions de pertes sur contrat.

Il n'y a pas eu d'impôts différés constatés pour l'évaluation des justes valeurs au bilan.

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/08/2023 Publié		Finalisation de l'évaluation des justes valeurs des actifs et passifs acquis - IFRS3 rétrospectivement		31/08/2023 Corrigé
		Brut	Amortissement Dépréciation	Net	Net	Net
Goodwill	4	1 780 659	(207)	1 780 452	4 489	1 784 941
Autres immobilisations incorporelles	5	248 244	(120 798)	127 446	0	127 446
Immobilisations corporelles	5	1 998 931	(1 395 026)	603 905	0	603 905
Droit d'utilisation	6	480 504	(257 663)	222 842	0	222 842
Actifs financiers et autres actifs non courants	7.1	43 920	(16 139)	27 781	0	27 781
Participations dans les mises en équivalence	7.2	6 853	0	6 853	0	6 853
Actifs d'impôts différés	8.3	118 716	0	118 716	0	118 716
Actifs non courants		4 677 827	(1 789 832)	2 887 995	4 489	2 892 484
Stocks	10	274 341	(28 333)	246 008	0	246 008
Créances clients et actifs sur contrats	11	1 361 711	(81 126)	1 280 584	0	1 280 584
Impôts courants	11	18 345	0	18 345	0	18 345
Autres actifs courants	11	258 517	(22 559)	235 958	0	235 958
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie	12.1	1 312 563	(8)	1 312 555	0	1 312 555
Actifs courants		3 225 476	(132 026)	3 093 451	0	3 093 451
Actifs destinés à être cédés		77		77		77
TOTAL ACTIF		7 903 380	(1 921 857)	5 981 523	4 489	5 986 012

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/08/2023 Publié		PREFAL	AUSGROUP	31/08/2023 Corrigé
		Net				Net
Goodwill	4	1 780 452		2 750	1 739	1 784 941
Autres immobilisations incorporelles	5	127 446				127 446
Immobilisations corporelles	5	603 905				603 905
Droit d'utilisation	6	222 842				222 842
Actifs financiers et autres actifs non courants	7.1	27 781				27 781
Participations dans les mises en équivalence	7.2	6 853				6 853
Actifs d'impôts différés	8.3	118 716				118 716
Actifs non courants		2 887 995		2 750	1 739	2 892 484
Stocks	10	246 008				246 008
Créances clients et actifs sur contrats	11	1 280 584				1 280 584
Impôts courants	11	18 345				18 345
Autres actifs courants	11	235 958				235 958
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie	12.1	1 312 555				1 312 555
Actifs courants		3 093 451		0	0	3 093 451
Actifs destinés à être cédés		77				77
TOTAL ACTIF		5 981 523		2 750	1 739	5 986 012

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/08/2023 Publié	Finalisation de l'évaluation des justes valeurs des actifs et passifs acquis - IFRS3 rétrospectivement	31/08/2023 Corrigé
Capital et primes d'émission	17.2	367 259	0	367 259
Réserves		655 033	0	655 033
Résultat de l'exercice part du Groupe		72 605	0	72 605
Intérêts non assortis de contrôle	17.3	5 921	0	5 921
Capitaux propres		1 100 818	0	1 100 818
Autres Fonds Actionnaires	12.3	47 110	0	47 110
Dettes financières non courantes	12.1	1 244 402	0	1 244 402
Dette de loyer non courante	12.1	169 772	0	169 772
Provisions et avantages sociaux non courants	18	489 161	0	489 161
Autres passifs non courants	20	139 526	0	139 526
Passifs d'impôts différés	8.3	57 780	0	57 780
Passifs non courants		2 147 751	0	2 147 751
Dettes financières courantes	12.1	664 546	0	664 546
Dette de loyer courante	12.1	58 215	0	58 215
Provisions et avantages sociaux courants	18	93 812	4 489	98 301
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	19	1 011 220	0	1 011 220
Impôts courants	19	42 822	0	42 822
Autres passifs courants	19	862 340	0	862 340
Passifs courants		2 732 954	4 489	2 737 443
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		5 981 523	4 489	5 986 012

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/08/2023 Publié	PREFAL	AUSGROUP	31/08/2023 Corrigé
Capital et primes d'émission	17.2	367 259			367 259
Réserves		655 033			655 033
Résultat de l'exercice part du Groupe		72 605			72 605
Intérêts non assortis de contrôle	17.3	5 921			5 921
Capitaux propres		1 100 818	0	0	1 100 818
Autres Fonds Actionnaires	12.3	47 110			47 110
Dettes financières non courantes	12.1	1 244 402			1 244 402
Dette de loyer non courante	12.1	169 772			169 772
Provisions et avantages sociaux non courants	18	489 161			489 161
Autres passifs non courants	20	139 526			139 526
Passifs d'impôts différés	8.3	57 780			57 780
Passifs non courants		2 147 751	0	0	2 147 751
Dettes financières courantes	12.1	664 546			664 546
Dette de loyer courante	12.1	58 215			58 215
Provisions et avantages sociaux courants	18	93 812	2 750	1 739	98 301
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	19	1 011 220			1 011 220
Impôts courants	19	42 822			42 822
Autres passifs courants	19	862 340			862 340
Passifs courants		2 732 954	2 750	1 739	2 737 443
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		5 981 523	2 750	1 739	5 986 012

NOTE 3 EVOLUTION DE LA COMPOSITION DU GROUPE

3.1 Variations du périmètre de consolidation 2023/2024

Comme indiqué en Note 1.1 Opérations de regroupement d'entreprises, le groupe a procédé à plusieurs acquisitions au cours de l'exercice 2024.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, le Groupe applique la méthode dite de l'acquisition.

A la date d'acquisition, le goodwill correspond à la somme de la contrepartie transférée (prix d'acquisition) et des participations ne donnant pas le contrôle, minorée du montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs acquis et passifs repris identifiables et, le cas échéant, de la réévaluation à la juste valeur de la part antérieurement détenue.

Lors de chaque regroupement d'entreprises, la norme IFRS 3 révisée offre le choix entre une évaluation des participations ne donnant pas le contrôle :

- à la juste valeur (c'est-à-dire avec un goodwill alloué à ces derniers, selon la méthode dite du « goodwill complet ») ;
ou
- à leur quote-part dans la juste valeur des seuls actifs et passifs identifiables de la société acquise (c'est-à-dire sans goodwill affecté aux participations ne donnant pas le contrôle, selon la méthode dite du « goodwill partiel »).

Le Groupe détermine au cas par cas l'option qu'il souhaite appliquer pour comptabiliser ces participations ne donnant pas le contrôle.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions (voir Note 5.2).

Les droits des participations ne donnant pas le contrôle sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise.

L'exercice 2023/2024 a enregistré les variations de périmètre suivantes :

en K€	31 août 2024
Acquisition	Altrad Servizi Italia
Date de prise de contrôle	12/12/2023
Prix d'acquisition	8 141
Actifs incorporels	16
Actifs corporels	6 089
Droit d'utilisation	
Actifs financiers et autres actifs non courants	
Participations dans les mises en équivalence	
Actifs d'impôts différés	
Actifs non courants	6 106
Autres actifs courants	5 339
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie (a)	4 066
Actifs courants	9 405
Dettes financières non courantes	
Dette de loyer non courante	
Provisions et avantages sociaux non courants	
Autres passifs non courants	
Passifs d'impôts différés	
Passifs non courants	-
Dettes financières courantes	
Dette de loyer courante	
Provisions et avantages sociaux courants	716
Autres passifs courants	6 318
Passifs courants	7 034
Intérêts minoritaires	6 661
Total actif net à 100%	1 816
Goodwill	6 325

Acquisition du groupe Edilservizi Piacenza SRL

Le prix d'acquisition des titres s'élève à 8,1 M€.

Une option d'achat sur les 45% des minoritaires a été signée et a été comptabilisée en dette pour un montant de 6,7 M€.

Le goodwill correspondant a ainsi été évalué provisoirement au 31 août 2024 à 6,3 M€. Le calcul définitif de l'écart d'acquisition, sera finalisé dans le respect du délai de 12 mois accordé par IFRS3 révisée.

La contribution de la société au chiffre d'affaires et au résultat consolidé part groupe s'élève respectivement, au 31 août 2024, à 10,9 M€ et à 1,5 M€. La société a contribué sur la période du 12 décembre 2023 au 31 Août 2024).

Transmission Universelle de Patrimoine Polygone Managers et Archimède Managers

Par des décisions en date du 24 novembre 2023, publiées le 27 novembre 2023, Altrad Investment Authority a décidé la dissolution sans liquidation avec transmission universelle de leur patrimoine de ses deux filiales Polygone Managers et Archimède Managers détenues à 100% conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Les deux filiales ont été radiées le 11 janvier 2024. Ces opérations sont

sans incidences sur les comptes de l'exercice clos au 31 août 2024.

Cession

Le 27 novembre 2023, Endel a cédé 40% d'Endel Réunion pour un montant de 732 k€. Une option de rachat de participations a été signée concomitamment et comptabilisée en dettes pour 732 K€, il n'y a donc pas eu de perte de contrôle sur l'exercice.

Déconsolidation de la Russie

Cf note 1.2 Opérations sur le périmètre existant.

3.2 Trésorerie nette sur acquisitions 2024

en K€	31 août 2024
Altrad Services Italia - Trésorerie d'ouverture	4 067
Altrad Services Italia - Prix d'acquisition	(8 296)
Beerenberg - Prix d'acquisition	(14 273)
RMDK India - Rachat actions propres	2 251
RUSSIE- Sortie de trésorerie d'ouverture	(8 469)
Autres	121
Tréso.nette / acquisitions & cessions de filiales	(24 600)

3.3 Rappel des variations de périmètre de l'exercice 2022/2023

L'exercice 2022/2023 a enregistré les variations de périmètre suivantes :

en K€	31 août 2023			
	Babcock	Ausgroup	Prefal	Remo intérim
Acquisition				
Date de prise de contrôle	25/09/2022	01/01/2023	01/01/2023	19/07/2023
Prix d'acquisition	31,6	5,5	8,9	1,82
Actifs incorporels	2,4	0,6		
Actifs corporels	7,2	3,0	3,1	0,01
Droit d'utilisation	18,6	3,1		
Actifs financiers et autres actifs non courants	3,7		2,6	
Participations dans les mises en équivalence				
Actifs d'impôts différés	21,6	5,8		
Actifs non courants	53,5	12,5	5,7	0
Autres actifs courants	125,8	27,7		2,0
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie (a)	- 11,3	5,8		0,3
Actifs courants	114,5	33,5	-	2,3
Dettes financières non courantes				
Dettes de loyer non courante	18,5	4,4		
Provisions et avantages sociaux non courants	14,6	0,4	0,7	
Autres passifs non courants	- 78,2	0,1		
Passifs d'impôts différés	1,0	2,1		
Passifs non courants	- 44,1	7,0	0,7	-
Dettes financières courantes	34,1			
Dettes de loyer courante	2,4	1,1		
Provisions et avantages sociaux courants	24,5	14,6		
Autres passifs courants	207,9	27,5		2
Passifs courants	268,9	43,2	-	1,7
Intérêts minoritaires	- 23,0			
Total actif net à 100%	- 33,8	- 4,2	5,0	0,6
Goodwill	65,4	9,7	4,0	1,4

a) Inclut les découverts bancaires et autres concours bancaires.

Acquisition du groupe Remo Intérim

Le 19 juillet 2023, le Groupe a fait l'acquisition de 70% des parts de la société REMO INTERIM. Endel a signé une option d'achat sur les 30% des minoritaires. La promesse n'est pas croisée et ne permet donc pas la comptabilisation à 100% de la filiale au niveau du pourcentage d'intérêts. Néanmoins le pourcentage de contrôle peut être établi à 100% car l'option est exerçable à tout moment.

La société est consolidée à 100% dans les comptes du Groupe Altrad à compter du 1^{er} août 2023. Le prix d'acquisition des titres s'est élevé à 1,8 M€.

Aucun ajustement de la juste valeur des actifs et passifs n'a été effectué, la situation nette d'ouverture s'élève à 0,5 M€.

Le goodwill correspondant a ainsi été évalué provisoirement au 31 août 2023 à 1,4 M. Le calcul définitif de l'écart d'acquisition, est désormais finalisé dans le respect du délai accordé par IFRS 3. Aucun ajustement du goodwill au 31 août 2024 n'est constaté.

La contribution de la société Remo Intérim au chiffre d'affaires et au résultat consolidé part groupe s'élevait respectivement, au 31

août 2023, à 0,1 M€ et à 40k€. Elle a contribué sur le dernier mois de l'exercice (19 juillet 2023 au 31 août 2023).

Acquisition du groupe Prefal

Le 1er janvier 2023, Altrad a acquis auprès du Groupe Bilfinger la société Prefal Isolamentos térmicos unipessoal Lda. Il s'agit de l'une des sociétés les plus actives et dynamiques sur le marché de l'isolation industrielle et dans l'industrie des échafaudages, opérant au Portugal et en France.

Cette transaction a marqué une nouvelle étape dans le développement d'Altrad, car cette acquisition renforcera l'offre industrielle du Groupe dans les activités d'isolation, de protection passive contre l'incendie et d'échafaudage.

L'entreprise opère depuis plus de six décennies et, en moyenne, ses activités génèrent un chiffre d'affaires annuel d'environ 20 millions d'euros grâce à 250 employés.

La société est consolidée à 100% dans les comptes du Groupe Altrad à compter du 1er janvier 2023. Le prix d'acquisition des titres s'est élevé à 8,9 M€ (cf. note 3.3). Le protocole d'achat ne prévoit pas de complément de prix. La trésorerie nette disponible du groupe à la date d'acquisition était de 0,2 M€.

Le bilan d'ouverture comptabilisé dans le périmètre Altrad a été corrigé de 0,8 M€ (impact cumulé sur la situation nette), afin de tenir compte de l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs. La situation nette d'ouverture s'élève à 4,8 M€.

Le goodwill correspondant a ainsi été évalué provisoirement au 31 août 2023 à 4,1 M€. Le calcul définitif de l'écart d'acquisition, est désormais finalisé dans le respect du délai accordé par IFRS 3. Aucun ajustement du goodwill au 31 août 2024 n'est constaté.

La contribution de la société Prefal au chiffre d'affaires et au résultat consolidé part groupe s'élevait respectivement, au 31 août 2023, à 16 M€ et à -1M€. Elle a contribué sur les 8 derniers mois de l'exercice (1 janvier 2023 au 31 août 2023).

Acquisition du groupe Doosan Babcock

Le 25 septembre 2022, le Groupe Altrad a acquis le groupe Doosan Babcock Ltd. Il s'agit d'un groupe fournisseur britannique de conception et de construction de projets, de maintenance d'usine et d'évaluation de l'intégrité des actifs pour l'industrie mondiale du pétrole et du gaz, de la pétrochimie, du nucléaire et des énergies renouvelables. 4 000 nouveaux collaborateurs ont été accueillis dans le Groupe Altrad, ce qui offre des opportunités de transfert de connaissances et de compétences.

Le groupe est consolidé à 100% dans les comptes du Groupe Altrad à compter du 1er octobre 2022. Le prix d'acquisition des titres s'élève à 27,96 M€ soit 31,60 M€. Le protocole d'achat ne prévoit pas de complément de prix. La trésorerie nette disponible de la société à la date d'acquisition était de -11.4 M€.

Le bilan d'ouverture comptabilisé dans le périmètre Altrad a été corrigé de 23,7 M€ (impact cumulé sur la situation nette), afin de tenir compte de l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs, notamment de 21,9 M€ de provision pour restructuration.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie, le Groupe Altrad ne valorise pas les marques des sociétés acquises, celles-ci devant être progressivement remplacées par la marque ombrelle ALTRAD.

L'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables s'élève à -29 M€ soit -33,8 M€. Le goodwill correspondant a ainsi été évalué provisoirement au 31 août 2023 à 56,9 M€ soit 65,4 M€. Le calcul définitif de l'écart d'acquisition, est désormais finalisé dans le respect du délai accordé par IFRS 3. Aucun ajustement du goodwill au 31 août 2024 n'est constaté.

La contribution du groupe Babcock au chiffre d'affaires et au résultat consolidé part groupe s'élevait respectivement, au 31 août 2023, à 493,6 M€ et à 10,1 M€. Le groupe a contribué sur les 11 derniers mois de l'exercice (1er octobre 2022 au 31 août 2023).

Acquisition du groupe Ausgroup

Le 1er janvier 2023, Altrad a acquis le groupe AusGroup qui possède des bureaux dans toute l'Australie-Occidentale et propose une gamme de services de fabrication, d'accès, de construction et de maintenance à destination des secteurs de l'énergie, des ressources, de l'industrie et des services publics. Ses services spécialisés incluent l'entretien intégré, la construction et la fabrication, les travaux mécaniques, les échafaudages et l'accès par corde, l'isolation industrielle, la peinture et la protection incendie, l'électricité et l'instrumentation et la soudure spécialisée.

Avec plus de 1 000 employés et un chiffre d'affaires de 200 MAUD (130,7 M€), et grâce à l'acquisition de Valmec en 2021, nous avons maintenant une empreinte et une force de frappe encore plus grandes en Australie, ce qui nous permet d'élargir notre offre de services et de renforcer davantage nos relations avec nos clients.

Le groupe est consolidé à 100% dans les comptes du groupe Altrad à compter du 1er janvier 2023. Le prix d'acquisition des titres s'élevait à 8 MAUD soit 5,5 M€.

Le bilan d'ouverture comptabilisé dans le périmètre Altrad a été corrigé de 3 MAUD (impact cumulé sur la situation nette), afin d'éliminer la plus-value du contrat de vente et cession-bail à Kwinana pour -3,1 MAUD nets d'impôts différés.

Au 31 août 2023 un goodwill a ainsi été calculé provisoirement à 14,7 MAUD soit 9,7M€ pour le groupe Ausgroup. Les calculs définitifs sont désormais finalisés dans le respect du délai accordé par IFRS 3. Un ajustement de goodwill pour 2 864 KAUD soit 1 740k€ est constaté, voir note 2.4.

La contribution du groupe Ausgroup au chiffre d'affaires et au résultat consolidé part groupe s'élève respectivement, au 31 août 2023, à 78,7 M€, et à 1 M€. Le groupe a contribué sur les 8 derniers mois de l'exercice 2023 (1er janvier 2023 au 31 août 2023).

Créations

Les créations sont sans incidence sur les capitaux propres du Groupe.

Liquidation

Liquidation des sociétés UAB Armari, Bragagnolo, et Workforce Logistics Pty au cours de l'exercice clos le 31 août 2023. Ces opérations n'ont pas eu d'incidence sur les capitaux propres du Groupe.

Fusion/ Apport partiel d'actif « APA »

« APA » des sociétés Altrad Environmental Services Offshore & Onshore Limited à la société Altrad Services Limited au 30 juin 2023.

« APA » de la société Altrad Energy Support Services Limited à la société Altrad Support Services Limited au 31 mai 2023.

« APA » de la société Altrad York Lining Limited à la société Altrad Services Limited au 30 juin 2023.

« APA » de la société Altrad Engineering Services Limited à la société Altrad Services Limited au 31 août 2023.

« APA » de la société NSG à la société Altrad Support Services au 31 août 2023.

« APA » de la société RMD Ireland et la société Altrad Generation H&S (Ireland) Ltd au 31 octobre 2022.

Fusion absorption de la société Altrad Betriebsvorrichtungen GmbH par la société Altrad Kiel Industrial Services GmbH au 1^{er} octobre 2022.

Ces opérations n'ont pas eu d'incidence sur les capitaux propres du Groupe.

3.4 Trésorerie nette sur acquisitions 2023

en K€	31 août 2023
BABCOCK- Prix d'acquisition	(32 808)
BABCOCK- Trésorerie d'ouverture	(11 363)
AUSGROUP- Prix d'acquisition	(5 040)
AUSGROUP- Trésorerie d'ouverture	5 834
REMO - Prix d'acquisition	(1 820)
REMO - Trésorerie d'ouverture	388
PREFAL- Trésorerie d'ouverture	2
Muehlan Danemark - Complément de prix	(6 200)
Autres	1 159
Trésor. nette de concours bancaires courants / acquisitions & cessions de filiales*	(49 848)

* entrée de trésorerie / (sortie de trésorerie)

NOTE 4 GOODWILL

Les goodwill se ventilent comme suit au 31 août 2024 :

en K€	Net
Solde à l'ouverture (1)	1 784 941
Variation de périmètre de l'exercice	6 325
Effets des variations de change	17 377
Autres	(41)
Solde à la clôture	1 808 601

(1) Des modifications ont été apportées aux comptes 2023 tels qu'ils avaient été initialement publiés, suite à la finalisation de l'affectation des justes valeurs comptabilisées en application de IFRS 3R dans le cadre de l'acquisition des sociétés Prefal et d'Ausgroup. (cf Note 2.4).

La variation des goodwill sur la période s'explique par l'acquisition d'Altrad services Italia (6,3M€) sur le pôle Services. Les effets des variations de change concernant principalement par l'appréciation de la Livre Sterling (GBP) par rapport à l'Euro.

Les goodwill se ventilent comme suit au 31 août 2024 :

en K€	31 août 2024		31 août 2023 (1)	
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Pôle Services	1 698 007	-	1 698 007	1 675 453
Pôle Equipement	111 409	(815)	110 594	109 489
Total Groupe	1 809 416	(815)	1 808 601	1 784 941

(1) Des modifications ont été apportées aux comptes 2023 tels qu'ils avaient été initialement publiés, suite à la finalisation de l'affectation des justes valeurs comptabilisées en application de IFRS 3R dans le cadre de l'acquisition des sociétés Prefal et d'Ausgroup. (cf Note 2.4).

Conformément à IAS 36, les goodwill ont fait l'objet d'un test de perte de valeur au 31 août 2024 afin de déterminer leurs valeurs recouvrables. Ce test est réalisé selon la méthode des flux nets de trésorerie futurs actualisés, et sur la base du prévisionnel d'exploitation 2024/2025, extrapolé pour les périodes futures des sociétés concernées. Les hypothèses du test de perte de valeur ont été revues au regard de la crise sanitaire mondiale et de son impact sur les résultats du Groupe au cours de l'exercice.

Le test de perte de valeur a été mis en œuvre selon les hypothèses suivantes :

L'appréciation de la valeur d'utilité se fonde sur l'évolution prévisionnelle des flux de trésorerie actualisés des pôles d'activités. Le Groupe considère ses activités regroupées en Pôles comme des segments de reporting, chaque segment correspondant à un regroupement d'UGT. Ainsi deux grands Pôles d'activité se distinguent au sein du Groupe Altrad : Le Pôle Services et le Pôle Equipement. Du fait de la multidisciplinarité métiers et des synergies entre UGT au sein d'un même pôle d'activité, il n'est pas possible de définir de plus petits groupes

identifiables d'actifs au sein des pôles d'activité dans le cadre des tests annuels de perte de valeur des goodwill. Les goodwill sont donc testés annuellement au niveau des Pôles Services et Equipement. Les goodwill des entités acquises sur la période n'ont pas été testés.

- La méthode prolonge sur quatre ans le flux de trésorerie du budget de l'année suivante selon un taux de croissance propre à chaque pôle d'activité, puis à l'infini selon un taux normatif de 2%.
- Les prévisionnels d'exploitation 2024/2025 ont été établis sur la base du budget 2024-2025 et ont été extrapolés pour la période 2025/2029 modélisant le retour progressif à un niveau d'activité précédant la crise sanitaire.

Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital pour l'exercice 2023/2024. Les taux d'actualisation s'établissent à 9,30% pour les activités du Pôle Services du Groupe et 8,60 % pour les activités du Pôle Equipement du Groupe (contre respectivement 9,90 % et 8,80 % en 2022/2023).

Compte tenu de ces hypothèses, les calculs de test de perte de valeur concluent à un excédent de valeur recouvrable par rapport à la valeur des actifs significatifs pour les deux pôles d'activité. Une hausse du taux d'actualisation de 0,5 point ou une baisse du taux de croissance normatif de 0,5 point n'entraîneraient pas de dépréciation complémentaire des

goodwill. Ces résultats sont conformes aux attentes du Groupe qui n'anticipe pas de diminution de valeur significative et définitive à terme. Un taux d'actualisation à 20,76% sur l'Equipement et 17,79% sur le Service ramènerait la valeur d'utilité à la valeur comptable.

Aucune dépréciation des goodwill n'a été constatée sur l'exercice.

NOTE 5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En K€	31 août 2024			31 août 2023
	Brut	Dépréciations et amortissements	Net	Net
Concessions, brevets & droits similaires	17 985	(17 825)	160	1 953
Logiciels	73 524	(62 803)	10 721	9 124
Marque	72 729	(15 943)	56 786	57 027
Autres immobilisations incorporelles (1)	96 105	(39 790)	56 315	59 341
Immobilisations incorporelles	260 343	(136 361)	123 982	127 446
Terrains	27 897	(4 914)	22 983	22 915
Constructions	194 382	(136 235)	58 147	60 450
Installations techniques, matériels et outillages	1 620 206	(1 137 050)	483 156	475 196
Autres immobilisations corporelles et en-cours (2)	202 117	(148 392)	53 725	45 345
Immobilisations corporelles	2 044 602	(1 426 591)	618 011	603 905
Total	2 304 945	(1 562 952)	741 993	731 351

(1) Les autres immobilisations incorporelles incluent notamment la clientèle pour 71 M€ en valeur brute et 51M€ en valeur nette.

(2) Les autres immobilisations corporelles et en-cours incluent notamment du matériel de transport, du matériel de bureau et du matériel informatique.

5.1 Variation des immobilisations incorporelles

En K€	Valeur Nette
Solde 31 août 2022	141 300
Acquisitions	3 908
Cessions, mises au rebut	(25)
Effets de variation de périmètre	3 024
Variation des dépréciations et amortissements	(21 405)
Effets des variations de change	501
Autres	142
Solde 31 août 2023	127 446
Acquisitions	13 104
Cessions, mises au rebut	(897)
Effets de variation de périmètre	18
Variation des dépréciations et amortissements	(17 321)
Effets des variations de change	1 868
Autres	(235)
Solde 31 août 2024	123 982

Les acquisitions de 13,1 M€ correspondent principalement à des investissements de logiciels et des outils informatiques d'exploitations.

Les tests de perte de valeur réalisés au 31 août 2024 ont conduit le Groupe à aucune dépréciation des marques.

5.2 Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels non amortissables (hors goodwill)

Dans la mesure où les marques du Groupe constituent des immobilisations à durée de vie indéterminée, celles-ci ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique et dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Les valeurs recouvrables des marques commerciales sont appréciées par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés calculés à partir de la méthode des redevances consistant à appliquer au chiffre d'affaires attendu par l'utilisation de la marque, un taux de redevance observé sur le marché pour des marques comparables.

- La méthode prolonge sur quatre ans le flux de trésorerie du budget de l'année suivante selon un taux de croissance propre à chaque pôle d'activité, puis à l'infini selon un taux normatif de 2%.
- Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital pour l'exercice 2023/2024. Les taux d'actualisation s'établissent à 9,30% pour les marques du Pôle Services du Groupe et 8,60 % pour celles du Pôle Equipement du Groupe (contre respectivement 9,90 % et 8,80 % en 2022/2023).

5.3 Variation des immobilisations corporelles

En K€	Valeur Nette
Solde 31 août 2022	577 996
Acquisitions	196 402
Cessions, mises au rebut	(42 189)
Effets de variation de périmètre	13 346
Variation des dépréciations et amortissements	(117 632)
Effets des variations de change	(13 902)
Reclassement	(10 117)
Solde 31 août 2023	603 905
Acquisitions	183 830
Cessions, mises au rebut	(50 268)
Effets de variation de périmètre	5 660
Variation des dépréciations et amortissements	(128 560)
Effets des variations de change	510
Reclassement	2 935
Solde 31 août 2024	618 011

Les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élèvent à 183,8 M€ pour l'exercice clos au 31 août 2024 principalement pour du matériel d'échafaudage pour un montant de -169,1 M€, des constructions inhérentes aux stockages du matériel et des en-cours de constructions de bâtiment d'exploitation et divers aménagements pour les besoins du groupe pour un montant total de -14,7 M€.

Les immobilisations sont ensuite amorties pour une durée moyenne de 8 ans dans les comptes consolidés (note 2.3.1).

Les variations de périmètre de l'exercice clos au 31 août 2024 sont relatives à l'acquisition de Altrad Services Italia (+6,5 M€ en valeur nette) et la déconsolidation de la filiale CAPE Sakhalin (-0.5k€ en valeur nette).

Les résultats nets des cessions et sorties d'actifs autres que du parc locatif sont enregistrés dans le poste « autres produits et charges opérationnels non courants ». (Cf. Note 24).

5.4 Variation des immobilisations corporelles

En K€	31 août 2024	31 août 2023
Acquisitions immobilisations corporelles	183 830	196 402
Dettes s./ acquisitions immobilisations corporelles	(141)	(1 269)
Décaisst / acquisition immobilisations corporelles	183 689	195 133
Acquisitions immobilisations incorporelles	13 104	3 908
Dettes s./ acquisitions immobilisations incorporelles	500	139
Décaisst / acquisition immobilisations incorporelles	13 604	4 047
Produits de cession d'immobilisations corporelles	16 327	14 113
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	(7)	-
Autres	(2 236)	2 775
Encaisst / cessions immos incorporelles et corporelles	14 084	16 888

Les autres mouvements correspondent à l'annulation de la plus-value sur les titres Endel Réunion pour 2,2M€.

5.5 Répartition géographique des immobilisations brutes

Valeurs Brutes en K€	Terrains	Bâtiments	Installations Industrielles	Autres Immobilisations Corporelles	Immobilisations en cours	Immobilisations incorporelles*	TOTAL
Afrique	378	646	29 657	4 094	249	115	35 139
Allemagne	6 664	18 844	68 850	13 375	-	8 105	115 839
Asia	-	12 990	149 847	19 987	3 246	26 784	212 853
Autres	1 933	14 207	125 119	5 035	283	8 066	154 644
Benelux	1 227	3 135	132 923	10 766	2 224	4 363	154 637
Caspienne	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	-	49	4 092	1 568	-	853	6 562
France	11 431	79 135	359 368	25 194	7 410	52 255	534 792
Middle East	-	17 093	267 541	34 133	704	2 495	321 967
Norvège	-	9	3 745	7 202	949	1 256	13 161
Pays Bas	-	6 478	5 470	4 482	-	223	16 653
Pologne	1 249	7 781	26 927	14 938	91	2 299	53 285
Portugal	4 550	2 010	14 139	6 519	288	935	28 441
UK	466	32 005	432 528	36 778	2 601	152 595	656 972
TOTAL	27 897	194 382	1 620 206	184 071	18 046	260 343	2 304 945

(*) Les immobilisations incorporelles concernent principalement les autres marques du groupe Altrad pour 73 M€, des logiciels pour 73 M€ et de la clientèle pour 71 M€

NOTE 6 DROIT D'UTILISATION

Conformément à l'application de la norme IFRS 16 appliquée à compter du 1^{er} septembre 2019, les contrats répondant à la définition d'un contrat de location selon IFRS 16 (contrat conférant le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour une période déterminée moyennant une contrepartie) génèrent la comptabilisation dans les comptes du Groupe d'un actif au titre du droit d'utilisation de l'actif loué.

Les droits d'utilisation comptabilisés concernent principalement des terrains, constructions et bureaux, des matériels de transport et des équipements, matériel nécessaire à la bonne exécution des opérations.

Décomposition par nature :

En K€	31 août 2024	31 août 2023
	Net	Net
Terrains et constructions	149 940	172 266
Installations techniques, matériels et outillages	21 104	14 767
Autres immobilisations corporelles et en-cours	58 941	35 808
Droit d'utilisation	229 985	222 842

Variation des droits d'utilisation sur l'exercice

En K€	Valeur Nette
Solde 31 août 2022	197 807
Acquisitions	64 476
Cessions droits d'utilisation	(7 903)
Effets de variation de périmètre	22 718
Variation des dépréciations et amortissements	(65 134)
Effets des variations de change	(3 962)
Reclassement	7 943
Autres	6 896
Solde 31 août 2023	222 842
Acquisitions	86 805
Cessions droits d'utilisation	(9 931)
Effets de variation de périmètre	166
Variation des dépréciations et amortissements	(78 907)
Effets des variations de change	1 365
Reclassement	1 716
Autres	5 931
Solde 31 août 2024	229 985

Les variations de périmètre de l'exercice clos au 31 août 2023 sont principalement relatives à l'acquisition du groupe Babcock (+18,6M€ en valeur nette) et du groupe Ausgroup (+3,1M€ en valeur nette). Les variations de périmètre de l'exercice clos au 31 août 2024 sont non significatives.

La ligne « Autres » correspond à l'impact relatif aux contrats de location dont la date d'effet est antérieure à l'exercice en cours.

Répartition géographique des droits d'utilisation

En K€	Valeur Brute	Dépréciations et amortissements	Valeur Nette
France	165 712	(120 739)	44 973
UK	148 294	(58 456)	89 839
Middle East	38 380	(25 911)	12 469
Benelux	21 419	(10 809)	10 609
Asia	33 541	(18 240)	15 301
Allemagne	40 285	(19 071)	21 215
Hollande	11 136	(5 381)	5 756
Pologne	11 686	(6 743)	4 942
Afrique	7 215	(6 159)	1 057
Norvège	6 800	(5 362)	1 438
Portugal	130	(78)	52
Espagne	2 976	(1 770)	1 206
autres	36 224	(15 096)	21 128
TOTAL	523 799	(293 814)	229 985

NOTE 7 ACTIFS FINANCIERS, AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET TITRES MIS EN EQUIVALENCE

7.1 Actifs financiers et autres actifs non courants

En K€	31 août 2024			31 août 2023
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Dépôts et Cautionnements	14 475	(153)	14 321	14 806
Titres de participations non consolidés	1 505	(1 281)	223	1 507
Autres	30 713	(13 626)	17 087	11 468
Total actifs financiers et autres actifs long terme nets	46 692	(15 061)	31 632	27 781

Les autres actifs financiers et actifs long terme en valeur nette intègre notamment 5,7 M€ au UK relatifs aux placements (IAS19) et une créance sur les projets ADYARD de 6,7 M€ dont le dénouement est à plus d'un an, ainsi que des créances fiscales de 13,5 m€ en Afrique qui sont dépréciées à 100%. Le solde correspond au charges constatée d'avance non courante sur les charges d'assurance de Babcock pour 4,2M€.

Le montant des titres de participation et les créances rattachées figurant au bilan pour un montant brut de 1,5 M€, concerne principalement une société dormante d'Endel au Maroc, une filiale de la filiale ACE, Jalmat Roumanie et une société en Russie. Ces titres de participation sont comptabilisés au coût amorti et les créances rattachées à des participations à leur valeur nominale.

Voir comptabilisation selon la note IFRS 9 en note 12.4.

7.2 Participations dans les mises en équivalence

Les titres mis en équivalence s'élèvent à 18 680 k€ au 31 août 2024 (contre 6 853 k€ au 31 août 2023) et correspondent aux sociétés suivantes :

en K€	Taux de détention	Contribution aux capitaux propres 31/08/2024	Contribution au résultat 31/08/2024	Chiffre d'affaires total (100%) au 31/08/2024
Entreprises associées				
Olio Cape, Malaisie	50%	103	-	-
Endel Trihom, France	34%	2 067	897	25 562
Endel Dynamic, France	30%	1 036	504	4 247
Sparrow BSM Engenharia Ltd , Brésil	50%	1 230	376	9 899
Beerenberg	24,70%	14 244	-	-
Titres mis en équivalence à l'actif		18 680	1 777	39 708

Toutes les sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence s'inscrivent dans le prolongement de l'activité opérationnelle du Groupe et sont donc rattachées à l'un des deux segments opérationnels.

Le groupe Altrad détient la société PZO Emdad à 49% et possède 65% d'intérêts. La société répond à la définition d'une co-entreprise selon la norme IFRS 11 et est donc consolidée selon la méthode de la mise en équivalence des titres de participation. Celle-ci présente une valeur de titre négative qui s'explique principalement par des pertes à terminaison sur contrat historiquement. Le chiffre d'affaires total de Prezioso Emdad s'élève à 23 M€ au 31 août 2024. Une dépréciation à hauteur de la contribution négative aux capitaux propres a été constatée dans les comptes pour 7 M€ en provision pour dépréciation de compte courant de la filiale.

NOTE 8 IMPOTS SUR LE RESULTAT

8.1 Détail de l'impôt comptabilisé en compte de résultat

En K€	31 août 2024	31 août 2023
Impôt courant	(82 116)	(211 655)
Impôt différé	(16 120)	(10 275)
Charge d'impôt	(98 236)	(221 931)

L'impôt courant est constitué principalement de l'impôt exigible sur la période pour 82 m€, cela concerne toutes les filiales du groupe y compris les charges et produits d'intégration fiscale sur les pays qui l'appliquent (principalement la France, le UK, l'Allemagne).

Un montant complémentaire de 4m€ concerne de l'impôt sans base d'impositions, applicable sur des filiales du groupe, et des pays dont une taxation minimale est obligatoire même en cas de déficits.

En 2024, une forte baisse est constatée, par rapport à l'année précédente, où une provision pour impôts principalement en France avait été constatée sur la société « Altrad Investment Authority » pour 163 m€. Au 31 août 2024, une provision additionnelle pour impôts a été constatée pour 8.4 m€, voir note 1.4.

L'impôt différé s'applique dans les comptes consolidés, il correspond aux charges et produits d'impôts dont l'exigibilité est à supporter sur les exercices postérieurs ou au cours des exercices précédents. L'augmentation de la charge d'impôts différés sur l'exercice, provient essentiellement des acquisitions réalisées en 2023, qui avaient générées des produits d'impôts en contre partie des opérations de restructuration et de la consommation de reports fiscaux déficitaires préalablement activés.

8.2 Situation fiscale

En France, les sociétés Altrad Investment Authority et Prezioso Linjebbygg Group étaient, jusqu'au 31 août 2023, les sociétés mères de deux groupes fiscalement intégrés.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2023, le capital social des anciennes sociétés mères a été indirectement acquis à plus de 95% par Altrad Participations.

En conséquence, les anciens groupes intégrés ont cessé d'exister au 31 août 2023, entraînant la sortie des sociétés membres des anciens groupes intégrés à compter de cette même date.

Au 1^{er} septembre 2023, la société Altrad Participations a opté pour une intégration fiscale de l'ensemble des entités constituant les anciens groupes intégrés, ainsi que des sociétés Archimede Managers, Polygone Managers, Endel, Endel SRA, Endel Reunion, Société Nouvelle Europepe, Teneo, Endel Logistics, Metal Control, SIRAE, Altrad Capico.

En France, par conséquent, ce régime fiscal s'applique désormais à la société mère Altrad Participations non consolidée.

La comptabilisation de l'impôt chez les filiales de AIA et pour elle-même, en tant que bénéficiaires, tient compte de l'impôt qui aurait été celui de la filiale si elle n'avait pas été intégrée. Quant, aux sociétés déficitaires sur l'exercice, elles ne constatent aucune charge ni produit d'impôt.

De plus, AIA n'étant plus la mère d'intégration, les créances et les dettes des sociétés membres bénéficiaires et déficitaires ne sont plus éliminés en consolidation : les créances et les dettes des sociétés membres bénéficiaires et déficitaires. Également, la différence entre ces deux montants et l'impôt dû par le groupe, correspondant à l'économie d'impôt générée par l'intégration fiscale, n'est plus comptabilisée dans les comptes du groupe.

Les filiales étrangères retiennent des options similaires lorsque les législations locales le permettent (notamment Allemagne, Australie, Pays-Bas et UK). La diminution de l'impôt courant 2024 correspond principalement à la provision pour impôts de 163 M€ comptabilisée en application du principe de prudence en N-1 (cf note 1.4).

8.3 Impôts différés

La variation d'impôts différés constatée au compte de résultat provient essentiellement des éléments suivants :

En K€	31 août 2024	31 août 2023
Différences fiscales temporelles	(4 293)	1 941
Consommations nettes de reports fiscaux déficitaires	(21 223)	17 113
IFRIC 23	15 179	(14 069)
Impôt différé sur JV des instruments financiers	2 096	(6 114)
Autres ajustements IFRS avec impact fiscal	(7 879)	(9 147)
(Charge) / Produit d'impôt différé	(16 120)	(10 275)

La ligne différences fiscales temporelles correspond à des provisions pour impôts dont le produit sera constaté seulement sur les exercices à venir.

La ligne « Consommations nettes de reports fiscaux déficitaires » correspond à des consommations de déficits activés sur les périodes antérieures par les sociétés du groupe. Lorsque qu'un tax planning démontre une insuffisance de résultats par rapport à des déficits restants, ces derniers sont considérés comme non reconnus. Les déficits non reconnus dans les comptes consolidés ne sont pas comptabilisés comme des créances ; toutefois, ces déficits restent potentiellement imputables sur les résultats futurs (voir la répartition par pays ci-dessous).

Les impôts différés constatés au bilan se décomposent comme suit :

En K€	31 août 2024	31 août 2023
Impôts différés actifs	83 207	118 716
Impôts différés passifs	(52 874)	(57 780)
Impôts différés nets	30 333	60 936

Le total des impôts différés par nature au 31 août 2024 s'élève à 30,3 M€, et se décompose comme suit :

En K€	31 août 2024	31 août 2023
Actifs incorporels	(27 033)	(32 327)
Actifs corporels	6 617	7 116
Reports fiscaux déficitaires	43 330	80 397
Provisions	3 184	1 375
Provisions pour avantages au personnel	3 372	6 242
Autres différences temporaires	862	(1 867)
Impôts différés nets au bilan (1)	30 333	60 936

(1) actif : signe positif, passif : signe négatif

Les impôts différés actifs sur les reports déficitaires s'élèvent à 43.3 M€ au 31 août 2024 contre 80,4 M€ à la clôture précédente. Les perspectives de bénéfices attendus permettent de reconnaître des impôts différés sur les déficits reportables disponibles à horizon 2029 au Royaume-Uni

pour 18,8 M€ et 6 M€ aux Etats-Unis. En France, les perspectives de bénéfices attendus permettant de reconnaître des impôts différés est à horizon 2031 pour 6 M€ compte tenu de contrats long terme et 12.5 M€ pour les autres sociétés françaises. Les reports déficitaires ont diminué sur l'exercice compte tenu des nouvelles consommations.

Le total des reports déficitaires non reconnus au 31 août 2024 s'élève à 211.6M€ et il se décompose de la manière suivante :

En K€	31 août 2024	31 août 2023
Royaume-Uni	18 570	18 191
Asie	41 050	41 050
USA	7 607	5 926
France	101 775	101 775
Moyen Orient - Afrique	25 720	24 919
Autres pays d'Europe et reste du monde	16 836	12 585
Déficits reportables non reconnus	211 558	204 446

8.4 Réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle

En K€	31 août 2024	31 août 2023
Résultat consolidé avant impôts et activités abandonnées	308 573	304 395
Taux d'impôt en vigueur	25,83%	25,83%
Charge d'impôt théorique	(79 704)	(78 625)
Impact de la différence de taux d'imposition entre les pays (1)	8 672	(15 937)
Déficits reportables non activés nets (2)	(18 983)	(49 771)
Différences permanentes (3)	5 092	(121 168)
Corrections effets ID sur les acquisitions (4)	(10 390)	46 851
Divers	(2 923)	(3 281)
Charge d'impôt comptabilisée	(98 236)	(221 931)

- (1) L'impact de la différence de taux d'imposition entre les pays s'explique par les bénéfices réalisés dans des zones géographiques soumises à un taux d'impôt plus faible qu'en France.
- (2) Les déficits reportables non activés nets correspondent à la reconnaissance de déficits reportables antérieurement non activés diminuées des déficits reportables déjà reconnus consommés sur la période.
- (3) Les différences permanentes sont essentiellement liées à la provision pour impôts constatée en France (163 m€ au 31 août 2023 et 8.4 m€ au 31 août 2024, cf note 1.4) et aux écarts de change sur les créances et dettes en Angola non fiscalisés qui n'ont pas entraîné d'économie d'impôt et à de l'impôt étranger prélevé à la source.
- (4) Il s'agit des impacts sur le taux d'impôt groupe concernant les sociétés récemment acquises et faisant l'objet d'ajustement de leur impôt durant le délai d'affectation.

NOTE 9 BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

En K€	31 août 2023	Variation du BFR	Ecart de conversion	Entrée de périmètre (1)	Autres (2)	31 août 2024
Stocks	246 008	(22 482)	1 129	(60)	2 631	227 225
Créances clients, actifs sur contrats et autres créances	1 527 167	(41 013)	(6 616)	3 084	(16 490)	1 466 131
Dettes fournisseurs, passifs sur contrats et autres dettes	(1 953 142)	8 865	(7 498)	(20 145)	(31 169)	(2 003 089)
Total	(179 967)	(54 631)	(12 984)	(17 121)	(45 028)	(309 733)

- (1) Les impacts sur l'entrée de périmètre sont relatifs à l'acquisition de la société Altrad service Italia SRL
- (2) Les impacts en autres des créances clients, actifs sur contrats et autres créances correspondent principalement à la réévaluation à la juste valeur des instruments financiers.
- Les impacts en autres des dettes fournisseurs, passifs sur contrats et autres dettes correspondent à des variations qui sont présentées sur les flux d'impôts (IFRIC23) et de financement (compte courant).

NOTE 10 STOCKS

En K€	31 août 2024			31 août 2023
	Brut	Provision	Net	Net
Stocks de matières premières	77 314	(16 136)	61 178	66 635
Stocks d'encours	21 505	(19)	21 486	24 824
Stocks de produits intermédiaires et finis	13 431	(1 100)	12 332	19 199
Stocks de marchandises	141 942	(9 712)	132 230	135 349
Total Stocks nets	254 193	(26 967)	227 225	246 008

Les effets cash du TFT « Tableau des flux de trésorerie » sur les stocks sont de 22M€, cela correspond aux augmentations, diminutions des stocks de matériels d'échafaudages pour les opérations dites de « négoce » d'achats/ventes mais également des reclassements en immobilisations lorsque le matériel est dédié à la location.

Provisions pour dépréciation des stocks

En K€	31 août 2023	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	Autres	31 août 2024
Dépréciation Stocks Matières Premières	(15 235)	(2 011)	1 026	(190)	274	(16 136)
Dépréciation Stocks d'Encours	(243)	(17)	228	(0)	12	(19)
Dépréciation Stocks de Produits Finis	(869)	(267)	134	(20)	(77)	(1 100)
Dépréciation Stocks de Marchandises	(11 985)	(3 311)	910	(43)	4 717	(9 712)
Total Dépréciation sur stocks	(28 333)	(5 606)	2 299	(252)	4 925	(26 967)

La dépréciation stocks de marchandises présentée en autres pour 4,7M résulte d'un reclassement entre stock brut et la dépréciation correspondante sur les sociétés allemandes dont la présentation des comptes étaient nettes.

NOTE 11 CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

En K€	31 août 2024	31 août 2023
Créances clients nets	770 925	826 928
Actifs sur contrat	452 176	453 656
Créance d'impôt exigible	28 808	18 345
Autres actifs courants	229 059	235 958
<i>dont Instruments financiers actifs</i>	6 704	22 070
<i>dont Paiements d'avance</i>	37 547	42 947
Total créances clients et autres actifs courants en valeur nette	1 480 967	1 534 888
<i>Dont Provisions pour créances douteuses et risque de non recouvrement</i>	<i>(81 625)</i>	<i>(81 126)</i>
<i>Dont Provisions sur autres actifs</i>	<i>(21 710)</i>	<i>(22 559)</i>

Conformément à la norme IFRS 15, les actifs sur contrat correspondent au droit du Groupe d'obtenir une contrepartie en échange de biens ou de services qu'il a fourni à un client quand ce droit est conditionné à un autre élément que l'écoulement du temps (par exemple l'exécution d'une autre obligation de performance).

La rubrique autres actifs courants comprend notamment, pour les montants les plus significatifs, les créances fiscales (autres que les créances d'impôts exigibles) pour 62 M€, les autres créances pour 73 M€ et les charges constatées d'avance pour 36 M€.

Les effets cash du TFT « Tableau des flux de trésorerie » sur les créances clients et autres actifs courants sont de 41,0 M€ sur la période, cela correspond principalement à une hausse du poste clients.

Les justes valeurs des créances clients et autres débiteurs correspondent aux valeurs comptables.

Les créances commerciales au 31 août 2024 sont détaillées par échéance dans le tableau ci-dessous :

En K€	31 août 2024			31 août 2023
	Montant brut	Pertes de valeur	Montant net	Montant net
Créances commerciales non échues	452 424	(2 884)	449 540	477 523
échues	-	-		
- depuis moins de 3 mois	244 585	(5 152)	239 433	244 200
- entre 3 mois et 6 mois	38 833	(2 478)	36 354	38 520
- depuis plus de 6 mois	116 709	(71 111)	45 598	66 685
Créances commerciales échues	400 126	(78 741)	321 385	349 405
Total créances clients et comptes rattachées	852 550	(81 625)	770 925	826 928

Les créances échues supérieures à 6 mois concernent les créances du groupe CAPE pour 11,3M€, du groupe Prezioso pour 7,6 M€ et du groupe RMDK pour 23 M€. Les autres créances échues supérieures à 6 mois pour 3 M€ sont réparties sur l'ensemble du groupe.

Variation de la provision sur créances clients

En K€	31 août 2024	31 août 2023
Provision sur créances clients N-1	(81 126)	(64 590)
Dotation nette	(23 467)	6 156
Reprise utilisée	22 347	(10 753)
Variation de périmètre	(1 151)	(18 274)
Ecart de conversion	1 771	6 336
Autres mouvements	-	-
Provision sur créances clients N	(81 625)	(81 126)

Les créances sont dépréciées individuellement et concernent notamment des contrats dans la région du Moyen-Orient et majoritairement à plus d'un an.

NOTE 12 TRESORERIE ET ENDETTEMENT NET

12.1 Détail de l'endettement net

En K€	31 août 2024	Répartition par échéance						31 août 2023
		Courant	Non-courant	31 août 2026	31 août 2027	31 août 2028	31 août 2029	
Crédit Syndiqué (1)	(1 628 000)	(1 628 000)	-	-	-	-	-	(1 758 000)
Prêt Garanti par l'Etat (PGE) (2)	(102 080)	(102 080)	-	-	-	-	-	(121 220)
Autres emprunts	(2 415)	(1 391)	(1 024)	(1 024)	-	-	-	(702)
Concours bancaires	(10 469)	(10 469)	-	-	-	-	-	(20 781)
Autres dettes financières (3)	(15 437)	(10 603)	(4 834)	(4 834)	-	-	-	(19 099)
Frais d'émission d'emprunts	7 882	7 882	-	-	-	-	-	10 862
Dettes financières	(1 750 527)	(1 744 669)	(5 858)	(5 858)	-	-	-	(1 908 947)
Dette de loyers (4)	(237 162)	(64 950)	(172 213)	(39 718)	(33 801)	(25 261)	(73 433)	(227 986)
Endettement brut	(1 987 690)	(1 809 619)	(178 071)	(45 576)	(33 802)	(25 261)	(73 433)	(2 136 933)
Equivalent de trésorerie	109 175	109 175	-	-	-	-	-	111 960
Disponibilités	1 037 020	1 037 020	-	-	-	-	-	1 157 802
Restricted cash	47 626	47 626	-	-	-	-	-	42 793
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie	1 193 821	1 193 821	-	-	-	-	-	1 312 555
Concours bancaires	(10 469)	(10 469)	-	-	-	-	-	(20 781)
Trésorerie nette des concours bancaires (5)	1 183 352	1 183 352	-	-	-	-	-	1 291 774
Endettement net	(793 869)	(615 798)	(178 071)	(45 576)	(33 802)	(25 261)	(73 433)	(824 379)

Au 31 août 2024, conformément à IAS 1, le crédit syndiqué et le PGE sont présentés en dettes financières courante en raison d'un bris d'une obligation contractuelle (cf Note 1.5) telle que définie dans le contrat de crédit Syndiqué de mai 2022 pour lequel un waiver a été obtenu auprès des partenaires bancaires postérieurement à la clôture de l'exercice. L'obtention de l'accord de waiver a été reçue le 28 mars 2025 pour le crédit Syndiqué et le 31 mars 2025 pour le PGE, cette dette est désormais non-courante pour les échéances de plus d'un an.

L'emprunt bancaire (crédit syndiqué) détaillé ci-dessous, comporte une clause imposant le respect d'un ratio financier (dette financière nette / EBE proforma) devant être inférieur à 3. Le non-respect de ce ratio donne aux prêteurs concernés la faculté d'exiger le remboursement anticipé de leurs concours. Au 31 août 2024, le Groupe respecte ce ratio (inférieur à 1.5).

Le 21 mars 2025, Altrad Investment Authority a obtenu une ligne de crédit de 1 140 M€ remboursable in fine au 21 mars 2026 avec une extension de 6 mois + 6 mois possible à la demande de la société.

Ci-dessous la présentation des dettes financières conformément à l'accord de waiver :

En K€	31 août 2024	Répartition par échéance						31 août 2023
		Courant	Non-courant	31 août 2026	31 août 2027	31 août 2028	31 août 2029	
Crédit Syndiqué (1)	(1 628 000)	(638 000)	(990 000)	(250 000)	(740 000)	-	-	(1 758 000)
Prêt Garanti par l'Etat (PGE) (2)	(102 080)	(19 140)	(82 940)	(82 940)	-	-	-	(121 220)
Autres emprunts	(2 415)	(1 391)	(1 024)	(1 024)	-	-	-	(702)
Concours bancaires	(10 469)	(10 469)	-	-	-	-	-	(20 781)
Autres dettes financières (3)	(15 437)	(10 603)	(4 834)	(4 834)	-	-	-	(19 099)
Frais d'émission d'emprunts	7 882	2 976	4 906	2 958	1 948	-	-	10 862
Dettes financières	(1 750 527)	(676 635)	(1 073 892)	(335 840)	(738 052)	-	-	(1 908 947)
Dette de loyers (4)	(237 162)	(64 950)	(172 213)	(39 718)	(33 801)	(25 261)	(73 433)	(227 986)
Endettement brut	(1 987 690)	(741 585)	(1 246 105)	(375 558)	(771 854)	(25 261)	(73 433)	(2 136 933)
Equivalent de trésorerie	109 175	109 175	-	-	-	-	-	111 960
Disponibilités	1 037 020	1 037 020	-	-	-	-	-	1 157 802
Restricted cash	47 626	47 626	-	-	-	-	-	42 793
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie	1 193 821	1 193 821	-	-	-	-	-	1 312 555
Concours bancaires	(10 469)	(10 469)	-	-	-	-	-	(20 781)
Trésorerie nette des concours bancaires (5)	1 183 352	1 183 352	-	-	-	-	-	1 291 774
Endettement net	(793 869)	452 236	(1 246 105)	(375 558)	(771 854)	(25 261)	(73 433)	(824 379)

(1) Crédit syndiqué

Les crédits bancaires sont souscrits en euros.

Au 31 Août 2024, le financement se décompose comme suit :

Tranche	Montant (M€)	Objet	Commentaires	Durée (ans)	Montant restant dû au 31/08/2024 (M€)	Montant restant dû au 31/08/2023 (M€)
Crédit syndiqué de mai 2022 de 2 420 M€						
A	1 370	Refinancer l'endettement existant	Tirage intégral à la signature échancier de remboursements: 100 M€ mai 2023 130 M€ mai 2024 150 M€ mai 2025 250 M€ mai 2026 740 M€ mai 2027	5	1 140	1 270
B	550	Bridge financement acquisitions	Tirage par tranches	2 + 1 an+ extension 6mois 2 fois	488	488
C	200	Financer la croissance*	Tirage disponible 150 M€ échancier de remboursements: 75 M€ mai 2026 75 M€ mai 2027	5	non tiré	non tiré
D	300	Financer les besoins généraux du Groupe (BFR)	Tirage par tranches remboursement in fine mai 2027	5	non tiré	non tiré
TOTAL	2 420				1 628	1 758

* Le tirage disponible pour financer la croissance externe a été réaménagé en mars 2025 : le montant initial de 200 m€ est passé à 150 m€ avec deux échéances identiques de 75 m€ en mai 2026 et mai 2027 comme indiqué ci-dessus.

(2) Prêt Garanti par l'Etat (PGE)

Le Groupe a obtenu un prêt Garanti par l'Etat (PGE) le 20 mai 2020, ayant permis de lever des fonds à hauteur de 159,5 M€. Le Groupe a choisi l'option de remboursement comme suit : 12% du capital pendant 5 ans à compter de l'exercice 2021/2022 et le solde de 40% la sixième année.

(3) Autres dettes financières

Les autres dettes financières comprennent principalement les dettes envers les partenaires hors groupe pour 12,7 M€.

(4) Dettes de loyers

Conformément à IFRS 16, les contrats répondant à la définition d'un contrat de location selon IFRS 16 (contrat conférant le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour une période déterminée moyennant une contrepartie) génèrent la comptabilisation chez le preneur d'un passif locatif (dette de loyer) au titre de la valeur actuelle des engagements portant sur le paiement des loyers futurs.

Variation de la dette de loyer sur la période

En K€	Dette de loyer court terme	Dette de loyer long terme	Total
Solde 31 août 2022	(54 636)	(143 927)	(198 562)
Augmentation sans impact de trésorerie	(19 729)	(41 644)	(61 373)
Remboursement	59 427	2 734	62 161
Effets de variation de périmètre	(3 916)	(23 357)	(27 274)
Sortie sans impact de trésorerie	5 349	-	5 349
Effets des variations de change	1 644	1 938	3 582
Reclassement	(44 727)	39 798	(4 929)
Autres	(1 627)	(5 313)	(6 941)
Solde 31 août 2023	(58 215)	(169 772)	(227 986)
Augmentation sans impact de trésorerie	(25 361)	(60 202)	(85 563)
Remboursement	67 380	9 066	76 445
Effets de variation de périmètre	(218)	60	(157)
Sortie sans impact de trésorerie	9 060	366	9 426
Effets des variations de change	(328)	(1 404)	(1 731)
Reclassement	(52 115)	50 620	(1 495)
Autres	(5 153)	(947)	(6 101)
Solde 31 août 2024	(64 950)	(172 213)	(237 162)

L'augmentation sans impact de trésorerie concerne notamment le groupe RMD pour 10,2 M€, Generation pour 5,5 M€, AusGroup pour 5,3 M€, le groupe Cape pour 12,1 M€ et le groupe Endel pour 9,9 M€.

(5) Trésorerie nette

Les équivalents de trésorerie pour 109 m€ sont constitués essentiellement de DAT (Dépôts à Terme) rémunérés à taux fixes ou progressifs en fonction des durées de placements, dont 79 m€ pour AIA, 7,8m€ pour l'Australie et 20m€ pour l'Angola.

La trésorerie affectée (restricted cash) courante s'élève à 47,6 M€ et concerne principalement la trésorerie allouée à la provision pour maladies professionnelles au Royaume-Uni (voir Note 2.3) dans le cadre d'un « Scheme of Arrangement » (accord juridique dédié à la gestion des risques relatifs aux maladies professionnelles), dont les fonds sont disponibles à cet uniquement usage. Au 31/08/2024 elle s'élevait à 44,2 M€ en part courante pour CAPE.

Au 31 août 2024, la trésorerie nette des concours bancaires courants s'élève à 1 183,4 M€ à la clôture contre 1 291,7 M€ à l'ouverture.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, le montant de la trésorerie nette exclut le restricted cash pour 47,6 M€ et s'élève donc à 1136M€ à la clôture contre 1 249 M€ à l'ouverture.

12.2 Variation de l'endettement financier

En K€	31 août 2023	Flux de trésorerie	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements (*)	31 août 2024
<i>Dettes financières courantes (A)</i>	<i>(643 721)</i>	<i>(3 433)</i>	-	65	<i>(1 087 103)</i>	<i>(1 734 192)</i>
<i>Dettes financières non courantes (B)</i>	<i>(1 244 438)</i>	<i>146 241</i>	-	5 456	<i>1 086 883</i>	<i>(5 858)</i>
<i>Dettes de loyers</i>	<i>(227 986)</i>	<i>78 392</i>	<i>(157)</i>	<i>(1 731)</i>	<i>(85 679)</i>	<i>(237 162)</i>
Endettement brut	(2 116 146)	221 200	(157)	3 790	(85 899)	(1 977 213)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (C)	1 312 555	(118 734)				1 193 821
Concours bancaires (D)	(20 781)	10 311				(10 469)
Endettement net	(824 379)	112 778	(157)	3 790	(85 899)	(793 869)
<i>Déduction restricted cash (E)</i>	<i>42 793</i>	<i>4 833</i>				<i>47 626</i>
Variation trésorerie TFT (C + D - E)	1 248 981	(113 254)				1 135 726
<i>Autres fonds actionnaires (G)</i>		<i>27 270</i>				
Encassements et remboursements d'emprunts TFT (A + B + G)		170 078				

(*) : Les autres mouvements correspondent, conformément à IAS 1, au reclassement en dette courante des crédits syndiqués et PGE pour 1 068 M€ comme indiquée à la note 12.1. Suite à l'obtention de l'accord des banques, cette dette est désormais non-courante.

12.3 Autres fonds actionnaires

en K€			
Autres fonds actionnaires		31 août 2024	31 août 2023
ORA y compris intérêts		12 765	39 183
OBSA		7 935	7 927
Total		20 700	47 110

OBSA et ORA émis sur l'exercice 2014/2015

Le 12 juin 2015, le Groupe a émis auprès de ses associés minoritaires un emprunt obligataire subordonné d'un montant nominal de 50M€ par l'émission de 105 506 obligations à bons de souscription d'actions ordinaires (« OBSA ») d'une valeur nominale unitaire de 473,91 euros, venant à échéance le 3 mai 2027 (selon la décision de l'Assemblée Générale du 26 décembre 2022) et portant intérêts au taux de 6% payables annuellement. Chaque obligation est attachée à un bon de souscription d'actions (« BSA »). L'emprunt obligataire est remboursable à échéance en espèces le 3 mai 2027, sauf survenance de certains cas de remboursement anticipé prévus au contrat. La société n'a aucune possibilité de choisir d'anticiper le remboursement. A chaque Obligation est attaché un BSA. Chaque BSA donne droit au titulaire de souscrire une action ordinaire nouvelle au prix unitaire de 473,91€. Les BSA étaient exerçables pendant 18 mois à compter du 12 décembre 2021 à l'initiative du détenteur des BSA.

Le 12 juin 2015, le Groupe a émis auprès de ses associés minoritaires un emprunt obligataire subordonné d'un montant nominal de 50M€ par l'émission de 156 583 obligations remboursables en actions ordinaires (« ORA ») d'une valeur nominale unitaire de 319.32 euros, venant à échéance le 6 août 2024, dont les intérêts seront entièrement capitalisés et payables en espèces à date d'échéance finale. La parité de remboursement en actions est fixe à raison de 1 ORA pour 1 action à échéance. En cas de survenance de certains cas prévus au contrat, les obligataires pourraient demander le remboursement total ou partiel en espèces. L'emprunt obligataire est remboursable en actions à échéance le 3 mai 2027 (selon la décision de l'Assemblée Générale du 26 décembre 2022), sauf survenance de certains cas de remboursement en actions anticipé prévus au contrat. La société n'a aucune possibilité de choisir de rembourser en espèces ni de décider un remboursement anticipé.

OBSA et ORA émis sur l'exercice 2015/2016 :

Le 29 août 2016, le Groupe a émis auprès de ses associés minoritaires un emprunt obligataire subordonné d'un montant nominal de 20M€ par l'émission de 32 849 obligations à bons de souscription d'actions ordinaires (« OBSA ») d'une valeur nominale unitaire de 608.85 euros, venant à échéance le 30 août 2024 et portant intérêts au taux de 6% payables annuellement. Chaque obligation est attachée à un bon de souscription d'actions (« BSA »). L'emprunt obligataire est remboursable à échéance en espèces le 3 mai 2027 (selon la décision de l'Assemblée Générale du 26 décembre 2022), sauf survenance de certains cas de remboursement anticipé prévus au contrat. La société n'a aucune possibilité de choisir d'anticiper le remboursement. A chaque Obligation est attaché un BSA. Chaque BSA donne droit au titulaire de souscrire une action ordinaire nouvelle au prix unitaire de 608.85€. Les BSA étaient exerçables pendant 18 mois à compter du 27 février 2023 à l'initiative du détenteur des BSA.

Le 29 août 2016, le Groupe a émis auprès de ses associés minoritaires un emprunt obligataire subordonné d'un montant nominal de 19.9M€ par l'émission de 40 422 obligations remboursables en actions ordinaires (« ORA ») d'une valeur nominale unitaire de 494.78 euros, venant à échéance le 3 mai 2027 (selon la décision de l'Assemblée Générale du 26 décembre 2022), dont les intérêts seront entièrement capitalisés et payables en espèces à date d'échéance finale. La parité de remboursement en actions est fixe à raison de 1 ORA pour 1 action à échéance. En cas de survenance de certains cas prévus au contrat, les obligataires pourraient demander le remboursement total ou partiel en espèces. L'emprunt obligataire est remboursable en actions à échéance le 3 mai 2027, sauf survenance de certains cas de remboursement en actions anticipé prévus au contrat. La société n'a aucune possibilité de choisir de rembourser en espèces ni de décider un remboursement anticipé.

OBSA et ORA émis sur l'exercice 2014/2015

Le 30 septembre 2023, la dernière échéance relative au rachat des 89,1% des OBSA, ORA 2015 et OBSA, ORA 2016, détenus par ses titulaires (FPCI ETI 2020, Crédit Mutuel Equity SCR, BNP Paribas Développement et Crédit Mutuel Capital) a été remboursée pour un montant de 27,3 M€.

Le montant restant dû au 31 août 2024 correspond à la part d'Arkea qui n'a pas souhaité un remboursement anticipé, et dont l'échéance a été reportée en mai 2027.

Traitement comptable

Les OBSA/ ORA sont comptabilisés au coût amorti.

12.4 Actifs et passifs financiers par catégorie

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IFRS 9. La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale.

La juste valeur est déterminée, soit :

- En fonction des prix cotés sur un marché actif (niveau 1) ;
- A partir de techniques de valorisation interne faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbes de taux...), les valorisations issues de ces modèles sont ajustées afin de tenir compte d'une évolution raisonnable du risque de crédit du Groupe ou de la contrepartie (niveau 2) ;
- A partir de techniques de valorisation interne intégrant des paramètres estimés par le Groupe en l'absence de données observables (niveaux 3).

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur nette comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers du Groupe, regroupés selon les catégories définies par la norme IFRS 9 au 31 août 2024 (en milliers d'euros) :

Actifs au 31 août 2024	Catégories d'actifs financiers à la juste valeur			Total	Mode de détermination de la juste valeur		
	Actifs à la juste valeur par résultat	Actifs à la juste valeur par réserves	Actifs financiers au coût amorti (1)		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres de participation non consolidés	223			223			223
Dépôts et cautions versés			14 321	14 321		N/A (2)	
Autres actifs non courants			17 087	17 087		N/A (2)	
Créances clients net			770 925	770 925		N/A (2)	
Autres actifs courants			710 043	710 043		N/A (2)	
Intruments dérivés actifs	6 704			6 704			6 704
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie			1 193 821	1 193 821		N/A (2)	
Total	6 928		2 706 197	2 713 124		6 704	223

Passifs au 31 août 2024	Catégories de passifs financiers à la juste valeur			Total	Mode de détermination de la juste valeur		
	Passifs à la juste valeur par résultat	Passifs à la juste valeur par réserves	Passifs financiers évalués au coût amorti (1)		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Autres fonds actionnaires			20 700	20 700		N/A (2)	
Dettes financières et dettes de loyers			1 987 690	1 987 690		N/A (2)	
Autres passifs non courants			100 858	100 858		N/A (2)	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			981 958	981 958		N/A (2)	
Dettes de put option	13 050			13 050			13 050
Autres passifs et impôts courants			999 299	999 299		N/A (2)	
Total	13 050		4 090 505	4 103 555			13 050

(1) Les justes valeurs des créances clients, des dettes fournisseurs courantes, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dépôts et cautions versés, et dettes financières courantes ayant une échéance inférieure à un an sont considérées comme une bonne approximation de leur valeur comptable.

(2) Le niveau de juste valeur n'est pas fourni dans la mesure où la valeur nette comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

NOTE 13 ENGAGEMENTS HORS BILAN

13.1 Engagements financiers

en K€	31 août 2024	31 août 2023
Cautions en garanties de tiers	293 132	288 853
Autres engagements	106 500	106 300
Engagements donnés	399 632	395 153
Cautions reçues (1)	396 124	417 481
Engagements reçus	396 124	417 481

- (1) Les cautions reçues sont des lignes disponibles souscrites auprès d'établissements financiers dont 150M€ sur une ligne syndiquée et 246 M€ sur d'autres lignes négociées en bilatéral, afin de délivrer des garanties nécessaires à l'obtention et l'exécution des contrats (garanties de performance, de bonne fin de paiement d'avance, de soumission aux appels d'offres).

13.2 Ventes avec clause de réserve de propriété

Les conditions générales et spéciales de ventes garantissent à certaines sociétés du Groupe la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral des sommes qui leur sont dues. Par conséquent, certaines des créances figurant au poste clients et résultant de la vente de produits fabriqués et de marchandises sont assorties de cette clause.

NOTE 14 INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Conformément à ses obligations de couverture prévues dans le contrat de crédit syndiqué 2022 (minimum 60% de l'encours sur 36 mois), le groupe a souscrit 3 contrats de CAP pour garantir 75% de l'encours de la tranche 1 (1 370 M€).

Les caractéristiques de ces CAP sont les suivantes :

	CAP	CAP	CAP
Date de souscription	29/06/2022	29/06/2022	29/06/2022
Période de garantie	02/05/2022-02/05/2025	02/05/2022-02/05/2025	02/05/2022-02/05/2025
Notionnel	342,5 M€	342,5 M€	342,5 M€
Taux garanti	1,5%	1,5%	1,5%
Taux de marché	EUR3M	EUR3M	EUR3M
Prime payée	0,7145% prime lissée selon l'échéancier trimestriel	0,7145% prime lissée selon l'échéancier trimestriel	0,7102% prime lissée selon l'échéancier trimestriel

Au 31 août 2024, la juste valeur des CAP restant en place à la clôture est de 6 M€ (et à ce titre comptabilisé en instruments dérivés actifs courants. La baisse de la JV des CAP s'explique par la baisse du montant du notionnel initial et la baisse du taux Euribor 3M sur l'exercice.

NOTE 15 ESG (ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE)

La directive européenne, en matière de durabilité des entreprises (CSRD) exige aux entreprises comme Altrad qu'elles reportent sur les sujets liés aux ESG avec un niveau de transparence et de responsabilité qui reflète les exigences en matière de rapports financiers et d'audit.

Au début de l'année 2024, nous avons réalisé une évaluation de double matérialité afin d'identifier nos enjeux de durabilité et de déterminer les domaines de divulgation pertinents pour notre activité, ce qui nous a permis d'établir une base à partir de laquelle nous pouvons étendre cette évaluation aux parties prenantes externes, alors que nous nous efforçons de nous conformer pleinement à la directive CSRD.

Grâce à des évaluations continues, la direction a acquis des connaissances précieuses sur la viabilité commerciale et durable de nos activités, tant sur nos marchés actuels que sur les marchés futurs. Cela nous aide à définir les initiatives nécessaires pour mieux gérer nos propres impacts opérationnels tout en identifiant les opportunités d'investissement pour soutenir nos clients dans leurs efforts de développement durable. L'impact est d'autant plus important que nous fournissons des services essentiels qui soutiennent nos clients dans leurs propres programmes de développement durable, tels que la décarbonisation des opérations et la fourniture de produits à base d'énergies renouvelables. Cette contribution financière fera l'objet d'une évaluation plus poussée conformément aux exigences de la taxonomie de l'UE afin de déterminer les revenus, les dépenses d'investissement et les dépenses d'exploitation de nos activités liées au développement durable dans les années à venir.

Notre feuille de route, basée sur les normes européennes de reporting en matière de développement durable (ESRS), nous oriente vers un avenir à la fois prospère et durable. Cette approche permettra non seulement d'assurer la conformité avec les obligations obligatoires et de démontrer une gestion efficace des risques, mais aussi de saisir le potentiel d'impact positif d'un groupe multinational qui s'engage à produire des résultats commerciaux responsables pour ses clients, ses employés, ses fournisseurs, les communautés et la société.

Un calendrier complet de divulgation et d'autres détails sur l'alignement du CSRD seront inclus dans notre premier rapport sur le développement durable 2024, qui sera publié en 2025.

Les réglementations

La directive Européenne CSRD exige que les entreprises telles qu'Altrad publient des informations non financières conformément à un cadre normatif décrit dans l'ESRS. Bien qu'Altrad ne soit pas encore tenu de publier l'intégralité des informations conformément à cette norme dans le cadre du présent cycle de reporting, nous avons commencé à nous aligner sur les nouvelles réglementations.

Identifier et gérer les risques matériels

L'approche de la directive, connue sous le nom de "double matérialité", impose aux entreprises d'évaluer les questions de développement durable sous deux angles : la matérialité d'impact et la matérialité financière. Cela signifie qu'il faut évaluer à la fois l'impact activités d'Altrad sur l'environnement, la société et l'économie, et la manière dont les facteurs environnementaux, sociaux, politiques ou économiques influent sur l'entreprise.

Au début de l'année 2024, Altrad a procédé à une double évaluation de la matérialité afin de clarifier ses obligations de reporting par rapport à ce cadre. Le processus comprenait un atelier de deux jours avec les membres de l'équipe de direction, animé par nos conseillers ESG. Les principaux cadres du groupe ont été invités à examiner les thèmes de l'ESRS dans son intégralité afin de déterminer les questions pertinentes pour Altrad.

GOUVERNANCE

Le groupe Altrad se définit par ses valeurs de respect, de courage, de solidarité, d'humilité et de convivialité. L'exemplarité de ces valeurs d'intégrité dans l'ensemble de ses activités est une condition préalable à la stabilité et à la durabilité à long terme du groupe.

Cadre et politiques

Le code d'éthique et d'intégrité du groupe met l'accent sur les valeurs et les ambitions d'Altrad en vue de créer une culture éthique forte dans l'ensemble de l'organisation. Le cadre est soutenu par une série de politiques de lutte contre la corruption, notamment une politique de lutte contre la corruption et les pots-de-vin, une politique de dénonciation, etc. Les procédures établies par Altrad (telles que la cartographie des risques) et les guides internes destinés à aider les parties prenantes à identifier et à signaler les cas de non-conformité en font partie. Le code et ses politiques sous-jacentes sont conjointement applicables à toutes les parties prenantes, y compris les fournisseurs, les clients, les partenaires et les tiers.

Le système de gestion incarne ces principes, mais intègre également les exigences juridiques conformément aux réglementations locales et aux exigences normatives de la norme ISO37001.

Délégation des responsabilités

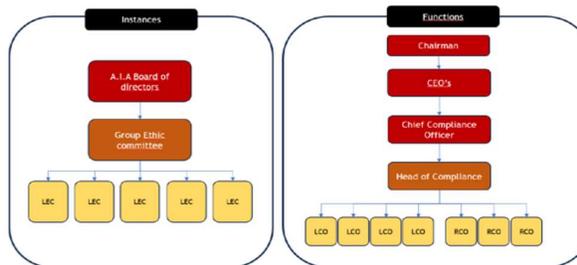
La hiérarchie de conformité d'Altrad est conçue pour assurer une surveillance et un alignement solides à tous les niveaux de l'organisation. Au cœur de cette structure se trouve le Comité d'éthique du groupe, qui est chargé d'approuver le cadre d'intégrité et d'éthique d'Altrad et de superviser les principales décisions en matière de conformité. Le Chief Compliance Officer (CCO), qui rend compte directement au conseil d'administration, dirige la conception et la mise en œuvre du système de gestion anti-corruption. Le responsable de la conformité assiste le CCO en gérant le département de la conformité du groupe, en assurant le déploiement du programme et des procédures et en étant également responsable de la gestion du travail des responsables régionaux et locaux compliance officer (RCO et LCO). Les RCOs coordonnent le déploiement du programme de conformité et les actions des LCOs dans la zone qui leur est assignée par le Head of Compliance. Au niveau local, la conformité est contrôlée par le comité d'éthique local, tandis que la mise en œuvre des procédures est assurée par le responsable local de la conformité (LCO) et ses adjoints. Ces équipes sont chargées d'adapter les politiques de conformité du groupe aux obligations réglementaires locales et d'effectuer des évaluations des risques pour relever les défis identifiés. En outre, les fonctions locales supervisent l'application des systèmes de gestion conformes à la norme ISO 37001, en veillant à ce que les normes de lutte contre la corruption et d'éthique soient effectivement respectées dans toutes les entités.

Cependant, il existe toujours un lien étroit entre les filiales et l'équipe de direction au niveau du groupe. Chaque responsable local de la

conformité a un lien direct avec le responsable de la conformité, qui est membre du comité d'éthique du groupe.

Cette approche hiérarchique renforce la responsabilité et garantit que les objectifs de conformité s'alignent à la fois sur les exigences réglementaires locales et sur les normes éthiques mondiales d'Altrad.

Pour garantir la cohérence et la responsabilité, Altrad effectue des audits continus et dispense des formations régulières aux équipes de conformité, aux membres du comité d'éthique et aux employés exerçant des fonctions à risque. Le programme de conformité comprend également un suivi rigoureux des relations avec les tiers par le biais de processus de diligence raisonnable et d'audits des fournisseurs. Cette approche à plusieurs niveaux garantit une intégration transparente des pratiques éthiques à tous les niveaux de l'organisation.



Le processus de cartographie des risques de corruption d'Altrad est un élément clé de son cadre de conformité, conçu pour identifier, évaluer et atténuer les risques de corruption dans toutes les entités. Pour toutes les entreprises nouvellement acquises, il s'agit de l'une des tâches fondamentales de conformité entreprises par le comité d'éthique local (LEC). Le processus comprend l'identification des processus et des scénarios de risque des unités commerciales, suivie de l'évaluation des niveaux de risque et de la définition des plans d'action de la direction. Le plan d'action local qui en résulte est validé chaque année par le comité d'éthique local et aligné sur le plan d'action du groupe approuvé par le responsable de la conformité. Les responsables locaux de la conformité (LCO), avec le soutien du LEC, sont chargés de la mise en œuvre et du suivi de ces plans, ce qui garantit une gestion cohérente des risques de corruption dans l'ensemble de l'organisation.

Plateforme : Gan integrity

Le groupe Altrad utilise la plateforme de conformité GAN Integrity pour centraliser et contrôler ses processus de conformité. La plateforme prend en charge une série de fonctionnalités, notamment la diligence raisonnable grâce à la tenue de registres de conformité, la gestion des cadeaux, de l'hospitalité et des dons, le suivi des conflits d'intérêts, etc. Elle facilite également les dénonciations et les enquêtes, la gestion des politiques avec des campagnes de signatures, et la formation des employés grâce à des modules d'apprentissage en ligne et à des évaluations.

SECURITE ET SANTE

Le développement durable ne se limite pas à la lutte contre le changement climatique et le groupe croit profondément au pouvoir d'Altrad de soutenir les économies et l'emploi, de contribuer au bien-être de nos communautés et d'aider les personnes dans le besoin par le biais d'engagements philanthropiques.

Altrad se concentre sur la santé et la sécurité de son personnel, avec pour objectif prioritaire de maintenir une performance de sécurité de premier plan dans l'industrie, qui soutiendra une culture de la

sécurité exceptionnelle. En outre, le groupe promeut activement la diversité des genres dans l'ensemble de ses opérations mondiales, en veillant à s'aligner sur les exigences de divulgation décrites dans l'ESRS, en particulier en ce qui concerne les impacts sur la main-d'œuvre et les consommateurs.

Sécurité et une amélioration continue

La gouvernance en matière de santé et de sécurité fait partie intégrante des activités d'Altrad, garantissant la protection du bien-être des collègues. Avec 98 % des sociétés du groupe certifiées selon des normes internationalement reconnues telles que l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et le Manuel d'amélioration de la sécurité des entreprises (MASE), Altrad opère dans le cadre d'une routine stricte de conformité et d'audits réguliers.

Cette solide structure d'assurance interne garantit non seulement le respect de la réglementation, mais favorise également l'amélioration continue des performances, en fonction d'un profil de risque en constante évolution. Au fur et à mesure de l'expansion du groupe, notamment par le biais d'acquisitions, les nouvelles entités ont été intégrées avec succès en conciliant les normes mondiales avec les identités culturelles et opérationnelles uniques des entreprises locales. La philosophie « One Altrad » assure la cohérence de toutes les activités du groupe grâce à des indicateurs de performance clés adaptés, favorisant ainsi une approche unifiée de la sécurité.

Statistiques

-Taux de fréquence des accidents enregistrables (TRIFR)

Nos performances en matière de sécurité pour 2024 subissent une légère augmentation (2023 0.21 et 2024 : 0.24).

L'augmentation du nombre d'incidents enregistrables est attribuée à l'évolution des profils de risque et à l'élargissement du champ d'application des rapports, qui a permis d'améliorer la visibilité des mesures de performance en matière de sécurité dans l'ensemble du groupe. Cela est particulièrement évident dans les entités nouvellement acquises, où un délai supplémentaire est nécessaire pour intégrer pleinement les protocoles de sécurité d'Altrad. Bien que ces protocoles témoignent d'un engagement continu en faveur de l'amélioration, ils n'ont pas encore eu suffisamment de temps pour produire des effets mesurables sur les performances dans le cadre de ce cycle de reporting.

L'objectif du groupe est de parvenir à une réduction annuelle de 5 % du TRIFR au cours des cinq prochaines années.

-Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (LFTIR)

Les données de performance d'Altrad pour 2024 (0.30 / contre 0.50 en 2023) démontrent une amélioration continue des incidents avec arrêt de travail par heure travaillée, résultant du développement continu du programme de sécurité du Groupe et de la mise en œuvre des meilleures pratiques. Nous présentons ci-dessous les données LTIFR uniquement pour l'activité Equipment PU afin de démontrer la tendance à la baisse du taux d'accidents avec arrêt de travail (LTI).

Pour l'exercice 2025, Altrad a adopté un objectif ambitieux de réduction de 25 % par rapport à ses performances actuelles.

Renforcer l'état d'esprit « One ALTRAD »

Après une période de croissance par acquisition, le groupe a mis en œuvre sa philosophie "One Altrad" pour favoriser la collaboration et l'unité entre les différentes unités commerciales. Un exemple notable dans ce domaine vient de la division Équipement du Royaume-Uni, où le Groupe a mis en place une équipe de points de relais locaux HSEQ-W pour mener des initiatives de sécurité dans quatre unités commerciales distinctes.

Cette approche collaborative a permis à l'organisation de partager les meilleures pratiques et d'améliorer les performances en matière de sécurité dans tous les domaines. De même, Altrad Sparrows a élargi son modèle de partage des ressources pour améliorer l'efficacité et renforcer le sentiment d'unité au sein des opérations mondiales. Ces exemples mettent en évidence les avantages tangibles de la collaboration, montrant comment une force collective peut conduire à de meilleurs résultats en matière de sécurité.

Leadership engagement et focus Bien-être

L'initiative « Leadership Safety Tours » d'Altrad a continué à prendre de l'ampleur, avec une augmentation de 31 % du nombre de visites organisées par rapport à l'année précédente. Cette augmentation de l'engagement a dépassé les attentes de la direction, non seulement en termes de quantité mais aussi de qualité des interactions. Les dirigeants vont désormais au-delà des discussions sur les procédures pour se concentrer sur le moral, le bien-être et la qualité de vie sur les sites. Ce changement s'inscrit dans une approche plus large de retour aux sources, garantissant que les dirigeants s'engagent avec les travailleurs sur les questions qui leur importent le plus, créant ainsi des environnements de travail plus sûrs et plus sains.

Les équipes de direction ont mis l'accent sur le bien-être des employés, avec des initiatives axées sur la santé mentale, physique et sociale. En abordant ces trois piliers clés, nous sommes mieux équipés pour soutenir le bien-être holistique de notre personnel. Cette année, des mesures ont été prises pour évaluer et affiner ces initiatives, afin de s'assurer qu'elles restent alignées sur les priorités stratégiques du groupe et qu'elles continuent à apporter des avantages réels aux employés.

Priorités pour l'avenir

À l'horizon 2025, le groupe continuera d'accorder la priorité à la visibilité du leadership en tant que pierre angulaire de la stratégie en matière de santé et de sécurité. En veillant à ce que les dirigeants soient présents, engagés et responsables, l'organisation peut renforcer la confiance et une forte culture de la sécurité dans l'ensemble du Groupe. En outre, Altrad s'engage à favoriser une culture d'apprentissage où la communication ouverte et la transparence sont encouragées et où les erreurs sont considérées comme des opportunités d'amélioration. En évitant la culture du blâme et en se concentrant sur les améliorations systémiques, le groupe vise à créer un environnement où l'apprentissage continu et la sécurité vont de pair.

Formation et développement

En raison de la complexité des opérations, le groupe a besoin d'une formation en matière de santé et de sécurité adaptée et spécifique à chaque tâche, et ce à tous les niveaux de l'organisation. Des échafaudiers aux ingénieurs en passant par les techniciens et les chauffeurs, chaque rôle au sein du groupe exige un ensemble de compétences spécialisées pour garantir des pratiques de travail sûres. Chaque unité opérationnelle se charge de dispenser cette formation selon les normes les plus strictes, en veillant à ce que les employés soient parfaitement équipés pour répondre aux exigences uniques de leurs environnements respectifs. Ces programmes de formation font l'objet d'un suivi attentif et sont régulièrement

examinés dans le cadre d'audits internes afin de garantir leur conformité et leur efficacité.

Chez Altrad, la formation à la santé et à la sécurité ne s'arrête pas à l'intégration. Le groupe s'engage à favoriser une culture de l'apprentissage où l'amélioration continue est une priorité. Au-delà de la formation initiale, Altrad propose des cours de remise à niveau, des discussions sur la boîte à outils et des réunions d'information régulières sur la sécurité afin de tenir le personnel informé des dernières réglementations et des meilleures pratiques en matière de santé et de sécurité. Dans plusieurs unités commerciales, des techniques d'apprentissage innovantes ont été incorporées, notamment la réalité virtuelle et des modules d'apprentissage ludiques, afin d'améliorer l'engagement et la rétention des connaissances essentielles en matière de sécurité.

Pour compléter la formation formelle, Altrad met également l'accent sur l'apprentissage en cours d'emploi par le biais de programmes de mentorat et de systèmes de compagnonnage. Cette approche permet aux employés, en particulier à ceux qui sont nouveaux dans l'organisation, de bénéficier de conseils pratiques de la part de collègues expérimentés, ce qui garantit qu'ils développent des compétences pratiques en matière de santé et de sécurité dans des environnements de travail en temps réel. Ces initiatives permanentes renforcent notre engagement à maintenir une main-d'œuvre sûre, compétente et bien préparée.

Diversité

Altrad adhère aux normes internationales en matière de droits de l'homme, notamment à la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux objectifs de développement durable des Nations unies. Le code d'éthique stipule clairement que le groupe interdit toute forme de violence, de harcèlement ou de discrimination fondée sur l'origine, la nationalité, le sexe, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle ou toute autre caractéristique. Cet engagement fait partie intégrante de la gouvernance d'entreprise d'Altrad.

En 2022, Altrad a créé une « Progress Unit : Diversité » sous le parrainage du PDG, qui a évolué en 2024 sous la direction du directeur des ressources humaines. Cette unité de progrès se concentre sur quatre axes de travail clés : les données, les politiques RH, l'éducation et la formation, et la communication. Des examens mensuels garantissent des progrès coordonnés dans ces domaines, les cadres supérieurs étant régulièrement informés de l'évolution de la situation.

Le leadership joue un rôle essentiel dans la promotion d'une culture de la sécurité et de l'inclusion dans l'ensemble des opérations mondiales d'Altrad. Les dirigeants régionaux discutent de la diversité et de l'inclusion lors de séminaires régionaux et à l'échelle du groupe, et veillent à ce que ces priorités soient communiquées à tous les niveaux de l'organisation.

La direction s'engage avec les employés sur la diversité, l'équité et l'inclusion par le biais d'enquêtes annuelles et de consultations régulières avec les représentants des travailleurs. Ces enquêtes permettent à tous les employés, quel que soit leur rôle ou leur lieu de travail, d'exprimer leurs expériences et leurs préoccupations.

Altrad s'est engagé à atteindre une représentation féminine de 15 % d'ici 2035 (2023 : 6,8% / 2024 : 7%). En 2024, le groupe a lancé plusieurs initiatives pour accélérer les progrès vers cet objectif, notamment une formation sur les préjugés sexistes à l'échelle du groupe et l'événement inaugural « Network of Women », ainsi que des programmes STEM locaux et d'autres initiatives. Ce programme continue de promouvoir la diversité par des efforts de

communication, notamment des podcasts, des bulletins d'information et des médias sociaux.

Reconnaissance du programme européen de diversité des fournisseurs (ESDP)

En 2024, Altrad a été certifié par le Programme européen de diversité des fournisseurs (ESDP), reconnaissant la position du groupe en tant que groupe d'origine minoritaire et son engagement continu en faveur de la diversité et de l'inclusion.

La certification ESDP souligne les efforts du groupe pour travailler avec des entreprises appartenant à des minorités, en favorisant des relations plus solides et des pratiques d'approvisionnement plus inclusives. En promouvant la diversité dans l'ensemble de ses activités, Altrad vise à renforcer la résilience et l'innovation de sa chaîne d'approvisionnement, tout en contribuant à des objectifs sociétaux plus larges.

Mesurer l'engagement des employés

Altrad mène régulièrement des enquêtes sur l'engagement de ses employés, tant au niveau local que mondial. Certaines régions complètent ces enquêtes avec leurs propres enquêtes personnalisées. Ces enquêtes permettent de mesurer l'engagement et la satisfaction, et les résultats sont pris en compte dans les initiatives locales et mondiales visant à améliorer la satisfaction et le bien-être des employés, ainsi que les normes de l'entreprise.

Si les enquêtes mondiales sur l'engagement montrent qu'il y a encore des progrès à faire, les efforts déployés au niveau local ont abouti à des changements tangibles. Par exemple, à la suite d'enquêtes menées en Australie, des initiatives ont été lancées pour améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et le bien-être après l'acquisition.

Bien qu'il n'y ait pas eu de mises à jour majeures des politiques existantes en matière de sécurité, de diversité ou d'inclusion cette année, le groupe est en train de finaliser un livret sur les droits de l'homme, qui résumera tous les engagements d'Altrad et servira de point de référence pour les futures mises à jour de la politique.

Le système d'alerte d'Altrad garantit que toute violation de nos politiques en matière d'égalité de traitement, d'égalité des sexes et de non-discrimination est signalée et traitée. Les services des ressources humaines et de la conformité du groupe enquêtent sur toutes les alertes, en étroite collaboration avec les équipes locales des ressources humaines, afin de garantir une résolution équitable et complète.

Droits Humains

L'ESRS S1 exige des entreprises qu'elles rendent compte de la manière dont elles respectent les droits de l'homme à l'égard de leurs propres employés, y compris sur des questions telles que

- l'égalité de traitement et des chances
- la non-discrimination
- la diversité et l'intégration
- la santé et la sécurité
- la liberté d'association et la négociation collective.

Altrad s'engage à faire respecter les droits de l'homme en favorisant un lieu de travail respectueux et inclusif où tous les employés et les partenaires sociaux sont traités de manière équitable et éthique, reflétant ainsi l'engagement de l'entreprise en matière de responsabilité sociale, en tant qu'employeur responsable et en tant

que membre engagé de la société. Le groupe adhère aux principes suivants

1. La Déclaration universelle des droits de l'homme
2. Les principes énoncés dans les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT)
3. Les objectifs de développement durable des Nations Unies (UN ODD)

Altrad identifie les risques liés aux droits de l'homme par le biais d'évaluations internes. Un exercice complet de cartographie des risques en 2022, suivi de l'évaluation de la matérialité en 2024, a amélioré la compréhension des questions clés et a permis à Altrad d'avoir une vision holistique de ses impacts globaux ainsi que de la pertinence financière de chaque question, permettant au groupe de prendre des décisions plus éclairées et plus responsables.



Dans le cadre de son engagement à être un employeur responsable et à respecter les réglementations de la CSRD, Altrad mettra en œuvre et suivra activement toutes les directives de la catégorie S1 Own Workforce. Le groupe s'engage à soutenir et à améliorer le bien-être, la croissance et l'inclusion de tous ses membres :

- interdisant toute forme de travail forcé, de travail des enfants et de traite des êtres humains
- ne tolérant aucune forme de violence, de harcèlement ou de discrimination
- prenant les mesures nécessaires pour garantir des conditions de travail décentes.

Pour faire face à ces risques, Altrad a créé un cadre de gouvernance destiné à garantir que le groupe respecte son engagement à favoriser un environnement respectueux et inclusif où tous les individus sont traités de manière équitable et éthique, conformément à son attachement à la défense des droits de l'homme.



Pour suivre les progrès et s'assurer que les objectifs sont atteints, les performances sont mesurées à l'aide d'indicateurs. Les mesures sont fournies par le biais de

- AIRS - le système de reporting global d'Altrad utilisé pour les rapports non financiers. Toutes les entités communiquent chaque année toutes les données requises

- Enquêtes annuelles « Pulse » axées sur la conformité, la diversité et l'engagement.

Au cours du prochain cycle de reporting (exercice 2025), le groupe améliorera la communication de ses données en élargissant le champ d'application de la saisie des données internes. Ce rapport élargi inclura un plus large éventail d'informations collectées par le biais de l'AIRS.

Esclavage moderne

Altrad se conforme pleinement aux normes de l'Organisation internationale du travail (OIT) dans tous les pays où il opère et interdit strictement l'emploi de personnes âgées de moins de 15 ans et veille à ce que l'âge minimum pour les travaux dangereux soit fixé à 18 ans. Le groupe est particulièrement vigilant en matière de prévention du travail forcé, notamment dans les régions où la présence de travailleurs migrants est importante. Tout travail doit être volontaire, les travailleurs ayant la liberté de partir à tout moment, ce qui garantit le paiement intégral de la rémunération due.

Pour renforcer sa politique de lutte contre l'esclavage moderne, le groupe est en train de

- publier une ligne directrice pour l'application de la politique de lutte contre l'esclavage moderne à la chaîne d'approvisionnement

- Renforcer la communication sur les pratiques de recrutement au niveau de la direction opérationnelle.

- Développer une communication et des campagnes continues liées à la politique de dénonciation et aux procédures « Speak-up ».

- Organiser un suivi de l'évaluation 2022, y compris pour les entreprises nouvellement acquises.

ENVIRONNEMENT

La prise en compte de l'environnement est depuis longtemps au cœur de l'offre de services d'Altrad et constitue un élément clé des ESRS, couvrant un domaine obligatoire, le changement climatique, et quatre domaines d'information non obligatoires. L'évaluation de l'importance relative du groupe a confirmé que le changement climatique était à prendre en compte, les autres domaines n'étant pas prioritaires selon la méthode de notation basée sur les impacts, les risques et les opportunités.

Année	Scope 1 (tCO ₂ e)	Scope 2 (tCO ₂ e)
2023	72000	21000
2024	76500	20500

Quoi qu'il en soit, Altrad s'efforce de préserver l'environnement et de limiter l'impact de ses activités. En partenariat avec ses clients, le groupe procède à des évaluations approfondies des risques et développe les meilleures pratiques en matière de protection de l'environnement. L'un des objectifs de longue date des activités mondiales d'Altrad est la gestion de l'environnement par le biais d'une amélioration vigilante et continue, comme en témoigne l'adhésion aux normes environnementales ISO 14001 dans certains sites du groupe.

Changement climatique : Altrad s'efforce d'atténuer le changement climatique induit par l'homme en réduisant les émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble de ses activités. En tant que participant à la transition énergétique, Altrad fournit des services pour soutenir les secteurs à faible émission de carbone, y compris l'énergie nucléaire et renouvelable.

Le groupe soutient l'Accord de Paris, qui vise à maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2°C et idéalement à 1,5°C, en reconnaissant l'importance de minimiser les impacts sur le climat. La stratégie climatique d'Altrad se concentre sur trois domaines principaux :

1. **Gestion des risques climatiques** : décarbonisation de nos propres activités
2. **Services industriels pour la transition énergétique** : aider les clients à décarboniser leurs activités
3. **Services spécialisés pour l'industrie de l'énergie verte** : fournir des services essentiels pour soutenir les projets d'énergie renouvelable.

Gestion des risques climatiques

Altrad a mis en œuvre plusieurs politiques visant à gérer les risques et les opportunités liés au changement climatique. Ces politiques sont regroupées dans la politique globale HSEQW du groupe, qui représente une approche unifiée de la protection de l'environnement dans toutes les opérations. Cette politique met l'accent sur des mesures proactives telles que la prévention de la pollution, la réduction de la consommation de ressources naturelles, la minimisation des émissions et la promotion de la réduction et du recyclage des déchets.

Bien que la certification ISO 50001 ne concerne pas encore l'ensemble du groupe, plusieurs entités au Royaume-Uni, en Irlande et dans les pays nordiques ont obtenu la certification, ce qui renforce notre engagement en faveur de la gestion de l'énergie et de l'amélioration de la performance énergétique.

Bilan carbone 2023-2024

Le bilan carbone d'Altrad, qui en est à sa quatrième année, continue d'évoluer en termes de portée et de précision, contribuant à une stratégie de décarbonisation à long terme conformément aux orientations des ESRS.

Altrad ne communique que sur les émissions des scopes 1 et 2 à l'échelle du groupe. Cependant, des efforts sont en cours pour

identifier, collecter et évaluer de manière crédible les émissions du scope 3 du groupe. En 2024, de nouvelles catégories constituant le scope 3 ont été collectées. Altrad a choisi de continuer à travailler sur l'amélioration de la qualité et de la fiabilité des données.

Les chiffres comprennent un retraitement des chiffres de 2023, en raison de l'amélioration de la saisie des données sur les émissions des processus du scope 1, ce qui démontre l'engagement d'Altrad en faveur de la transparence et de l'exactitude des rapports.

Plan de décarbonisation

Le plan de transition d'Altrad est en cours d'élaboration et servira de pierre angulaire à la stratégie globale de développement durable du groupe, conformément à des cadres tels que la CSRD. Ce plan sera conçu pour atténuer les effets négatifs des activités d'Altrad sur le climat en abordant les structures de gouvernance, en réalisant un inventaire complet des gaz à effet de serre (GES) et en évaluant les risques et les opportunités qui y sont liés.

Le groupe vise à fixer des objectifs fermes de réduction des émissions ainsi que des initiatives clairement chiffrées et assorties de délais, qui sont compatibles avec la trajectoire de 1,5 °C décrite dans l'Accord de Paris. En outre, les mesures de décarbonisation du groupe seront conformes à plus court terme à des initiatives telles que le mécanisme d'ajustement aux frontières pour le carbone (MACF) et à d'autres exigences législatives européennes. L'engagement du président Mohed Altrad à "construire un avenir durable" sera renforcé par ce plan, qui décrit des actions spécifiques, des calendriers et des étapes visant à atteindre ces objectifs climatiques.

Le groupe se concentre d'abord sur ses émissions de carbone directement contrôlées :

- Scope 1 - Stratégie de flotte verte véhicules
- Scope 2 - Contrats d'énergie verte

Efficacité énergétique et réduction dépendance à l'égard des combustibles fossiles

L'efficacité énergétique est un domaine clé, avec des initiatives actives en place pour optimiser l'utilisation de l'énergie dans les installations du groupe, soutenant l'obligation de rapport liée aux exigences de divulgation E1 de la CSRD 1 - 5. Des solutions intégrées de production d'énergie renouvelable sont mises en œuvre sur plusieurs sites, avec des panneaux solaires installés en France, au Danemark, au Portugal, en Espagne, en Autriche et aux Pays-Bas. Des évaluations régulières des risques environnementaux permettent également d'identifier les risques liés au climat et d'informer les initiatives d'adaptation et de résilience.

Pour réduire davantage la dépendance du groupe aux combustibles fossiles, Altrad a conclu des contrats avec des fournisseurs d'énergie verte. Depuis janvier 2024, toute l'électricité consommée par les filiales en France provient d'énergies renouvelables. De même, les filiales au Royaume-Uni, en Belgique, au Danemark et en Norvège ont signé des contrats pour s'assurer que toute l'électricité utilisée provient de sources renouvelables.

Réduction de la pollution

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un sujet ayant un impact matériel pour le groupe, Altrad a mis en place une série de politiques axées sur la gestion et la réduction de la pollution dans l'ensemble de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement. Reconnaisant les défis environnementaux posés par la pollution, des mesures ont été mises en place pour limiter la pollution de l'air, de l'eau et du sol, réduire

les émissions, améliorer la gestion des déchets et donner la priorité à la réutilisation des matériaux.

En collaborant avec ses clients, Altrad peut les aider à minimiser leur impact sur l'environnement grâce à des services et des solutions sur mesure conçus pour atteindre leurs objectifs en matière de développement durable. La main-d'œuvre mondiale contribue activement aux efforts de réduction de la pollution et, dans le cadre de l'engagement mondial pour la protection de l'environnement, les équipes d'Altrad ont organisé des opérations de nettoyage pour lutter contre les déchets dans l'environnement, renforçant ainsi l'engagement continu à lutter contre la pollution.

Le groupe reconnaît son rôle influent dans la promotion de pratiques commerciales durables et se concentre sur la création d'une culture de consommation responsable en réduisant, réutilisant et recyclant les matériaux - en particulier les plastiques - dans toutes ses activités. Ces efforts sont au cœur de la mission du groupe, qui est de contribuer positivement à un monde plus propre.

Dans le cadre de l'engagement du groupe en faveur de la protection de l'environnement et de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement, toutes les équipes d'Altrad ont été invitées à planifier et à organiser une opération « ONE ALTRAD ONE WORLD » le 14 juin 2024. L'objectif était de sensibiliser les employés à la pollution plastique et à la nécessité de collecter et de trier les déchets. La campagne a suscité l'enthousiasme, l'implication et une réelle volonté de s'engager sur le long terme. Elle a renforcé l'esprit d'équipe et favorisé les synergies tout en mettant en avant les valeurs du groupe que sont la solidarité, le respect et le courage.

Cette année, les opérations de nettoyage ont permis de collecter plus de 100 tonnes de déchets, impliquant plus de 5 600 personnes. En outre, plus de 9 900 employés ont été sensibilisés aux problèmes de la pollution plastique grâce à cette campagne.

NOTE 16 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES

Compte tenu de la nature de ses activités, du contexte macro-économique dans lequel il opère et de son importante empreinte internationale, le Groupe est déterminé à gérer avec succès les risques existants et émergents auxquels il doit faire face. C'est une condition préalable pour assurer le développement durable à long terme de nos activités et de nos objectifs stratégiques. La gestion des risques implique l'acceptation d'un degré raisonnable de risque, auquel aucune entreprise n'échappe, dans un cadre de gouvernance qui gère les risques pour en réduire l'impact potentiel.

Le système de gestion des risques du Groupe est régulièrement révisé, au fur et à mesure de sa maturation et de son imbrication toujours plus intrinsèque à toutes les activités de l'organisation. Les principaux risques opérationnels sont contrôlés au moyen de notre structure organisationnelle matricielle, qui intègre plusieurs niveaux d'inspection et de prise en charge. Avec la structure opérationnelle allégée du Groupe, nos lignes de communication ouvertes et nos interactions transversales au quotidien, le flux des informations pertinentes est évalué tout au long de l'année, afin de tenir compte de l'évolution des risques et des plans de correction.

Si le groupe dispose d'un cadre global de gouvernance des risques, nos filiales opérationnelles implémentent également leurs propres plans de gestion des risques. Cette duplication permet de mettre en œuvre une approche globale à l'échelle du Groupe, tout en prenant des mesures localisées, spécifiques à un pays ou à un marché.

Le cadre de gouvernance des risques du Groupe est déterminé par son Comité exécutif. C'est à lui que revient la responsabilité globale de la gestion des risques et c'est lui qui établit l'approche

du Groupe en matière de risques, à l'inclusion du calibrage du risque acceptable (Risk Appetite). Il dirige la méthodologie de prise en charge, de surveillance et d'atténuation des risques, tout en ayant la responsabilité du contrôle de l'efficacité du système de gestion des risques du Groupe. Le Comité exécutif bénéficie de l'apport de son propre service d'audit interne, du service de Contrôle du Groupe et de l'équipe de Trésorerie du Groupe. Son objectif est de s'assurer que le niveau de risque acceptable du Groupe, pondéré par ses objectifs stratégiques et à long terme, est établi à un niveau approprié. Le Comité exécutif a pleine connaissance de l'historique du Groupe et de l'approche prudente adoptée par le Conseil d'administration et les actionnaires. Il met ainsi en pratique une politique de prudence en matière de gestion des risques, notamment dans les domaines identifiés comme étant à haut risque, et plus particulièrement : les risques liés à la réputation et à l'éthique ; la diversification géographique et sectorielle des clients ; la gestion de la trésorerie et la prudence en matière de ratios d'endettement. Des responsables des risques sont désignés au sein de l'organisation, et des structures de réduction des risques et d'assurance sont mises en place lorsque la direction estime que des mesures supplémentaires sont nécessaires pour une gestion adéquate des risques.

Le tableau ci-après identifie les principaux risques que le Groupe doit prendre en compte, en indiquant les mesures d'atténuation et d'assurance à engager.

Type de risque	Description	Mesures d'atténuation et d'assurance
Concurrence	<ul style="list-style-type: none"> Concurrence intense sur les marchés des équipements et services, s'intensifiant en période de ralentissement économique. Réduction des marges. Perte de contrats et de parts de marché. 	<ul style="list-style-type: none"> Orientation stratégique sur les contrats récurrents à long terme. Faire évoluer l'offre de services pluridisciplinaire, innover sur les produits, afin de se différencier. Renforcer le contrôle des dépenses afin de faire profiter les clients des économies réalisées.
Responsabilité sociale des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Importance croissante de la RSE dans les appels d'offres et sur les marchés financiers. Atteintes à la réputation. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en avant de la raison d'être du Groupe : construire un monde durable. Développement en continu d'une stratégie RSE et importance de la citoyenneté d'entreprise.
Crédit	<ul style="list-style-type: none"> Risque de contrepartie lié aux activités commerciales, notamment dans les économies émergentes ou au cours de ralentissements économiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Autorisation préalable requise pour l'ouverture de comptes clients. Surveillance des ratings clients. Suivi rigoureux des impayés, avec gestion proactive des débiteurs.
Concentration des clients	<ul style="list-style-type: none"> Dépendance à un petit nombre de clients impliquant un impact élevé en cas de perte d'un client important. 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de diversification de la clientèle, des secteurs d'activité et des zones géographiques. Programmes de gestion des comptes clés destinés à entretenir la solidité et la profondeur des relations. Majorité de relations à long terme avec contrats à long terme. Positionnement comme fournisseur de premier rang pour les principaux clients.

Éthique	<ul style="list-style-type: none"> Risque de corruption et de comportements contraires à l'éthique et aux règles de concurrence. Risque d'esclavage moderne au sein de nos équipes ou chez nos fournisseurs. Sanctions pénales et financières, atteinte à la notoriété. 	<ul style="list-style-type: none"> Examen exhaustif du cadre de référence du Groupe en matière d'intégrité et d'éthique opérationnelle. En conformité avec les exigences de la loi Sapin 2, le Groupe est amené à effectuer des enquêtes internes en lien avec d'éventuelles alertes, et peut être amené, le cas échéant, à coopérer avec les autorités. Cartographie des risques, formation et audit des procédures et de la culture de conformité. Audits ciblés sur l'esclavage moderne et la lutte contre la corruption. Définition des indicateurs clés de performance (KPI) dans le cadre des examens annuels des performances.
Croissance externe	<ul style="list-style-type: none"> Les plans stratégiques de croissance du groupe exigent une rentabilité soutenue et la stabilité des taux d'endettement. Paradoxe de la croissance : la croissance est une nécessité mais comporte des risques d'intégration et des risques opérationnels. 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien par le Groupe d'un taux d'endettement hors impact IFRS16 net / EBITDA inférieur à 1.2. Le Groupe a développé une expertise en matière d'acquisition d'entités via : <ul style="list-style-type: none"> La génération de synergies pour atteindre les objectifs et libérer de la trésorerie, tout en respectant la culture des entreprises acquises. L'intégration des managers du Groupe à la réussite des acquisitions et au développement durable du Groupe.
Santé, sécurité et environnement	<ul style="list-style-type: none"> Risque de dommages corporels pour les membres du personnel. Risque pour la réputation et risque commercial en cas d'accident. Risques au civil ou au pénal pour les dirigeants. 	<ul style="list-style-type: none"> Equipes de sécurité dans toutes les unités opérationnelles, avec service HSEQ dédié au niveau du Groupe pour auditer, encadrer, former et garantir une forte culture de la sécurité au sein du Groupe. Politiques et audits environnementaux visant à minimiser l'impact des activités sur l'environnement.
Systèmes informatiques et cybersécurité	<ul style="list-style-type: none"> Risques de piratage. Obligations réglementaires en matière de protection des données et des réseaux. Obsolescence des systèmes. Solutions de sauvegarde. 	<ul style="list-style-type: none"> Certification « <i>Cyber essentials</i> ». Patch utilisé sur le matériel informatique. Utilisation des antivirus et des filtres URL les plus récents. Implémentation de procédures sécurisées pour la validation des paiements.
Taux d'intérêt et de change	<ul style="list-style-type: none"> Risques relatifs aux taux d'intérêt et de change. 	<ul style="list-style-type: none"> Le risque de change est limité car les flux de trésorerie se font dans la même monnaie pour une filiale donnée. La majorité de la dette financière est à taux fixe, ou est localisée sur des marchés stables où le risque de fluctuations matérielles est limité. Un paiement en dollar ou en euro est privilégié dans les pays où la monnaie n'est pas facilement convertible ou est soumise à un risque de dépréciation important.
Liquidité	<ul style="list-style-type: none"> Capacité à financer toutes les obligations de remboursement de la dette. Nécessité de financer les cycles de fonctionnement du Groupe. Garantie que les liquidités sont maintenues dans la holding et non dans les filiales. 	<ul style="list-style-type: none"> La dette globale du Groupe est centralisée au sein de la holding, qui négocie avec les filiales leur financement de moyen et de court terme. Les instruments de la dette sont gérés avec soin pour garantir une répartition des échéances, avec des révisions régulières de la structuration de la dette. Politique de trésorerie prudente, avec maintien d'une trésorerie disponible de l'ordre de 500 millions d'euros. Gestion centralisée de la trésorerie et rapatriement des liquidités vers la holding.
Pandémie	<ul style="list-style-type: none"> Impact économique de la contraction de la demande de services et de produits. Impact des quarantaines sur la productivité et la main d'œuvre disponible. Santé et sécurité de nos équipes. 	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance des principaux indicateurs économiques et réactivité aux variations du marché. Négociations des coûts du chômage technique avec les clients ; planification des besoins à venir en mobilisation. Entretien d'une culture de la santé/sécurité, respect des consignes sanitaires, y compris les quarantaines et le télétravail, le cas échéant.

Contexte politique et macroéconomique	<ul style="list-style-type: none"> Impact des variations des prix des produits de base sur la demande et les dépenses des clients. Fluctuations monétaires. « Faits du Prince » / Instabilité politique / guerre / risque législatif et réglementaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de diversification de la clientèle, des secteurs d'activité et des zones géographiques. Concentration stratégique sur les dépenses d'entretien récurrentes obligatoires, moins soumises aux variations de prix. Contrats conclus principalement en devises locales et/ou en dollars, pour les dépenses locales. Examen régulier des risques politiques et alerte en période d'instabilité ou de guerre.
Matières premières	<ul style="list-style-type: none"> Fortes fluctuations des prix des matières premières, dont l'acier, l'aluminium et le zinc. 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des achats à terme par une équipe spécialisée. Service Acquisitions dédié afin d'optimiser les achats. Adaptation de la tarification des produits aux fluctuations.

Sensibilité au taux d'intérêt

Au 31 août 2024, la dette est répartie par type de taux de la façon suivante :

En K€	31 août 2024	31 août 2023
<i>Emprunts à taux fixe</i>	2 415	702
<i>Emprunts à taux variable (1)</i>	1 730 080	1 879 220
Total	1 732 495	1 879 922

(1) Le groupe considère son exposition au risque de taux d'intérêt comme limitée. Les emprunts à taux variable dépendent du taux Euribor 3 mois qui s'est élevé en moyenne à 3.84 % sur l'exercice 2023/2024. Le risque sur les taux d'intérêts variables sont couverts en partie par les instruments financiers, voir note 14.

Sensibilité au taux de conversion

Le chiffre d'affaires est réalisé à hauteur de près de 37 % dans la zone euro. Pour les autres devises, le risque de change est limité car les flux de trésorerie se font principalement dans la même monnaie pour une filiale donnée. Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires par devise.

en K€	31 août 2024	31 août 2023
Euro	1 892 479	1 947 625
Livre sterling	1 648 165	1 503 396
Dollar australien	396 161	430 668
Riyal saoudien	128 680	129 246
US Dollar	193 684	177 285
Autres devises	1 193 074	1 097 293
Total produits des activités ordinaires	5 452 243	5 285 513

Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à la capacité du Groupe à disposer de ressources financières afin de faire face à ses engagements. La liquidité brute de l'entreprise est définie comme l'ensemble de la trésorerie nette disponible. La liquidité nette soustrait à la liquidité brute les besoins de financements courants. Le Groupe pourrait être exposé à un risque de liquidité et ne pas disposer des ressources financières pour faire face à ses engagements contractuels (remboursement de la dette) et financer son cycle d'exploitation et d'investissement.

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières à leur échéance (voir note 12 « Trésorerie et Endettement net »). L'approche du Groupe en matière de gestion de la liquidité consiste à s'assurer qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour faire face à ses engagements à l'échéance, dans des conditions normales et dégradées, sans encourir des pertes inacceptables ni nuire à la réputation du Groupe. Le Groupe a estimé ses sorties de trésorerie contractuelles anticipées, y compris les intérêts à payer sur ses emprunts bancaires et ses contrats de location.

La gestion opérationnelle de la liquidité et le financement sont assurés par la Direction Financière du Groupe. Cette gestion passe par la centralisation des financements significatifs dans le but d'optimiser la liquidité et la trésorerie. La dette globale du Groupe est centralisée au sein de la holding qui négocie avec les filiales leur financement à moyen et court terme. Les ratios d'endettement sont maintenus à un niveau bas et les contrats de dette sont diversifiés. Le Groupe négocie des maturités de plus de 5 ans et des crédits in fine. Le Groupe maintient une position de cash moyenne globale de l'ordre de 700 M€

Le Groupe se finance à travers les marchés obligataires nationaux, ainsi que sur des emprunts syndiqués bancaires (cf. note 12 « Trésorerie et endettement net »). Le tableau présenté en Note 12.1 présente un détail des échéances futures de l'endettement net par date de maturité.

Le tableau ci-dessous détaille les liquidités nettes des dettes financières courantes :

En milliers d'euros	Au 31 août 2024	Au 31 août 2023
Equivalents de trésorerie	109 175	111 960
Trésorerie disponible (hors restricted cash, cf note 12.1)	1 037 020	1 157 802
Concours bancaires courants	(10 469)	(20 781)
TOTAL DES LIQUIDITES NETTES	1 135 725	1 248 981
Passifs financiers courants (hors concours bancaires courants)	(1 799 150)	(681 156)
TOTAL DES LIQUIDITÉS NETTES DES DETTES FINANCIERES COURANTES	(663 424)	567 825

Certains emprunts bancaires souscrits et détaillés en Note 12, comportent des clauses imposant le respect d'un ratio financier (Dette financière nette / EBITDA). Le non-respect du ratio fixé donne aux prêteurs concernés la faculté d'exiger le remboursement anticipé de leurs concours. Ce ratio doit être inférieur à 3. Au 31 août 2024, il est légèrement supérieur à 1.

Gestion du capital

La politique du Groupe est de maintenir une base de capital saine pour soutenir la croissance future et maximiser la valeur pour les actionnaires. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut, sous certaines conditions, ajuster le montant des dividendes à payer aux actionnaires, rendre le capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

NOTE 17 CAPITAUX PROPRES

17.1 Distribution de dividendes

L'assemblée générale du 29 septembre 2023 d'Altrad Investment Authority a autorisé la distribution de réserves pour un montant de 101,3 M€ à ses actionnaires, soit 29,90€ par action (3 389 211 actions ayant droit à dividende).

Altrad Investment Authority a distribué un acompte sur dividende d'un montant de 30 503 k€ lors du conseil d'administration du 17 juin 2024 et de 30 503 k€ lors du conseil d'administration du 23 juillet 2024.

17.2 Composition du capital social

	Nombre	Valeur Nominale	Montant
Actions composant le capital social au début de l'exercice	3 397 824	100 euros	339 782 400
Actions émises pendant l'exercice	-	-	-
Actions remboursées pendant l'exercice	-	-	-
Actions composant le capital social en fin d'exercice	3 397 824	100 euros	339 782 400

La répartition du capital au 31 août 2024 est la suivante :

Actionnaires	31 août 2024		31 août 2023	
	Nombre de parts détenues	% détention	Nombre de parts détenues	% détention
Altrad Participations	2 625 634	77,27%	2 625 634	77,27%
Altrad Capico	668 731	19,68%	668 731	19,68%
Arkéa Capital Partenaire Slp	65 242	1,92%	65 242	1,92%
Tikeau Capital	16 310	0,48%	16 310	0,48%
NYX AG Partners	13 286	0,39%	13 286	0,39%
Autres	8 621	0,25%	8 621	0,25%
TOTAL	3 397 824	100,00%	3 397 824	100,00%

17.3 Intérêts non assortis de contrôle

Au 31 août 2024, compte tenu de l'existence de clauses de rachat des intérêts non assortis de contrôle (« put options ») conduisant à ne pas reconnaître les intérêts non assortis de contrôle liés (cf. Note 2.1.2), les principales contributions à ce poste sont issues de :

En K€	31 août 2024			31 août 2023		
	% des intérêts non assortis de contrôles	Intérêts minoritaires	Dont Résultat 2024	% des intérêts non assortis de contrôles	Intérêts minoritaires	Dont Résultat 2023
Altrad Asia	20%	2 037	568	20%	1 433	(355)
Altrad Coffrages et étalements	2%	311	(12)	2%	323	32
Hertel Yanda	49%	3 736	109	49%	3 599	219
Groupe Cape	N.A	12 012	6 290	N.A	21 079	6 460
Groupe Prezioso	N.A	(330)	2 169	N.A	(241)	1 007
Cerap	51%	4 657	4 960	51%	(755)	960,8
Insulation Painting & Engineering Services Limited	10%	271	(99)	10%	(382)	-112
MainTech AS	49%	1 583	120	49%	1 602	291
Babcock Gen. Contracing & M S	49%	(21 964)	(706)	49%	(21 692)	-106
Autres		2 441	2 483		957	1 463
Total Intérêts non assortis de contrôle		4 754	15 881		5 921	9 859

Le tableau suivant présente les informations relatives aux sociétés dans lesquelles le groupe reconnaît des intérêts non assortis de contrôle significatifs.

En K€	31 août 2024				En K€	31 août 2023			
	SOCAR Cape LLC (1)	Cape East Limited Co W.L.L. (2)	Shanghai Hertel Yanda Installation Engineering Co.Ltd. (3)	CERAP (4)		SOCAR Cape LLC (1)	Cape East Limited Co W.L.L. (2)	Shanghai Hertel Yanda Installation Engineering Co.Ltd. (3)	CERAP (4)
Chiffre d'affaires	48 959	609 398	19 896	28 481	Produits des activités ordinaire	51 332	110 675	23 357	31 759
Actifs non courants	4 188	75 264	(9 704)	(783)	Actifs non courants	18 822	8 734	826 747	1
Actifs courant	20 311	266 185	17 029	11 063	Actifs courant	18 822	28 242	3 093 450	8 449

- (1) La société Socar Cape LLC a payé des dividendes sur l'exercice 2024 pour 9.4 M€. Le pourcentage de résultat attribuable aux intérêts non assortis de contrôle varie en raison des résultats et des décisions du partenaire.
- (2) La société Cape East Limited Co W.L.L a versé des dividendes au 31 août 2024 pour 5m€. Le pourcentage de résultat attribuable aux intérêts non assortis de contrôle varie principalement en raison des résultats et des décisions du partenaire.
- (3) La société Hertel Yanda a une baisse de son activité et du résultat net sur la période.
- (4) La société CERAP connaît une baisse du chiffre d'affaires sur l'exercice 2024 lié à la baisse du volume de production de la société compte tenu du ralentissement des activités en rapport avec l'industrie du nucléaire.

NOTE 18 PROVISIONS POUR RISQUES

en K€	31 août 2024	31 août 2023 (1)
Provisions pour avantages sociaux, non courants	71 362	69 523
Provisions pour risques & charges, non courants	386 354	419 637
<i>dont provisions pour maladies professionnelles</i>	130 494	119 875
<i>dont provisions pour perte sur contrats</i>	849	1 274
<i>dont provisions pour risques fiscaux</i>	172 980	164 556
<i>dont autres provisions pour risques et charges</i>	82 032	133 932
Provisions et avantages sociaux, non courants	457 716	489 161
Provisions pour avantages sociaux, courants	3 461	3 244
Provisions pour risques & charges, courants	69 230	95 052
<i>dont provisions pour maladies professionnelles</i>	9 361	34 984
<i>dont provisions pour perte sur contrats</i>	24 484	37 772
<i>dont provisions pour risques fiscaux</i>	10 491	9 871
<i>dont autres provisions pour risques et charges</i>	24 893	12 424
Provisions et avantages sociaux, courants	72 690	98 295
Total Provisions et avantages sociaux	530 407	587 456

en K€	31 août 2024	31 août 2023 (1)
Provisions pour avantages sociaux non courantes	71 362	69 523
Provisions pour risques & charges, non courantes	386 354	419 637
Provisions non courantes	457 716	489 161
Provisions des engagements à long terme aux salariés, courantes	3 461	3 244
Provisions pour risques & charges, courantes	69 230	95 052
Provisions courantes	72 690	98 295
Total Provisions et avantages sociaux	530 407	587 456

(1) Des modifications ont été apportées aux comptes 2023 tels qu'ils avaient été initialement publiés, suite à la finalisation de l'affectation des justes valeurs comptabilisées en application de IFRS 3R dans le cadre de l'acquisition des sociétés Prefal et Ausgroup, (cf Note 2.4)

Le poste "Provisions pour avantages sociaux" intègre les provisions constatées en consolidation conformément à IAS 19 révisée pour les avantages au personnel postérieurs à l'emploi, tels que engagements de retraite, médailles du travail, jubilées...

Les principaux éléments sont détaillés, dans la note 18.1 ci-après, relative aux « Provisions des engagements à long terme aux salariés ». Le poste « Provisions pour risques » correspond aux différents litiges ou risques que le Groupe a jugé utile de provisionner conformément aux règles de prudence, ainsi qu'aux frais de procédures et honoraires y afférant. Les principaux éléments sont détaillés, dans la note 18.2 ci-après, relative aux « Provisions pour risques ».

18.1 Variation des provisions des engagements à long terme aux salariés

Au 31 août 2024, ces engagements sont réévalués à partir des projections réalisées au 31 août 2024 et ne font pas l'objet d'écart significatif sur l'exercice. L'aspect de la réforme des retraites en France à 64 ans est non significatif sur le montant déjà provisionné et la mise en conformité des dispositions du code de travail sur les congés payés avec le droit européen, ne nécessite pas de constater une provision complémentaire sur les effectifs des sociétés françaises dans le groupe.

Affaire Virgin Media au Royaume-Uni

En juin 2023, la Haute Cour du Royaume-Uni a jugé que les modifications apportées au régime de Virgin Media étaient invalides parce que l'actuaire du régime n'avait pas fourni le certificat nécessaire en vertu de l'article 37. Si elle est confirmée, la décision de la Haute Cour du Royaume-Uni pourrait avoir des implications plus larges, affectant d'autres régimes qui ont été sous-traités sur une base salariale et qui ont été modifiés entre avril 1997 et avril 2016. Virgin Media a fait appel de la décision. Le 25 juillet 2024, la Cour d'appel a confirmé la décision de la Haute Cour selon laquelle la confirmation écrite de l'actuaire était requise pour les modifications des prestations de services futurs ainsi que des prestations de services passés. Si la confirmation écrite de l'actuaire n'a pas été obtenue, la modification proposée est nulle et sans effet. Le régime a fait l'objet d'une sous-traitance jusqu'au 31 mars 2010 et des modifications ont été apportées au cours de la période considérée. En tant que telle, cette décision pourrait avoir des implications pour le Groupe.

À la suite de la décision, les fiduciaires examineront les implications pour le Groupe et la portée de toute enquête qui sera menée en 2025 afin de déterminer l'existence des certificats de l'article 37 et d'obtenir des conseils actuariels à cet égard. Le Groupe et les fiduciaires du Plan demanderont des conseils juridiques sur la question et agiront en conséquence. Le Groupe considère que le montant de tout impact potentiel sur l'obligation au titre des prestations définies ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante au 31 août 2024 en l'absence d'enquête ou d'avis actuariel, et présente donc cette question en tant que passif éventuel potentiel à la fin de l'exercice 2024.

Evolution des engagements et des actifs de couverture

La valeur actuarielle des droits accumulés au titre des régimes à prestations définies et la valeur des préfinancements incluses dans les comptes consolidés s'analyse de la façon suivante :

En K€	Engagements de retraite	Autres engagements sociaux	TOTAL
Variation de la valeur actuarielle des droits accumulés			
Valeur actuarielle des droits accumulés au début de la période (1)	118 226	15 317	133 543
Coûts des services rendus de la période	2 266	1 972	4 238
Coût financier	6 255	26	6 281
Coût des services passés	-	-	-
Liquidation d'engagement	-	-	-
Cotisation d'employés	(213)	(29)	(242)
Prestation payées	(9 127)	(2 437)	(11 563)
(Gains) / Pertes actuariels	6 544	(193)	6 351
Effets de variation de périmètre	36	-	36
Ecart de conversion et autres	3 066	101	3 168
Valeur actuarielle des droits accumulés à la fin de la période	127 054	14 758	141 813
Variation de la valeur actuelle des placements			
Valeur actuelles des placements au début de la période	(85 360)	(0)	(85 360)
Produits financiers des placements	5 656	-	5 656
(Gains) / Perte actuariels	(3 396)	-	(3 396)
Liquidation d'engagements	-	-	-
Cotisations employés	-	-	-
Cotisation employeurs	(1 778)	-	(1 778)
Prestations payées	6 640	-	6 640
Effets de variation de périmètre	-	-	-
Ecart de conversion et autres	(16 057)	-	(16 057)
Valeur actuelle des placements à la fin de la période	(94 295)	(0)	(94 295)
Effet du plafond d'actif au début de la période (*)	26 796	-	26 796
Effet du plafond d'actif à la fin de la période (*)	27 305	-	27 305
(Actif) / Passif net comptabilisé	60 064	14 758	74 822
<i>Provisions et avantages sociaux non courants</i>	<i>58 200</i>	<i>13 161</i>	<i>71 361</i>
<i>Provisions et avantages sociaux courants</i>	<i>1 864</i>	<i>1 597</i>	<i>3 461</i>

(*) En application de l'interprétation IFRIC 14 "IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction", aucun « surplus » d'actif n'a été reconnu dans les comptes consolidés du Groupe.

Au 31 août 2024, la contribution des principales zones géographiques dans la provision pour engagement de retraite figurant au bilan est la suivante : Royaume Uni 41%, France 41% et Pologne 3%.

Incidence des engagements de retraite sur les flux futurs de trésorerie

en K€	TOTAL	Échéance échu	Échéance inférieure ou égale à 1 an	Échéance comprise entre 1 et 5 ans	Échéance au delà des 5 ans
Régimes à prestations définies	64 549	141	1 723	9 115	53 570

Nature des placements

Composition du portefeuille des placements au 31 août 2024	Engagement de retraite
Actions	0%
Obligations	3%
Monétaires	2%
Achat d'annuité	76%
Immobilier	6%
Autres	14%

Principales hypothèses retenues/

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

	31 août 2024			31 août 2023		
	France	Pologne	UK	France	Pologne	UK
Taux d'actualisation	3,40%	5,30%	4,90%	3,62%	5,50%	5,40%
Taux de progression des salaires	2,5%-4,5%	7,00%	3,70%	2,5%-4,5%	0%-3,6%	3,80%
Taux de mobilité	0-6,63%	4,50%	N/A	0-6,63%	4%-4,7%	N/A
Taux de mortalité	INSEE 2022	Tableau de l'Institut National des Statistiques)	Table de mortalité CMI_2021 de l'institut et faculté des actuaires	INSEE 2022	Tableau de l'Institut National des Statistiques)	Table de mortalité CMI_2021 de l'institut et faculté des actuaires

Analyse de sensibilité

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité (en %) de la provision comptabilisée, au 31 août 2024, au titre des régimes à prestations définies :

31 août 2024	
Hausse de 0,25% du taux d'actualisation	0,45%
Baisse de 0,25% du taux d'actualisation	-4,31%

Exposition aux risques du Groupe

Le passif de retraite étant ajusté au taux d'inflation, le régime de retraite est exposé à l'inflation, aux risques de taux d'intérêt et aux variations de l'espérance de vie des retraités.

Au Royaume-Uni au sein du groupe Cape, les actifs du régime relatifs au régime principal comprenant des investissements en actions cotées de titres du secteur de la fabrication et des produits de consommation, le Groupe est également exposé au risque de marché actions. Plus de 50% des actifs du régime sont investis dans des rentes d'assurance. Les rentes d'assurance atténuent efficacement le risque de variation des taux d'inflation. Tout investissement en actifs comporte un risque de contrepartie.

18.2 Variation des provisions pour risques

En K€	31 août 2023 (1)	Variation en résultat			Variations	Ecart	Autres	31 août 2024	Dont	Dont
		Dotations	Utilisations	Reprises	périmètre	conversion			non courant	courant
Provisions pour risques et charges	500 628	61 704	(71 983)	(43 013)	17	3 081	(1 212)	449 221	382 106	67 116
<i>dont provisions pour maladies professionnelles</i>	154 859	12 040	(10 866)	(16 402)	-	224	-	139 856	130 494	9 361
<i>dont provisions pour perte sur contrats</i>	39 047	10 054	(24 114)	-	-	48	298	25 333	849	24 484
<i>dont provisions pour provision pour risques fiscaux</i>	174 427	9 238	(200)	-	-	7	0	183 471	172 980	10 491
<i>dont autres provisions pour risques et charges</i>	132 296	30 372	(36 803)	(26 611)	17	2 802	(1 511)	100 562	77 783	22 779
Provisions pour restructuration	14 060	(180)	(7 317)	(101)	-	(21)	(79)	6 363	4 249	2 114
Total provisions pour risques	514 689	61 524	(79 300)	(43 114)	17	3 060	(1 291)	455 584	386 354	69 230
<i>Dont part non courante</i>	419 636	40 474	(36 258)	(41 749)	-	2 582	1 669	386 354		
<i>Dont part courante</i>	95 053	21 050	(43 042)	(1 365)	17	478	(2 960)	69 230		

(1) Des modifications ont été apportées aux comptes 2023 tels qu'ils avaient été initialement publiés, à suite de la finalisation de l'affectation des justes valeurs comptabilisées en application de IFRS 3R dans le cadre de l'acquisition des sociétés Prefal et Ausgroup, (cf Note 2.4)

Les provisions pour risques et charges de 463,3 M€ comprennent :

Les provisions pour coûts liés aux maladies professionnelles pour 139,9 M€ concernent le groupe Cape mais également le groupe Babcock.

Les provisions pour coûts liés aux maladies professionnelles s'élèvent à 114,7 M€ et les coûts de gestion des réclamations liées aux maladies professionnelles sont provisionnés à hauteur de 25.1 M€.

Il existe des antécédents de réclamations contre le groupe Cape pour indemnisation résultant d'une exposition présumée à des produits précédemment fabriqués contenant de l'amiante. Dans le cadre de l'acquisition du groupe Cape en 2017, le Groupe ALTRAD a intégré dans ces comptes des provisions pour maladies professionnelles. Ces provisions sont limitées exclusivement à 13 sociétés du groupe Cape dans le cadre d'un « Scheme of Arrangement » (accord juridique dédié à la gestion des risques relatifs aux maladies professionnelles).

Le « Scheme » est un régime issu d'une décision d'un tribunal créé pour offrir une indemnisation aux demandeurs individuels pour les maladies professionnelles liées à l'amiante contractées en raison de l'utilisation historique d'amiante par le groupe Cape dans ses processus de fabrication et qui ne peuvent être indemnisés en vertu des polices d'assurance.

Dans la mesure où ces coûts peuvent être estimés de manière fiable à la date de clôture, une provision a été constituée pour les coûts que le Groupe s'attend à supporter dans le cadre des demandes d'indemnisation pour maladies professionnelles déposées ou à venir pour lesquelles le Conseil estime que le Groupe est responsable dans le cadre d'une exposition supposée à des produits contenant de l'amiante fabriqués antérieurement. La dernière évaluation actuarielle complète a été réalisée en août 2022 pour l'exercice clos au 31 août 2022. La prochaine évaluation complète devrait être achevée pour l'exercice clos le 31 août 2025. Le montant de la provision a été estimé sur la base d'actualisation de certaines hypothèses comme le taux d'actualisation ou le montant des

indemnités versées sur la période par exemple. Le montant de la provision repose sur les tendances historiques du nombre de réclamations et des règlements monétaires, ainsi que sur les tableaux publiés sur l'incidence prévue des maladies. Les principales hypothèses retenues lors de l'évaluation du niveau de provision approprié incluent la période sur laquelle les réclamations futures peuvent être attendues, la nature des réclamations reçues, le taux de réclamation, le taux de règlement constaté ainsi que l'évolution future des paiements d'indemnisation et des frais de justice. La direction surveille en permanence les réclamations reçues ainsi que tout autre facteur pouvant nécessiter un changement des hypothèses ou une revue actuarielle complète au cours de l'exercice. Lorsqu'il a déterminé le niveau de provision approprié, le management a examiné divers types de revendications potentielles ou réelles, et s'est fondé sur les conseils juridiques et professionnels appropriés. La provision totale pour maladies professionnelles s'élève à 110,14 M€ (92,7 M€, dont 7,9 M€ en part courante et 84,8 M€ en part non courante) au 31 août 2024, contre 128,2 M€ (110,5 M€, dont 9,1 M€ en part courante et 101,3 M€ en part non courante à la clôture précédente).

La provision pour maladies professionnelles est actualisée à un taux de 3,35 % (2023 : 2,18%) soit le taux sans risque estimé à la date de clôture, sur la durée du passif, soit environ 30 ans.

Le management estime que, en supposant qu'aucune détérioration significative des performances commerciales et aucun changement important dans la préséance juridique ou les jugements, le Groupe sera en mesure de financer sa filiale Cape Claims Services Limited pour satisfaire toutes les réclamations qui seront réglées dans le cadre du plan d'arrangement et sera suffisamment financée pour satisfaire toutes les autres réclamations du Royaume-Uni réglées en dehors du Scheme of Arrangement.

Le Groupe continue de recevoir des réclamations, à la fois de particuliers et de compagnies d'assurance, en rapport avec une exposition présumée historique à l'amiante. Lorsque les réclamations sont jugées fondées, les coûts sont provisionnés et les réclamations sont réglées, sinon les réclamations font l'objet d'une défense de la

part du Groupe. Compte tenu du fait que le précédent juridique dans le domaine des allégations de maladies industrielles continue d'évoluer, de nouveaux développements et de nouveaux types d'allégations créent une incertitude inhérente à la fois au niveau futur des allégations de maladies liées à l'amiante et aux coûts juridiques et autres découlant de ces allégations. Si de telles réclamations devaient aboutir, elles pourraient conduire à de futures réclamations contre le Groupe, ce qui pourrait entraîner une responsabilité supplémentaire importante au-delà reconnu en vertu de la provision actuelle.

Les provisions pour pertes à terminaison sur contrat pour 25,3 M€. Nous avons repris les provisions pour 18,1 M€ chez Endel mais également réalisé une dotation pour 8,6 M€. Le solde de 6 M€ est principalement composé d'une provision de 2,6M€ chez Adyard, et 3M€ chez CAPE Industrial Services et Qatar.

Les provisions pour risques fiscaux (183 M€) ont été ajustées en application du principe de prudence. Cf note 1.4. Elle concerne principalement les vérifications de comptabilité d'Altrad Investment Authority).

Les autres provisions pour risques et charges (100,6 M€) concernent principalement :

- Les provisions pour litiges pour 21,7 M€ tels que :
 - Les indemnités de rupture de contrats de location ;
 - Les litiges chantiers des filiales de location ;
 - Les litiges sociaux ;
 - Les litiges fournisseurs ;
 - Les litiges relatifs à l'acquisition de filiales.
- D'autres provisions pour risques et charges pour 56,4 M€
- Les provisions pour coûts sociaux (primes, transactions, contrôle Urssaf...) pour 22,5 M€.

Les provisions pour restructuration de 6,4 M€ concernent :
principalement le rachat du groupe Sparrows pour 5 M€.

NOTE 19 PASSIFS COURANTS

En K€	31 août 2024	31 août 2023
Fournisseurs (1)	981 958	1 011 220
Passifs sur contrat (2)	230 656	232 347
Dettes fiscales	138 294	151 034
Dettes sociales	285 623	280 789
Instruments financiers dérivés	-	246
Dettes d'impôt exigible	67 671	42 822
Autres créiteurs (3)	278 121	197 925
Total passifs courants	1 982 322	1 916 382

- (1) Les dettes fournisseurs comprennent 1,1 M€ de dette d'intérêts sur rachat minoritaire au 31 août 2024 (vs 28,1 M€ au 31 août 2023) dont 1,1 M€ pour Irbal. Le put de Generation de 24,8 M€ a été payé sur l'exercice pour 24,6 M€ ainsi que le put de Dessa de 2,2 M€.
- (2) Les passifs sur contrat correspondent à l'obligation du Groupe de transférer des biens ou des services à un client pour lequel le Groupe a reçu une contrepartie (ou un montant de contrepartie est dû) de la part du client.
- (3) Le poste « autres créiteurs » comprend pour 768 M€ : 152 M€ d'autres dettes d'exploitation, 20,8 M€ de régularisations de charges courantes et 82,0 M€ de compte courant d'Altrad Participations au 31 août 2024.

Les effets cash du TFT « Tableau des flux de trésorerie » sur le passif courant sont de 4,5 M€ sur l'exercice, cela correspond principalement à une diminution des dettes fournisseurs et des factures non parvenues.

NOTE 20 AUTRES PASSIFS NON COURANTS

En K€	31 août 2024	31 août 2023
Autres passifs non courants (1)	97 077	118 414
Fournisseurs d'immobilisations non courants (2)	15 766	21 111
Total autres passifs non courants	112 843	139 526

- (1) Le poste Autres passifs non courants inclut les dettes sociales non courantes pour 3,3 M€ au 31 août 2024 (3,3 M€ également au 31 août 2023) et la dette liée à l'application de l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » pour 40 M€ au 31 août 2024 (47,1 M€ au 31 août 2023) et ainsi qu'une dette (prêt) de 40 M€ chez Endel envers ENGIE.
- (2) Le poste Fournisseurs d'immobilisations non courants inclut au 31 août 2024, les justes valeurs des put options sur rachat des intérêts non assortis de contrôle qui concernent :
- CIDES : 1 679 K€ au 31 août 2024 (contre 2 301K€ au 31 août 2023)
 - Valmec : 613 k€ au 31 août 2024, idem 31 août 2023,
 - Senegal Keni Painting : 2 200 K€ au 31 août 2024, idem 31 août 2023
 - Altrad Servizi Italia : 6 661 K€ au 31 août 2024 (entrée de périmètre)
 - Endel réunion : 732 K€ au 31 août 2024 (variation de périmètre)
 - Muti up : 100 K€ au 31 août 2024, idem 31 août 2023.

NOTE 21 INFORMATION SECTORIELLE

21.1 Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	31 août 2024	Equipement	Services	Support	Autres
Chiffre d'affaires	5 452 243	873 389	4 576 289	2 561	4
Coût des matières & marchandises consommées	(1 101 546)	(288 671)	(776 987)	(35 888)	0
Charges de personnel	(2 618 804)	(180 778)	(2 430 239)	(7 788)	0
Autres charges externes	(1 054 120)	(142 116)	(853 874)	(58 089)	(41)
Provisions & amortissements	(250 339)	(91 635)	(150 934)	(7 769)	(1)
Quote-part de résultat des S.M.E.	2 570	0	2 570	0	0
<i>Opérations d'exploitation intra-groupe</i>	<i>(0)</i>	<i>(40 620)</i>	<i>(106 250)</i>	<i>146 768</i>	<i>102</i>
Résultat opérationnel courant	430 004	129 569	260 575	39 796	64
Autres produits et charges opérationnels non courants	(25 717)	(15 181)	3 073	(13 457)	(151)
Coûts de restructuration	(16 997)	(8 742)	(8 154)	(242)	140
Résultat opérationnel	387 290	105 646	255 495	26 096	52
Produits trésorerie et équivalent de trésorerie	39 013	3 489	4 350	30 251	924
Coût de l'endettement financier brut	(127 737)	(6 723)	(16 096)	(104 918)	0
Coût de l'endettement financier net	(88 724)	(3 234)	(11 746)	(74 667)	924
Autres produits financiers (dont gains de change)	98 185	2 243	62 170	33 167	605
Autres charges financières (dont pertes de change)	(88 595)	3 306	(51 391)	(40 157)	(353)
<i>Opérations financières intra-groupe intra-groupe</i>	<i>(0)</i>	<i>(12 576)</i>	<i>(16 238)</i>	<i>27 857</i>	<i>957</i>
Résultat avant impôt	308 156	95 386	238 290	(27 704)	2 185
Impôts sur le résultat	(98 236)	(31 853)	(69 895)	3 898	(387)
Résultat net	209 921	63 533	168 396	(23 807)	1 798
Résultat net des activités abandonnées	(0)	0	(0)	0	0
Résultat net consolidé	209 921	63 533	168 396	(23 807)	1 798

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	31 août 2023	Equipement	Services	Support	Autres
Produits des activités ordinaires	5 285 513	942 681	4 342 738	89	5
Coût des matières & marchandises consommées	(1 057 816)	(329 094)	(699 156)	(29 566)	0
Charges de personnel	(2 445 925)	(193 026)	(2 247 047)	(5 853)	0
Autres charges externes	(1 116 645)	(157 391)	(912 362)	(46 824)	(68)
Provisions & amortissements	(223 504)	(93 731)	(123 571)	(6 181)	(22)
Quote-part de résultat des S.M.E.	7 415	0	7 415	0	0
<i>Opérations d'exploitation intra-groupe</i>	<i>(83)</i>	<i>(39 369)</i>	<i>(72 235)</i>	<i>111 510</i>	<i>10</i>
Résultat opérationnel courant	448 955	130 071	295 783	23 176	(74)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(21 870)	6 992	(5 133)	(24 468)	739
Coûts de restructuration & de sous-activité	(12 332)	(3 361)	(8 154)	(817)	0
Résultat opérationnel	414 754	133 702	282 495	(2 109)	665
Produits trésorerie et équivalent de trésorerie	20 263	3 430	4 946	11 886	0
Coût de l'endettement financier brut	(144 274)	(4 052)	(16 403)	(123 819)	0
Coût de l'endettement financier net	(124 012)	(622)	(11 456)	(111 933)	0
Autres produits financiers (dont gains de change)	97 748	2 081	75 988	18 401	1 278
Autres charges financières (dont pertes de change)	(84 096)	(955)	(69 725)	(13 415)	0
<i>Opérations financières intra-groupe intra-groupe</i>	<i>(0)</i>	<i>(7 374)</i>	<i>(17 017)</i>	<i>24 068</i>	<i>322</i>
Résultat avant impôt	304 395	126 832	260 285	(84 987)	2 265
Impôts sur le résultat	(221 931)	(28 366)	(31 896)	(161 416)	(253)
Résultat net des activités poursuivies	82 464	98 465	228 389	(246 403)	2 013
Résultat net des activités abandonnées	(0)	0	(0)	0	0
Résultat net consolidé	82 464	98 465	228 389	(246 403)	2 013

21.2 Bilan

ACTIF (en milliers d'euros)	31 août 2024	Équipement	Services	Support	Autres
Goodwill	1 808 601	109 500	1 504 676	194 295	130
Autres immobilisations incorporelles	123 982	29 868	93 763	480	(130)
Immobilisations corporelles	618 011	326 129	279 605	12 078	198
Droit d'utilisation	229 985	99 825	130 021	80	58
Actifs financiers et autres actifs non courants	31 632	16 612	909 930	(894 937)	27
Participations dans les mises en équivalence	18 680		18 680		
Actifs d'impôts différés	83 207	7 595	83 385	(7 773)	(0)
Actifs non courants	2 914 098	589 530	3 020 062	(695 777)	283
Stocks	227 225	169 959	57 506	(240)	
Créances clients et actifs sur contrats	1 223 101	167 955	1 053 676	1 470	
Impôts courants	28 808	9 737	11 695	7 376	
Autres actifs courants	229 059	33 957	166 680	27 478	945
Trésorerie, restricted cash et équivalents de trésorerie	1 193 821	137 839	628 452	426 977	552
Actifs courants	2 902 014	519 447	1 918 009	463 061	1 497
Actifs destinés à être cédés					
TOTAL ACTIF	5 816 111	1 108 977	4 938 070	(232 716)	1 779

PASSIF (en milliers d'euros)	31 août 2024	Équipement	Services	Support	Autres
Capitaux propres	1 129 276	81 442	147 719	899 518	597
Autres Fonds Actionnaires	20 700			20 700	
Dettes financières non courantes	5 858	(7 847)	46 564	(32 859)	
Dettes de loyer non courante	172 213	74 318	97 862	32	
Provisions et avantages sociaux non courants	457 716	15 356	250 533	191 828	
Autres passifs non courants	112 843	37 985	102 975	(28 119)	2
Passifs d'impôts différés	52 874	20 692	51 341	(19 236)	78
Passifs non courants	822 205	140 504	549 275	132 345	79
Dettes financières courantes	1 744 669	31	11 076	1 733 561	
Dettes de loyer courante	64 950	24 591	40 360	(1)	
Provisions et avantages sociaux courants	72 690	4 987	55 852	11 751	100
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	981 958	496 634	857 224	(364 030)	(7 871)
<i>Elimination</i>					
Impôts courants	67 671	8 304	38 759	20 204	404
Autres passifs courants	932 693	(11 190)	873 256	69 640	987
Passifs courants	3 864 630	523 358	1 876 527	1 471 125	(6 380)
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES	5 816 111	745 305	2 573 521	2 502 989	(5 704)

ACTIF (en milliers d'euros)	31/08/2023 (1)	Equipement	Services	Support	Autres
Goodwill	1 784 935	111 804	1 478 706	194 295	130
Immobilisations incorporelles	127 446	30 241	96 978	358	(130)
Immobilisations corporelles	603 905	328 726	263 112	11 997	71
Droit d'utilisation	222 842	94 420	128 388	33	
Actifs financiers et autres actifs non courants	27 781	19 599	31 587	(23 405)	
Titres des sociétés mises en équivalence	6 853		6 853		
Actifs d'impôts différés	118 716	10 280	98 561	9 876	(0)
Actifs non courants	2 892 478	595 070	2 104 184	193 153	71
Stocks	246 008	187 076	59 374	(442)	
Créances clients et actifs sur contrats	1 280 584	185 361	1 093 672	1 552	
Impôts courants	18 345	5 555	7 094	5 696	
Autres actifs courants	235 958	28 451	171 226	36 268	13
Trésorerie, trésorerie affectée et équivalents de trésorerie	1 312 555	207 283	799 675	301 940	3 656
Actifs courants	3 093 451	613 726	2 131 042	345 013	3 669
Actifs destinés à être cédés	77			77	
TOTAL ACTIF	5 986 006	1 208 796	4 235 226	538 243	3 740

PASSIF (en milliers d'euros)	31/08/2023 (1)	Equipement	Services	Support	Autres
Capitaux propres	1 100 818	297 991	431 746	361 773	9 308
Autres Fonds Actionnaires	47 110			47 110	
Dettes financières non courantes	1 244 402	(8 694)	44 246	1 208 850	
Dettes de loyer non courante	169 772	73 814	95 958	(0)	
Provisions et avantages sociaux non courants	489 161	8 455	301 640	179 066	
Autres passifs non courants	139 526	43 759	163 078	(67 311)	
Passifs d'impôts différés	57 780	14 447	43 304	0	29
Passifs non courants	2 147 751	131 780	648 226	1 367 716	29
Dettes financières courantes	664 510	167	22 808	641 535	
Dettes de loyer courante	58 215	21 246	36 986	(17)	
Provisions et avantages sociaux courants	98 295	5 171	83 273	9 751	100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 011 220	514 030	1 759 436	(1 240 809)	(21 437)
Impôts courants	42 822	4 245	31 124	7 463	(10)
Autres passifs courants	862 336	37 567	643 845	180 891	33
Passifs courants	2 737 398	582 426	2 577 472	(401 186)	(21 314)
TOTAL PASSIF	5 986 006	1 012 197	3 657 443	1 328 343	(11 977)

(1) Des modifications ont été apportées aux comptes 2023 tels qu'ils avaient été initialement publiés, suite à la finalisation de l'affectation des justes valeurs comptabilisées en application de IFRS 3R dans le cadre de l'acquisition des sociétés Ausgroup et ses filiales, et Prefal (cf Note 2.4).

NOTE 22 **INFORMATIONS SUR LE RESULTAT OPERATIONNEL COURANT**

22.1 **Chiffre d'affaires**

en K€	31 août 2024	31 août 2023
Chiffre d'affaires	5 430 487	5 256 728
Autres produits	21 756	28 785
Total chiffre d'affaires	5 452 243	5 285 513

Le chiffre d'affaires par branche d'activité se décompose de la façon suivante.

en K€	31 août 2024	31 août 2023
Pôle Services	4 578 850	4 346 848
Pôle Equipement	873 393	938 665
Total chiffre d'affaires	5 452 243	5 285 513

Le chiffre d'affaires n'est pas réparti par nature de prestations car des services multidisciplinaires sont fournis à une majorité des clients. Le chiffre d'affaires est donc ventilé ci-dessous par localisation de l'entité génératrice du revenu :

en K€	31 août 2024	31 août 2023
Royaume Uni	1 648 130	1 444 819
Australie	396 161	430 660
France	1 093 691	1 116 106
Afrique et Moyen Orient	847 268	720 170
Allemagne	302 768	358 246
Belgique	213 649	211 484
Autres pays d'europe	609 341	574 250
Autres pays du monde	341 235	429 779
Total chiffre d'affaires	5 452 243	5 285 513

Au cours de l'exercice clos au 31 août 2024, 3,3 Mds€ ont été reconnus à un instant précis (point in time), 1,8 Mds€ d'euros progressivement au fur et à mesure de la réalisation des obligations de performance (over time) et 52,8 M€ aux titres des contrats de location conformément à la norme IFRS 16. 230,656 M€ de chiffre d'affaires de la période étaient inclus dans les passifs sur contrats à la clôture de l'exercice précédent.

Prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir : Cette information requise dans le cadre de l'application d'IFRS 15 correspond au chiffre d'affaires ferme tel que contractualisé avec les clients et pour lequel les services ou prestations ne sont pas encore, ou sont partiellement, exécutés à la clôture de l'exercice. Après prise en compte des exceptions prévues par la norme (contrats d'une durée totale inférieure à un an, et contrats de services pour lesquels le revenu est reconnu sur la base des services effectivement réalisés pour le client et des prix spécifiés dans les contrats, qui font l'objet d'une facturation périodique (généralement mensuelle) des prestations réalisées pour le client), cette notion correspond pour l'essentiel au chiffre d'affaires issu des contrats de construction ou rénovation à long-terme reconnus selon la méthode à l'avancement. Au 31 août 2024, le chiffre d'affaires restant à reconnaître sur ces contrats est de 343,3 M€ dont 238,5 M€ dans un délai de 12 mois. Au 31 août 2023, le chiffre d'affaires restant à reconnaître sur ces contrats était de 151 M€ dont 111,7 M€ dans un délai de 12 mois.

22.2 Coûts des matières et marchandises consommées

La hausse des coûts des matières et marchandises consommées s'explique par l'activité, ils représentent 20,2% du chiffre d'affaires au 31 août 2024 et 20,01% au 31 août 2023.

22.3 Charges de personnel

en K€	31 août 2024	31 août 2023
Masse salariale	(2 535 574)	(2 368 942)
Autre	(77 005)	(73 290)
Participation	(6 225)	(3 693)
Total charges de personnel	(2 618 804)	(2 445 925)

L'augmentation de la masse salariale s'explique principalement par la hausse de l'activité et la part de l'activité Services, plus consommatrice de main d'œuvre qui, prend plus d'importance dans le Groupe. La rubrique « autre » comprend notamment les charges de personnel intérimaire.

Effectif du groupe à la clôture de l'exercice

	31 août 2024		31 août 2023	
	Effectif	%	Effectif	%
CDI	47 204	80%	47 208	80%
CDD	11 925	20%	11 890	20%
Total	59 129	100%	59 098	100%
France	9 461	16%	8 904	15%
Etranger	49 668	84%	50 194	85%
Total	59 129	100%	59 098	100%

Répartition des effectifs

	31 août 2024		31 août 2023	
	Effectif	%	Effectif	%
Pôle Service	55 196	93%	55 026	93%
Pôle Equipement	3 933	7%	4 072	7%
Total	59 129	100%	59 098	100%

22.4 Autres charges externes

Les autres charges externes sont constituées principalement des coûts de sous-traitance, de location et de transport.
Les charges de locations présentées dans ce poste correspondent aux contrats n'entrant pas dans le champ d'application IFRS 16.

NOTE 23 PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS

Le poste « Dotations sur amortissements et provisions » se détaille comme suit :

en K€	31 août 2024	31 août 2023
Dotations nettes aux amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(229 951)	(217 883)
Dotations nettes des provisions	(20 388)	(5 621)
Total Dotations nettes des Provisions et Amortissements	(250 339)	(223 504)

Le poste « Dotations nettes de provisions » se compose des éléments suivants au 31 août 2024 :

- La provision liée au contrat d'intéressement quadri de 7,1M€ sur AIA
- Des provisions pour perte à terminaison de 4,6M€ essentiellement sur Endel
- Des dépréciations sur créances client de 4,2M€ essentiellement sur Prezioso et Generation
- Des dépréciations sur stock de 3,1M€ essentiellement sur les sociétés d'équipements en Allemagne

NOTE 24 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

Le poste « Autres produits et charges opérationnels non courants » est une charge nette de 25,3 M€ et comprend notamment les éléments suivants au 31 août 2024 :

- l'annulation du complément de prix d'Adyard qui avait été provisionné pour 12 M€ et qui n'est plus exigible compte tenu des modalités de calcul prévues dans le SPA.
- des reprises de provisions concernant Endel SAS non consommées suite à la mise à jour des estimations du bilan d'ouverture pour +23,3 M€.
- une provision pour indemnité de fin de carrière concernant Cape pour -5,8 M€.
- des dépréciations exceptionnelles d'immobilisations et d'actifs circulants pour -3,9 M€.
- des pertes sur chantier nettes de reprise de provision en raison de litiges avec les clients pour -3,1 M€ dont 5 M€ sur Adyard et 2,3 M€ pour Endel.
- une provision pour risque lié à un litige d'une filiale allemande avec un ancien intermédiaire pour -5 M€.
- des frais d'avocats concernant des procédures en cours pour -7,5 M€.
- des charges sur cession d'éléments d'actif au 31.08.24 y compris le résultat de déconsolidation de la Russie pour - 8,8 M€.

En 2023, les autres produits et charges opérationnels non courants (charges nettes de 21,9 M€) incluaient principalement :

- Une reprise de provisions pour risques fiscaux de 3 M€ sur la filiale algérienne de Cape Des pertes sur chantier nettes de reprise de provision en raison de litiges avec les clients pour -13,8 M€ sur Adyard,
- Des reprises de provision pour risque concernant les maladies professionnelles sur les filiales Cape pour 9 M€,
- Des pertes relatives à une activité abandonnée à Singapour pour (3,9) M€
- Une dotation aux provisions pour risques concernant les maladies professionnelles sur les filiales Babcock en Angleterre pour (2,9) M€,
- Des dépréciations exceptionnelles d'immobilisations et d'actifs circulants pour -2,3 M€,
- Des frais d'acquisitions pour -6,8 M€.

NOTE 25 COÛTS DE RESTRUCTURATION

Comme pour l'exercice précédent, les comptes consolidés ont été arrêtés selon l'option suivante, à savoir que les coûts consécutifs aux restructurations et les charges de sous-activité relatives aux sites industriels (Note 2.3.2) ont été identifiés entité par entité et isolés sur une ligne spécifique du compte de résultat « coûts de restructuration » pour un montant total de 17 M€ contre 12,3 M€ au 31 août 2023.

Les coûts identifiés sont de deux types différents et s'analysent de la façon suivante :

- Les coûts engagés pour adapter la structure du groupe au niveau de l'activité économique actuelle s'élèvent à 12,6 M€ (contre 9,7 M€ au 31 août 2023). Ils correspondent à des coûts de licenciement et coûts de restructuration. Ces coûts s'expliquent principalement par les restructurations mises en œuvre dans le cadre de l'intégration des nouvelles sociétés du Groupe afin d'aligner leur structure sur celle du Groupe Altrad et par l'optimisation continue des structures en fonction de la stratégie définie, des projets ciblés de réorganisation et du niveau d'activité.

Ces coûts se répartissent principalement sur les zones géographiques suivantes au 31 août 2024 :

- o France : 2,2 M€
- o Royaume Uni : 1,8 M€
- o Afrique, Moyen-Orient et Caspienne : 2,2M€
- o Asie - Pacifique : 3,3 M€
- o Autres pays d'Europe : 2,9 M€
- o Amérique du Sud : 0,2 M€

Ces coûts se répartissent principalement sur les zones géographiques suivantes au 31 août 2023 :

- o France : 3 M€
- o Royaume Uni : 0,8 M€
- o Afrique, Moyen-Orient et Caspienne : 1,1M€
- o Asie - Pacifique : 2,8 M€
- o Autres pays d'Europe : 1,6 M€
- o Amérique du Sud : 0,3 M€

- Malgré les opérations de restructuration menées en plusieurs phases tout au long des quatre derniers exercices, le Groupe a connu des périodes de sous-activité qu'il a retraitées. La charge globale de sous-activité non absorbée compte tenu du niveau d'activité de l'exercice comparé à un niveau standard a été calculée entité par entité, et présentée sur cette ligne « coûts de restructuration et charge globale de sous-activité » pour un montant de 4,4 M€ (contre 2,7 M€ au 31 août 2023).

NOTE 26 RESULTAT FINANCIER

en K€	31 août 2024	31 août 2023
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	39 013	20 263
Coût de l'endettement financier brut	(127 737)	(144 274)
Coût de l'endettement financier net	(88 724)	(124 012)
Autres produits financiers (dont gains de change)	98 185	97 748
Autres charges financières (dont pertes de change)	(88 595)	(84 096)
Total des autres produits et charges financiers	9 590	13 652
Résultat financier	(79 134)	(110 359)

Le coût de l'endettement financier brut au 31 août 2023, incluait une charge de 48M€ de la prime de non-conversion relative aux contrats OBSA/ORA remboursés par anticipation.

Le taux EURIBOR a fortement diminué depuis la clôture 2023, expliquant également la baisse de valeur des instruments de couvertures (CAP) par rapport à 2023.

NOTE 27 RESULTAT NET PAR ACTION

	31 août 2024	31 août 2023
Numérateur (en K€)		
Résultat Net - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	194 040	72 605
Dont résultat net des activités poursuivies	194 040	72 605
Résultat Net dilué - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	194 040	74 156
Dont résultat net des activités poursuivies	194 040	74 156
Dénominateur (en nombre d'actions)		
Nombre moyen d'actions	3 397 824	3 392 085
Nombre total d'actions potentielles dilutives	36 453	342 936
OBSA	15 039	138 355
ORA	21 414	197 005
Plan d'attribution gratuites d'action ALTRAD	-	7 576
Nombre moyen d'actions - dilué	3 434 277	3 735 021
Résultat par action (en €)	57,11	21,40
Résultat dilué par action (en €)	56,50	19,85

NOTE 28 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes du Groupe sont les suivants :

Honoraires des commissaires aux comptes (En K€)	31 août 2024		31 août 2023	
	Ernst & Young	Grant Thornton	Ernst & Young	Grant Thornton
Certification des comptes individuels et consolidés et examen limité (Entités + entités contrôlées (1))	4 740	1 479	2 280	1 301
Services autres que la certification des comptes (2) (Entités + entités contrôlées (1))			56	
TOTAL	4 740	1 479	2 336	1 301

(1) Les entités contrôlées prises en compte sont les filiales intégrées globalement ainsi que les entités contrôlées conjointement dès lors que les honoraires sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé.

(2) Les prestations fournies couvrent les SACC requis par les textes légaux et réglementaires ainsi que les SACC fournis à la demande de l'entité.

NOTE 29 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Acquisitions par opérations de croissances externes

Beerenberg

Le 20 novembre 2024, après règlement de l'offre publique d'achat, Altrad a acquis un total de 23 702 252 actions de Beerenberg, portant la détention totale d'Altrad à environ 96,47% des actions en circulation.

Le même jour, elle a procédé à l'acquisition forcée de l'ensemble des 867.748 actions (3,53%) qui restaient en circulation pour devenir propriétaire de 100% de toutes les actions de Beerenberg.

Le prix offert dans le cadre de l'acquisition forcée était égal au prix de l'offre publique d'achat, c'est-à-dire 41,50 NOK par action.

Stork

Le 1^{er} février 2025, le groupe Altrad a finalisé l'acquisition de Stork TS Holdings Limited. Voir note 1.

Heras Mobile Fencing & Security

Altrad Generation a fait l'acquisition le 3 février 2025 des actifs et des activités de Heras Mobile Fencing au Royaume-Uni pour 2,1 m€ (2,5 m€). Cette opération permettra à Altrad Generation d'étendre considérablement sa présence dans le pays et de renforcer ses capacités en matière de fourniture de clôtures temporaires et de solutions de palissages en acier.

Acquisition participation minoritaire

Le 21 février 2025, Altrad Investment Authority a acquis la participation minoritaire (20%) de la filiale Altrad Asia, société de sourcing basée à Hongkong. A la suite de cette opération le Groupe détient 100% de cette filiale.

Création filiale

La joint venture Altrad Impulse a été créée le 20 décembre 2024 avec Epsa Growth. Le groupe détient 60% des actions et Epsa Growth 40%. La joint venture centralisera les achats en France.

Financement

Au 31 août 2024, conformément à IAS 1, le crédit syndiqué et le PGE sont présentés en dettes financières courante en raison d'un bris d'une obligation contractuelle telle que définie dans le contrat de crédit Syndiqué de mai 2022 pour lequel un waiver a été obtenu auprès des partenaires bancaires postérieurement à la clôture de l'exercice. L'obtention de l'accord de waiver a été reçue le 28 mars 2025 pour le crédit Syndiqué et le 31 mars 2025 pour le PGE, cette dette de 1 068 M€ est désormais non-courante pour les échéances de plus d'un an, voir note 12.1 Détail de l'endettement net.

Le 21 mars 2025, Altrad Investment Authority a obtenu une ligne de crédit de 1 140 M€ remboursable in fine au 21 mars 2026 avec une extension de 6 mois + 6 mois possible à la demande de la société.

NOTE 30 INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (principalement les sociétés mises en équivalences, les filiales non consolidées et les entreprises associées) ainsi que les créances et dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

en K€	31 août 2024	31 Août 2024 - dont société mise en équivalence	31 août 2023	31 août 2023 - dont société mise en équivalence
Bilan				
Créances	-	-	1 069	-
Clients et comptes rattachés	1 703	1 703	1 325	1 325
Compte courants	-	-	-	-
Fournisseurs et dettes diverses (1)	(91 323)	(1 129)	(36 237)	(1 190)
Total	(89 620)	574	(33 843)	135

en K€	31 août 2024	31 août 2023		
Compte de résultat				
Ventes	4 732	4 732	6 500	6 500
Charges d'exploitation (2)	(7 121)	(1 353)	(6 475)	(921)
Produits financiers	-	-	-	-
Charges financières (3)	(2 224)	-	(867)	-
Total	(4 613)	3 379	(842)	5 579

- (1) Les fournisseurs et dettes diverses concernent le compte courant envers Altrad Participation pour 83 549 k€ au 31 août 2023 vs 34 766 k€ au 31 août 2023.
- (2) Les charges d'exploitation concernent principalement le Montpellier Hérault Rugby club pour un contrat de sponsoring de 5 000 k€ au 31 août 2024 et au 31 août 2023.
- (3) Les charges financières correspondent aux intérêts du comptes courant d'Altrad Participations.

Rémunérations allouées aux membres du conseil d'administration et des organes de direction

La rémunération des dirigeants du Groupe comprend la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration et des organes de Direction de la Société à raison de leurs fonctions dans l'ensemble des entreprises consolidées, au titre de l'exercice tant pour leurs fonctions salariées que pour leurs fonctions de mandataire social. Les organes de Direction de la Société incluent l'intégralité des membres de la Direction Générale ainsi que les principaux dirigeants (Direction Financière, Opérationnelle et Juridique Groupe, Managers de Progress Units).

Les montants comptabilisés en charge à ce titre s'élèvent à :

en K€	31 août 2024	31 août 2023
Avantages à court terme (1)	3 649	2 580
Avantages à long terme (2)	393	375
Avantages postérieurs à l'emploi (3)	7	5
Total rémunération des dirigeants	4 049	2 960

- (1) Les avantages à court terme comprennent la rémunération fixe, la rémunération variable, les avantages en nature ainsi que les jetons de présence. La politique de rémunération des cadres dirigeants tient compte des pratiques de marché. Elle comporte une part variable importante dépendant de l'atteinte d'objectifs de résultats et de la contribution individuelle.
- (2) Les avantages à long terme comprennent la rémunération variable correspondant au programme pluriannuel d'intéressement des managers.
- (3) Les avantages postérieurs à l'emploi correspondent aux provisions comptabilisées au titre des engagements de retraite.

NOTE 31 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La durée de l'exercice est de 12 mois pour toutes les sociétés consolidées. Certaines entités du groupe clôturent leurs comptes annuels au 31/12, et préparent pour les besoins de l'établissement des comptes consolidés du Groupe une clôture intermédiaire au 31/08.

Toutes les transactions, les actifs et passifs réciproques, les résultats internes significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés.

La liste des sociétés consolidées est la suivante :

Libellé	Pays	Note	Devise	31 août 2024			31 août 2023		
				Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle
Support									
Altrad Investment Authority	France	A	EUR	Mère			Mère		
Altrad Asia	Chine	A	EUR	IG	80,00	80,00	IG	80,00	80,00
Altrad Hub DMCC	Dubaï	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad UK	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Hertel Asia Holding Pte Ltd	Singapour	A	SGD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Hertel Australia Holding Pty	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Hertel Holding Co. Ltd	Thaïlande	B	THB	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Hertel Middle East Holding Ltd., Dubaï	Dubaï	B	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Equipement									
ACE Coffrages et Etalements	France	A	EUR	IG	100,00	98,36	IG	100,00	98,36
Actavo Hire & Sales Uk	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Alucon	Hongrie	A	HUF	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Baumann	Allemagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Beaver 84	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Benelux	Belgique	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Cedria	Tunisie	A	TND	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Collectivités	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Equipement	France	A	EUR	IG	99,99	99,99	IG	99,99	99,99
Altrad Energy Support Services Ltd (Ex Muehlhan Industrial Services Ltd) (9)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Famea ECA	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Fort	Hollande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Generation H&S (Ireland) Ltd	Irlande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Hofmaninger	Autriche	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad International	France	A	EUR	IG	99,99	99,99	IG	99,99	99,99
Altrad Italie	Italie	A	EUR	IG	99,93	100,00	IG	99,93	100,00
Altrad Konskie	Pologne	A	PLN	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Lescha Atika (3)	Allemagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Limex	Croatie	A	HRK	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Liv	Slovénie	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Mostostal	Pologne	A	PLN	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Mostostal Montaz	Pologne	A	PLN	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Plettac	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Plettac Assco (3)	Allemagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Plettac Iberica	Espagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Plettac Production	Allemagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Poland (Spomasz)	Pologne	A	PLN	IG	99,99	99,99	IG	99,99	99,99
Altrad Pomorze	Pologne	A	PLN	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Prymat	Pologne	A	PLN	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Richard Fraisse	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00

Libellé	Devise	31 août 2024			31 août 2023				
		Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle		
Equipement (suite)									
Altrad Romania	Roumanie	A	RON	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Saint-Denis	France	A	EUR	IG	99,99	99,99	IG	99,99	99,99
Altrad Services A/S (Ex MDK Energy A/S)	Danemark	A	DKK	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Belle Engineering	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Belle Equipos	Espagne	B	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Belle Holding Ltd	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Bragagnolo	Italie	A	EUR	NC	0,00	0,00	NC	0,00	0,00
Dessa	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Errut	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Generation	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Irbal (2)	Portugal	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Multi Up (2)	Portugal	A	EUR	IG	51,00	51,00	IG	51,00	51,00
PT RAPID METAL DEVELOPMENT IND	Indonésie	A	IDR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RAPID METAL DEVELOPMENTS (NZ) LTD	Nouvelle-Zelande	A	NZD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD KWIKFORM(AUSTRALIA) PROPRIETARY LTD	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD COLOMBIA SAS	Colombie	B	COP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD INDIA PRIVATE LTD	Inde	B	INR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD KWIKFORM IRELAND LTD	Irlande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD KWIKFORM (AL MAHA) QATAR WLL	Qatar	B	QAR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD KWIKFORM ALMOAYED BAHRAIN	Bahreïn	B	BHD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD KWIKFORM CHILE SA	Chilie	B	CLP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD KWIKFORM GUAM, LLC	Etats-Unis	B	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD KWIKFORM HOLDINGS LTD	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD KWIKFORM HONG KONG LTD	Hong Kong	A	HKD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD KWIKFORM LTD	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD KWIKFORM MIDDLE EAST LLC	Emirats Arabes Unis	B	AED	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD KWIKFORM NORTH AMERICA HOLDINGS INC.	Etats-Unis	A	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD KWIKFORM NORTH AMERICA INC.	Etats-Unis	A	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD KWIKFORM OIL & GAS SERVICES LLC	Emirats Arabes Unis	A	AED	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD KWIKFORM OMAN LLC	Oman	B	OMR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD KWIKFORM PERU SAC	Perou	B	PES	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD KWIKFORM PHILIPPINES, INC	Philippines	B	PHP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD KWIKFORM SAUDI ARABIA LLC	Arabie Saoudite	B	SAR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMD KWIKFORM SINGAPORE PTE LTD	Singapour	A	SGD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
RMDK BIDCO Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Samia Devianne	France	A	EUR	IG	99,98	99,98	IG	99,98	99,98
Trad Hire & Sales (2)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
VAD Collectivités	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00

Libellé	Devise	31 août 2024			31 août 2023				
		Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle		
Services									
Altrad Amholdt	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Australia Pty Ltd	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Babcock Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Babcock Energy Services (Overseas) Ltd	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Babcock for Oil and Gas Services WLL (ex Doosan Babcock W.L.L (Qatar JV))	Qatar	A	QAR	IG	100,00	49,00	IG	100,00	49,00
Altrad Babcock Power Systems Overseas Invest Ltd (Hold Co) (9)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Engineering Services Limited (ex Cape Engineering Services Limited) (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Environmental Services Offshore Limited (ex Cape Environmental Services Offshore Limited) (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
(*Altrad Projects & Maintenance (ex Hertel GmbH Leipzig) (3)	Allemagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	NC	-	-
(*Altrad Logistics Benelux NV (ex : Stellingbouw Balliauw)	Belgique	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
(*Altrad Motherwell Bridge Limited (ex Motherwell Bridge Limited)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
(*Altrad Multiservices BV (ex :Altrad Balliauw BV)	Hollande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
(*Altrad Nederland BV (ex : Hertel Services Netherland B.V.)	Hollande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
(*Altrad Services BV (ex : Hertel B.V.)	Hollande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
(*Altrad Services Insulation BV (ex : Altrad Profix B.V.)	Hollande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
(*Altrad Services Ireland Limited (ex Hertel Ireland Ltd)	Irlande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
(*Altrad Services Limited (ex Cape Industrial Services Limited) (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
(*Altrad Services Singapore Pte Ltd (ex: Hertel Singapore Pte Ltd.)	Singapour	A	SGD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
(*Altrad Support Services Limited (ex Hertel UK Ltd)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
(*Altrad York Linings Limited (ex York Linings International Limited)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Abdulah Abdul Mohsen Al Kodhari Sons and Hertel Industrial Services L.L.C., Saudi Arabia	Arabie Saoudite	B	SAR	IG	50,00	50,00	IG	50,00	50,00
Services (suite)									
Altrad Employment Sces LTD	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Eurocaff	Belgique	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Germany GmbH (ex Hertel GmbH Germany) (3)	Allemagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad GIXTAALA JV	Canada	A	CAD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Industrial Services (3)	Allemagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Alpha Offshore Service A/S	Danemark	B	DKK	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Nsg (9)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Pacific Shared Services Inc (1)	Philippines	A	PHP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
(*Altrad Piping Mechanical GmbH (ex Altrad Kiel Industrial Services GmbH) (3)	Allemagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Power Systems Americas LLC	Etats-Unis	A	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Rodisola	Espagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Services Ltd	Canada	A	CAD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Services Algérie (ex : SAEIP) (2)	Algérie	B	DZD	IG	99,95	99,95	IG	99,95	99,95
Altrad Services Italia SRL (10) (2)	Italie	A	EUR	IG	100,00	100,00	NC	0,00	0,00
Altrad Services Italia TRECI (10) (2)	Italie	A	EUR	IG	100,00	100,00	NC	0,00	0,00
Altrad Services NV (ex : Altrad Balliauw Multiservices)	Belgique	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Services Portugal Unipessoal Lda (7)	Portugal	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00

Libellé	Devise	31 août 2024			31 août 2023				
		Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle		
Services (suite)									
Altrad Services Pte Ltd	Singapour	A	SGD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Services Pty Ltd, (ex Cape Australia Onshore Pty Limited) (1)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Services Suisse	Suisse	f B	CHZ	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Amb Hertel L.L.C.	Abu Dhabi	A	AED	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
AREVA PROJET NCPF	France	A	EUR	IP	50,00	50,00	IP	50,00	50,00
ArranCo 3 Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ArranCo 4 Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ArranCo US LLC	Etats-Unis	B	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ATRON METROLOGY	France	A	EUR	IG	51,00	100,00	IG	51,00	100,00
AGC Industries Pty Ltd (5)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Ausgroup Companies Pty Ltd (5)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
AusGroup People Pty Ltd (5)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Babcock Gen. Contracting & M S	Dubaï	A	AED	IG	49,00	100,00	IG	49,00	100,00
Beerenberg Holding AS (12)	Norvège	B	NOK	MEE	24,70	24,70	NC	0,00	0,00
Beerenberg Services AS (12)	Norvège	B	NOK	MEE	24,70	24,70	NC	0,00	0,00
Remotion AS (12)	Norvège	B	NOK	MEE	24,70	24,70	NC	0,00	0,00
Beerenberg Industri AS (12)	Norvège	B	NOK	MEE	24,70	24,70	NC	0,00	0,00
Beerenberg Poland Ltd (12)	Pologne	B	PLN	MEE	24,70	24,70	NC	0,00	0,00
Beerenberg Singapore Ltd (12)	Singapour	B	SGD	MEE	24,70	24,70	NC	0,00	0,00
Beerenberg Korea Ltd (12)	Corée	B	KRW	MEE	24,70	24,70	NC	0,00	0,00
Beerenberg Holding (Thailand) Ltd (12)	Thaïlande	B	THB	MEE	11,76	11,76	NC	0,00	0,00
Beerenberg (Thailand) Co., Ltd (12)	Thaïlande	B	THB	MEE	11,76	11,76	NC	0,00	0,00
Beerenberg UK Ltd (12)	Royaume-Uni	B	GBP	MEE	24,70	24,70	NC	0,00	0,00
Beerenberg Brasil Ltda (12)	Brésil	B	BRL	MEE	24,70	24,70	NC	0,00	0,00
Cape Australia Holdings Pty Limited (1)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Building Products Limited (1)	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape BVI (No1) Limited (1)	Iles Vierges Britanniques	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Calsil Group Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Calsil Systems Limited (1)	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Cayman (No.2) Ltd (1)	Iles Caïmans	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Claims Services Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Contracts International Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Durasteel Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East & Partners LLC (1)	Oman	B	OMR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East (Holdings) Limited (1)	Thaïlande	B	THB	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East (Thailand) Limited (1)	Thaïlande	A	THB	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East (UK) Limited (1)	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East Algeria SARL (1)	Algérie	B	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East Egypt LLC (1)	Egypte	B	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00

Libellé	Devise	31 août 2024			31 août 2023				
		Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle		
Services (suite)									
Cape East General Contracting Company W.LL (1)	Kuwait	B	KWD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East Jusik Hoesa (1)	Corée	B	KRW	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East Libya Limited (1)	Malte	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East Limited (1)	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East Limited Company W.LL (1)	Qatar	A	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East Limited LLC (1)	Abu Dhabi	B	AED	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East Philippines Inc (1)	Philippines	A	PHP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East Pte Ltd (1)	Singapour	A	SGD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East Sdn Bhd (1)	Malaisie	A	MYR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape East SPC (1)	Bahrein	A	BHD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape HoldCo Limited (1)	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Hong Kong Fuji Limited (1)	Chine	B	HKD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Hong Kong Limited (1)	Chine	B	HKD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Industrial Company Limited (1)	Arabie Saoudite	A	SAR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Industrial Services Europe Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Industrial Services Group Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Industrial Services Limited (Jordan) (1)	Jordanie	B	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Industrial Services LLC (1) (11)	Russie	B	RUB	NC	0,00	0,00	MEE	50,00	50,00
Cape Industrial Services (Sakhalin) LLC (1) (11)	Russie	A	RUB	NC	0,00	0,00	IG	100,00	100,00
Cape Industrial Services Private Limited (1)	Inde	A	INR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Insulation Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Intermediate Holdings Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape International Holdings Pte Limited (1)	Singapour	A	SGD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape International Sdn Bhd (1)	Brunei	B	BND	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Libya Industrial Services, Security and Safety Joint Company (1)	Libye	B	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape PCH LLC (1)	Azerbaïdjan	B	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Pension Trustees Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape plc (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Regional Services DMCC (1)	Dubaï	A	AED	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Specialist Coatings Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape UK Holdings Newco Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape UK Limited (1)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cape Vietnam LLC (1)	Vietnam	B	VND	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
CERAP	France	A	EUR	IG	51,00	100,00	IG	51,00	100,00
CERAP ADVANCE	France	A	EUR	IG	51,00	100,00	IG	51,00	100,00
CERAP SUISSE	Suisse	A	CHF	IG	51,00	100,00	IG	51,00	100,00
CERAP UK (4)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	51,00	51,00	IG	51,00	51,00
CG Purchasing Pte Ltd	Singapour	A	SGD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
CIDES CONGO (2)	Congo	A	XAF	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00

Libellé	Devise	31 août 2024			31 août 2023				
		Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle		
Services (suite)									
Cleton Continental Europe BV	Hollande	B	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Cleton Insulation BV	Hollande	B	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Comi Service	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Datadeep Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
DBI Endecon Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Decalog	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Doosan Babcock Energy Germany GmbH	Allemagne	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Doosan Babcock Energy Polska SA	Pologne	A	PLN	IG	98,88	98,88	IG	98,88	98,88
DYNAMIC	France	A	EUR	MEE	30,00	30,00	MEE	30,00	30,00
EFTIC	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Encore Australia Holdings Pty Ltd	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ENDEL	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ENDEL REUNION (2)	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ENDEL SRA	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Energy Cranes International Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
ENTREPOSE NAVIBORD	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
EUROPIPE	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
FRP PRODUCTS CO., PTE. LTD.	Singapour	A	SGD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Geo Project (2)	Afrique du Sud	B	ZAR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
(*)Hawk Engineering Lifting Solutions Lda (Hawco Engineering Lifting Solutions Lda)	Angola	B	AOA	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Hawk Bidco (US) Inc	Etats-Unis	B	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Hawk Debtco Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Hawk Holdco Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Hawk Newco Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Hawk Noteco Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Hertel Beheer B.V.	Hollande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Hertel Holding B.V.	Hollande	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Hertel Industrial Services B.V.	Azerbaïdjan	A	AZM	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Hertel LLC	Oman	A	OMR	IG	99,00	99,00	IG	99,00	99,00
Hertel Malaysia Sdn Bhd	Malaisie	A	MYR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Hertel Modern Pty. Ltd	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Hertel MSL L.L.C.	Qatar	A	QAR	IG	98,00	98,00	IG	98,00	98,00
Hertel W.L.L.	Bahreïn	A	BHD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Ipes (2)	Nigéria	B	NGN	IG	90,00	90,00	IG	90,00	90,00
Kok Chang Engineering Pte. Ltd	Singapour	A	SGD	NC	0,00	0,00	IG	100,00	100,00
Kok Chang Marine Service Pte Ltd	Singapour	A	SGD	NC	0,00	0,00	IG	100,00	100,00
Kok Chang Scaffolding Pte. Ltd	Singapour	A	SGD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Linjebygg AS (ex :Prezioso Linjebygg AS)	Norvège	A	NOK	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Linjebygg Norway AS	Norvège	A	NOK	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00

Libellé	Devise	31 août 2024			31 août 2023				
		Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle		
Services (suite)									
Linjebygg INC	Etats-Unis	A	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Maintech	Norvège	A	NOK	IG	50,80	50,80	IG	50,80	50,80
MB Engineering Services Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
METAL CONTROL	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
MEVI	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Mtd	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Olio Cape Sdn Bhd (1)	Malaisie	A	MYR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Overseas Technical Coatings & Services Company L.L.C	Arabie Saoudite	A	SAR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
PCH Offshore Pty Limited	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
PCH Thailand Co Limited	Thaïlande	B	THB	IG	49,00	49,00	IG	49,00	49,00
Poujaud SAS	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Predart Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Prezicon	Nigéria	B	NGN	IG	49,00	49,00	IG	49,00	49,00
Prezioso Angola Partnerships	Angola	B	AOA	IG	75,00	100,00	IG	75,00	100,00
Prezioso Angola	Angola	B	AOA	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Prezioso Congo	Congo	B	XOF	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Prezioso do Brasil	Brésil	A	BRL	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Prezioso Holding	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Altrad Prezioso (France)	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Prezioso Linjebygg (2)	Côte D'Ivoire	B	XOF	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Prezioso Linjebygg Mozambique	Mozambique	B	MZD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Prezioso Linjebygg Group	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Prezioso Linjebygg Guinée Equatoriale	Guinée Equatoriale	B	XOF	IG	65,00	65,00	IG	59,79	58,55
Prezioso Linjebygg Holding	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	91,99	90,08
Prezioso Technilor Gabon	Gabon	B	XOF	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Prezioso-Emdad	Emirats Arabes Unis	A	AED	MEE	65,00	49,00	MEE	65,00	49,00
Professional Construction Hire (PCH) W.LL	Qatar	B	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
PT Cape East Indonesia Limited	Indonésie	B	IDR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
PT PCH Indonesia	Indonésie	B	IDR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Pt Sparrows Offshore	Indonésie	B	INR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
PT Sparrows Services Batam	Inde	B	INR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
PZO Technilor Unipessoal	Portugal	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
R.B. Hilton Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
R.B. Hilton Saudi Arabia	Arabie Saoudite	B	SAR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
REC Maintenance & Construction Pty Ltd (5)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Remediation Rectification Works Pty. Ltd	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Remove Insul N.V.	Belgique	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Ridgebay Holdings Pty Limited	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Rig Source	Afrique du Sud	B	ZAR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00

Libellé	Devise	31 août 2024			31 août 2023				
		Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle		
Services (suite)									
Rope Acces Angola	Angola	B	NAD	IG	87,50	55,00	IG	87,50	55,00
Rope Access Namibie	Namibie	B	NAD	IG	90,00	90,00	IG	90,00	90,00
Ropetec Congo	Congo	B	XOF	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Ropetec Ghana	Ghana	B	GHS	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Ropetec International	Dubaï	A	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Ropetec Rigworld Ghana	Ghana	B	GHS	IG	85,00	85,00	IG	85,00	85,00
SC Hertel Industrial Services SRL	Roumanie	A	RON	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
SC Hertel SRL	Roumanie	A	RON	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
SEFC	France	A	EUR	IG	51,00	100,00	IG	51,00	100,00
SENEGAL KENI PAINTING (2)	Sénégal	A	XAF	IG	100,00	100,00	IG	100,00	55,00
SEP Altrad Services Nord	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
SEP Baumert Prezioso	France	A	EUR	IP	50,00	50,00	IP	50,00	50,00
SEP Blayais Golfech	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
SEP ENDEL MARCOULE PHENIX	France	A	EUR	IP	50,00	50,00	IP	50,00	50,00
SEP ENT.NAV./MEDIACO	France	A	EUR	IP	50,00	50,00	IP	50,00	50,00
SEP Prezioso Solorpec	France	A	EUR	IP	50,00	50,00	IP	50,00	50,00
SEP Prezioso-Lassarat	France	A	EUR	IP	60,00	60,00	IP	60,00	60,00
SEP Prezioso-Technilor / SN-SGC	France	A	EUR	IP	60,00	60,00	IP	60,00	60,00
SEP RJH	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Servtech Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Servtech UK Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Shanghai Hertel Yanda Installation Engineering Co.Ltd.	Chine	A	CNY	IG	51,00	51,00	IG	51,00	51,00
Ship Support Services Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	NC	-	-
SOCAR-Cape LLC (1)	Azerbaïdjan	B	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Somewatch Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Somewin Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Sparrows FZE	Dubaï	B	AED	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Sparrows Global Ressources Pte Ltd	Singapour	B	SGD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Sparrows BSM Engenharia Ltda	Brésil	B	BRL	MEE	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00
Sparrows (Equatorial Guinea) Ltd	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Sparrows Holdings Australia Pty Ltd	Australie	B	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Sparrows India 1 Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Sparrows India 2 Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Sparrows Offshore International Group Limited	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Sparrows Offshore LLC	Etats-Unis	B	USD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Sparrows Offshore Services (Singapore) Pte Limited	Singapour	B	SGD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Sparrows Offshore Services India Private Limited	Inde	B	IND	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Sparrows Offshore Services Ltd	Royaume-Uni	B	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Sparrows Saudi Arabia LLC	Arabie Saoudite	B	SAR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00

Libellé	Devise	31 août 2024			31 août 2023				
		Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle		
Services (suite)									
Sparrows Services Australia Pty Ltd	Australie	B	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
SS AO Lifting Solutions Lda	Angola	B	AOA	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Technilor (2)	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Tenaga Sparrows Sdn Bhd	Brunei	B	BND	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
TENEO	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
TES	France	A	EUR	IG	65,05	100,00	IG	65,05	100,00
Trad Group (2)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Trad Hire & Sales Midlands (2)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Trad Hire & Sales Nothem (2)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Trad Hire & Sales Scotland (2)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Trad Safety Systems (2)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Trad Scaffolding (2)	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
TRIHOM	France	A	EUR	MEE	34,00	34,00	MEE	34,00	34,00
Valmec Australia Pty Ltd (4) (2)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Valmec Limited (4) (2)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Valmec Plant and Equipment Ltd (2)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Valmec Services Pty Ltd (2)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Willich Service & Construction Co. Ltd.	Thaïlande	B	THB	IG	99,90	99,90	IG	100,00	100,00
Woodlands Park Property Limited	Royaume-Uni	A	GBP	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
MAS Australasia Pty Ltd (5)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Nüsam Limited (4)	Dubaï	A	AED	IG	51,00	51,00	IG	51,00	51,00
Resource People Pty Ltd (5)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Seagate Structural Engineering Pty Ltd (5)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Specialist People Pty Ltd (5)	Australie	A	AUD	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
Workforce Logistics Pty Ltd (8)	Australie	A	AUD	NC	0,00	0,00	IG	100,00	100,00
SEP REMELEC (4)	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
SEFC FORMA3MIL (4)	France	A	EUR	IG	51,00	51,00	IG	51,00	51,00
REMO INTERM (4)	France	A	EUR	IG	70,00	70,00	IG	70,00	70,00
Autres									
ARCHIMEDE MANAGERS (6) (9)	France	A	EUR	NC	0,00	0,00	IG	100,00	100,00
NYX AG Partners	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
POLYGONES MANAGERS (6) (9)	France	A	EUR	NC	0,00	0,00	IG	100,00	100,00
Poujaud Altrad	France	A	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00
SCI Gros Chêne	France	B	EUR	IG	99,99	99,99	IG	99,99	99,99
SCI Les Pres Sapin	France	B	EUR	IG	100,00	100,00	IG	100,00	100,00

Note -

Note A : date de clôture au 31 août

Note B : date de clôture au 31 décembre, situation intermédiaire arrêtée au 31 août

(*) ces sociétés ont fait l'objet d'un changement de nom au cours de l'exercice

Méthode -

IG : intégration globale

MEE : mise en équivalence

IP : intégration proportionnelle

NC : Non consolidée

- (1) Le Groupe Altrad intègre 100% du Groupe Cape dans ses comptes consolidés depuis le 31.08.2018. Dans le cadre du « Scheme of Arrangement », des actions à droits de vote spéciaux (Scheme Share) ont été établies dans les sociétés Cape Claim Services Ltd, Cape International Holdings Pte et Cape plc et sont détenues par un tiers indépendant pour le compte des créanciers du « Scheme of Arrangement ». Ces actions ont des droits spéciaux permettant à l'actionnaire du Scheme of Arrangement de protéger les intérêts des créanciers. L'action à droits de vote spéciaux de Cape plc, est détenue par Law Debenture Trust Corporation plc pour le compte des créanciers du Scheme of Arrangement ». Les droits attachés à cette action sont conçus pour que les actifs du « Scheme of Arrangement » ne soient utilisés que pour régler les réclamations et coûts de celui-ci. Elle ne confère aucun droit de recevoir une distribution de dividende ou un remboursement des réserves excédentaires. Le porteur aura en revanche le droit d'exiger le rachat de l'action de la Société à sa valeur nominale à tout moment après la fin du « Scheme of Arrangement ». L'action est assortie de deux droits de vote pour chaque droit de vote que les détenteurs des autres catégories d'actions en circulation sont habilités à exercer sur toute résolution proposée pendant la durée du « Scheme of Arrangement » qui engage la société sur certaines activités spécifiées dans ses statuts. La Société ne sera pas autorisée à exercer certaines activités spécifiées dans ses statuts sans le consentement préalable du détenteur de l'action.

Toute distribution que Cape plc propose de faire à ses actionnaires ne peut, sans le consentement de l'Actionnaire du Scheme of Arrangement, dépasser le plus grand des deux montants suivants : (i) 50% du résultat opérationnel ajusté consolidé du Groupe Cape pour l'exercice précédent et (ii) le total des dividendes autorisés réalisés au cours de l'exercice précédent. Cette restriction impose donc un plafond au montant des dividendes que Cape plc peut verser chaque année.

La filiale Russe du groupe Cape (Sakhalin) est consolidée en mise en équivalence dans les comptes du groupe car il s'agit d'une JV « Joint venture » que le groupe Altrad détient à 50%.
- (2) Conformément au traitement comptable retenu, pour les sociétés concernées le Groupe a opté, dès la prise de contrôle, pour la comptabilisation d'une dette au passif du bilan consolidé, en contrepartie d'une absence de reconnaissance des intérêts non assortis de contrôle.
- (3) Sociétés qui appliquent la section 264 (3) du HGB (Code de commerce Allemand).
- (4) Sociétés entrées dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice clos au 31 août 2023. Il s'agit des sociétés filiales de ENDEL, FORMA3MIL, Remelec, Nusam, Rémo et Cerap UK.
- (5) Sociétés entrantes au 01/01/2023 suite au rachat du groupe Ausgroup par la société Altrad Services Australia Pty.
- (6) Sociétés entrantes au 24/03/2023 suite au rachat des détentions minoritaires du groupe PREZIOSO par Altrad Investments Authority. Ces sociétés ont une activité purement financière.
- (7) Sociétés entrantes au 01/01/2023 suite au rachat au groupe Bilfinger de la filiale PREFAL par Altrad Investments Authority.
- (8) Société entrante en 2023 mais elle sera liquidée en 2024 car elle est sans activité. Société liquidée en 2023, Ces opérations n'ont pas d'incidence sur les capitaux propres du Groupe.
- (9) Sociétés entrées sur l'exercice 2023 faisant l'objet d'un transfert partiel d'actif au sein du groupe Altrad, ces opérations n'ont pas d'incidence sur les capitaux propres du Groupe.
- (10) Sociétés entrées dans le périmètre de consolidation le 12 Décembre 2023 suite au rachat d'Altrad service Italia SRL et Altrad Services Italia TRECI.
- (11) Société sortie du périmètre de consolidation au 31 Août 2024 suite à la déconsolidation des sociétés basées en Russie
- (12) Sociétés entrantes au 01/07/2024 suite au rachat d'une quote-part de participation du Groupe Beerenberg par Altrad Investments Authority.